

kumult.

Extrême droite | #4 | Septembre 2026

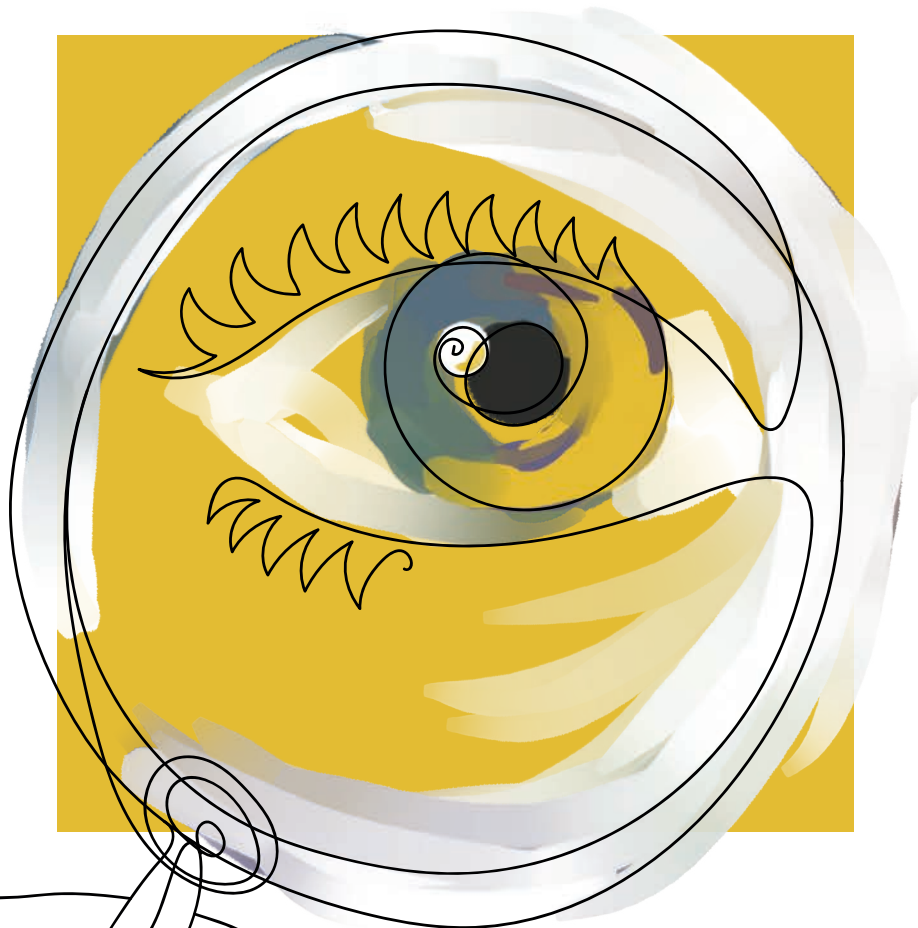
Libéralisme vs illibéralisme :
les apparences d'un conflit

La guerre culturelle :
le grand détournement

Quand l'extrême droite
progresses, les droits reculent

Capitalisme racial : un socle
qui nourrit l'extrême droite ?

L'extrême droite sur YouTube :
vers une propagation sans
modération ?



Extrême droite :
La COMPRENDRE,
La DÉBUSQUER,
y résister

sommaire

Éditorial	03
Par Nadège Buquet	
Partie I • COMPRENDRE L'EXTRÊME DROITE D'HIER ET D'AUJOURD'HUI	05
L'extrême droite en Définition	06
<i>La guerre culturelle : le grand détournement</i>	11
Par Boris Fronteddu	
<i>Les ingénieurs de l'adhésion. Plateformes, agences de com et normalisation des discours de l'extrême droite</i>	19
Par Gérard Pirotton	
<i>Le libéralisme, marchepied de l'extrême droite ?</i>	29
Par Boris Fronteddu	
<i>Désacraliser le libéralisme</i>	36
Par Emma Raucent	
Partie II • DEBUSQUER SES racines ET SES EFFETS	47
<i>Quand l'extrême droite progresse, les droits reculent</i>	49
Par Axelle Durant	
<i>L'extrême droite en Belgique</i>	59
Par Gabrielle Lefèvre	
<i>Capitalisme racial, un socle qui nourrit l'extrême droite</i>	66
Par Olivia Prajara	
<i>L'extrême droite sur YouTube : vers une propagation sans modération ?</i>	74
Par Roxane Lejeune	
Partie III • RESISTER à l'extrême droite collectivement	85
<i>Résister aujourd'hui</i>	86
Par Louise Vanhèse	
<i>Et un matin tout était en flammes</i>	90
Par Clara Van Der Steen	
<i>Interview de Clément, militant du Front Antifasciste de Liège</i>	93
Par Roxane Lejeune	
<i>Fabrique des utopies réalistes</i>	101
Par Salomé Deguelle	
Point Culture	112



Éditorial

Nadège Buquet

Directrice générale de Citoyenneté & Participation

Faire résistance commune.

Le thème de cette revue 2026 n'est pas un choix. Il s'est imposé à nous, devenant l'occasion de porter un acte de résistance en échos à tant d'autres.

Alors que la citoyenneté est le cœur de l'action de notre ASBL, écrire sur l'extrême droite était une évidence. Nous devons écrire à propos de cette menace brune qui pèse chaque mois davantage et qui contrevient à toutes les luttes auxquelles Citoyenneté et participation s'associe (décoloniale, féministe, anti-patriarcale). Alors, ici, nous avons fait le choix de mobiliser notre méthodologie d'écriture et d'en faire un objet de résistance. Tout d'abord enquêter, démocratiser l'information. Puis analyser ces préoccupations citoyennes au crible d'un contexte politique plus large, pour enfin ouvrir des perspectives.

Quand la troupe de comédiens à l'origine de la pièce *Et un matin tout était en flammes*, nous interroge : « Si on n'est pas antifascistes, on est quoi ? », la question marque, la réponse s'impose. Dans la salle en tout cas.

Car il semblerait que bien des définitions ne soient plus si évidentes. Quantité de mots auraient comme muté, leur signification se serait même purement inversée. C'est donc cette résistance-ci que nous mènerons : nous préoccuper dans cette revue de soigner les mots, les concepts, redonner la priorité au sens et recentrer notre attention sur l'importance d'avoir en partage une juste définition des choses. Bien avant nous, Victor Klemperer dans *La langue du IIIe Reich* s'inquiétait : « Les mots peuvent être comme de minuscules doses d'arsenic : on les avale sans y prendre garde, ils semblent ne faire aucun effet, et voilà qu'après quelque temps l'effet toxique se fait sentir. »

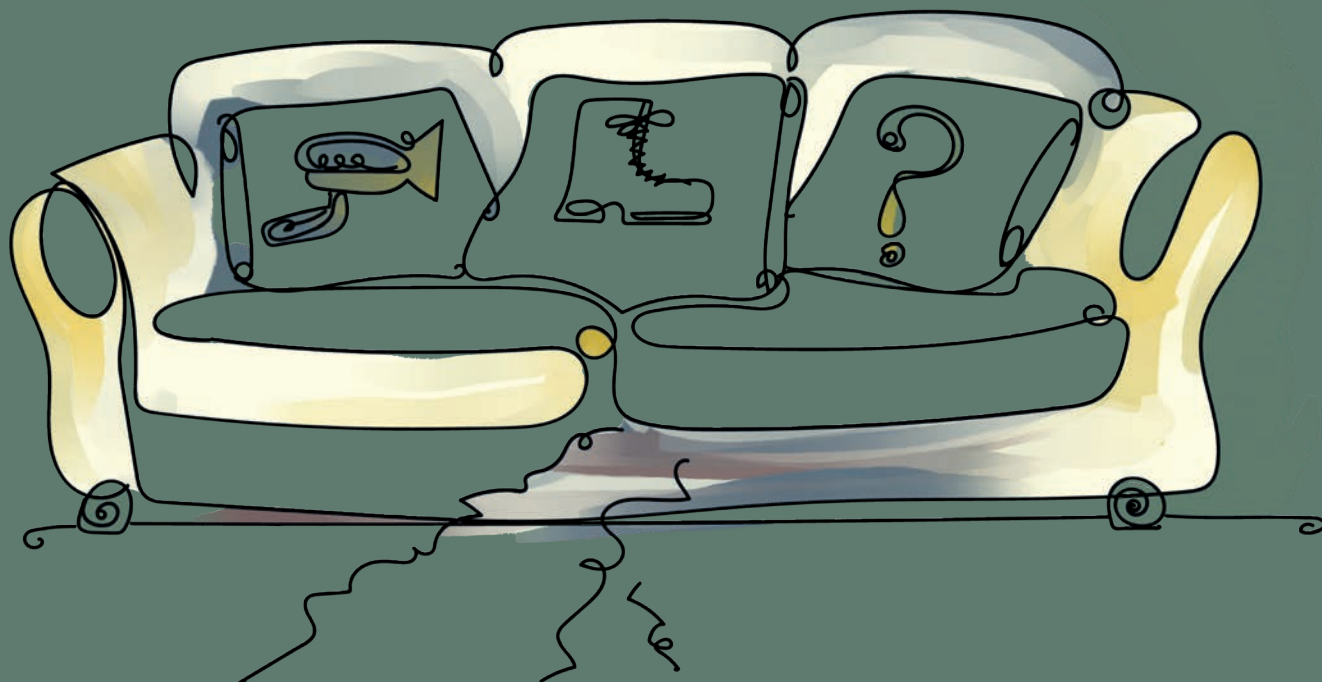
Cette résistance est la nôtre, une infinité d'autres initiatives sont possibles et essentielles.

Il n'est pas de résistance négligeable dans ce contexte, elles font communauté.

PARTIE I

comprendre

l'extrême droite d'hier
et d'aujourd'hui



L'extrême droite en Définition...

Ensemble hétérogène de partis politiques, de mouvements et de groupuscules ayant en commun une idéologie autoritaire, raciste, nationaliste et antidémocratique. Ils prônent l'exclusion de certaines catégories d'individus de la nation et/ou de la citoyenneté. Pour ce faire, ils privilégient le jeu politique électoral, la propagation médiatique de leurs idées et/ou l'action directe violente. Le (néo-)nazisme et le (néo-)fascisme sont des formes d'extrême droite mais il en existe d'autres (certains mouvements religieux traditionalistes, des partis populistes, souverainistes, monarchistes, ou encore «nationalistes révolutionnaires» etc.).

Leurs discours et leurs actions reposent notamment sur la dénonciation de la «décadence» des valeurs traditionnelles et de la société entendue en termes «civilisationnels» (ex. théorie du grand remplacement). Ils s'appuient aussi sur des stratégies de polarisation sociale et de critique virulente, notamment à l'égard des «élites» intellectuelles, des minorités sexuelles, de certaines organisations syndicales ou militantes (féministes, écologistes...) etc.





Le nazisme

Idéologie nationaliste anti-bolchévique et anti-communiste à caractère raciste et autoritaire. Le nazisme a été instauré en Allemagne par Adolf Hitler, mis au pouvoir en 1933 par l'élite allemande de droite (spécifiquement Franz Von Papen). Pour les nazis, les populations des pays et territoires germanophones « aryens » étaient d'une race supérieure qui avait vocation à dominer le monde par la force. Les autres populations étaient classées en « races à éduquer » (les peuples latins, par exemple), « races à réduire en servitude » (les peuples noirs, les Russes...) et « races à exterminer » (Juifs et Tsiganes). Le nazisme est responsable de l'élimination d'entre cinq et six millions de Juifs et d'entre 500 000 et un million de Tsiganes durant la Seconde Guerre mondiale. Il a aussi mis en œuvre une politique eugéniste officielle ; plus de 400 000 personnes ont été stérilisées dans le cadre de ce programme entre 1933 et 1945. De nombreuses personnes homosexuelles, des opposants et des syndicalistes ont également subi la répression et la déportation.

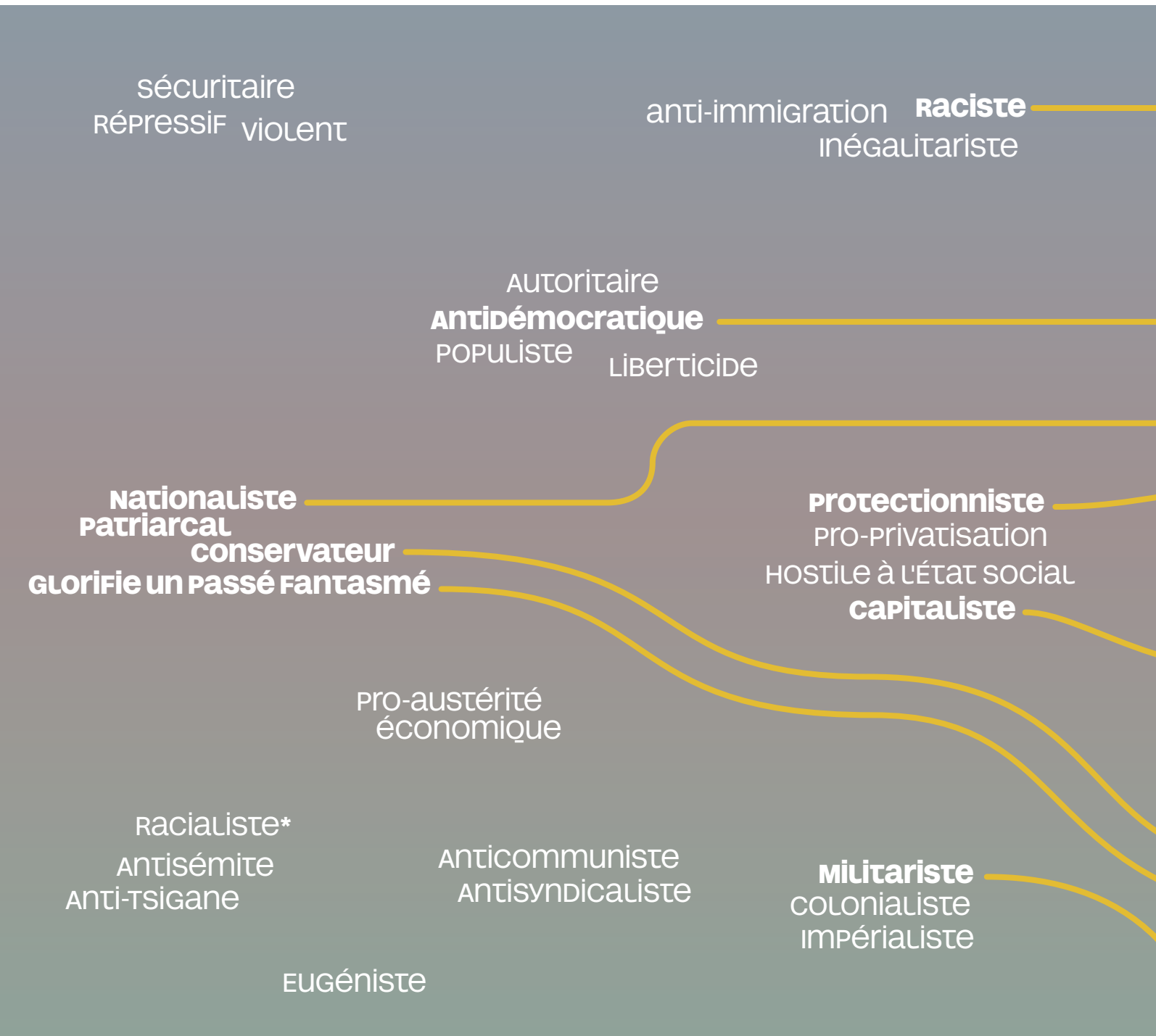
Le fascisme

Mouvement politique autoritaire, nationaliste et anticomuniste, né en Italie de la crise qui a suivi la Première Guerre mondiale. Il émerge par la violence avec les *squadre* paramilitaires, bras armé du parti fasciste financé par les propriétaires fonciers qui attaque les initiatives socialistes et syndicalistes. Il se concrétise à travers la dictature de Benito Mussolini de 1922 à 1945. Par extension, tout mouvement politique s'appuyant sur un pouvoir fort, l'exaltation du sentiment nationaliste, le rejet des institutions démocratiques, la répression (militaire) de l'opposition et des étrangers, et une société civile sous contrôle. Le fascisme a influencé d'autres mouvements totalitaires en Europe : le nazisme allemand, la Phalange dans l'Espagne franquiste, la Garde de fer de Codreanu en Roumanie, le mouvement oustachi de Pavelitch en Croatie... Il inspire encore aujourd'hui divers mouvements d'extrême droite dits « néofascistes ».

Les trois définitions sont en partie inspirées de celles proposées par le journal *Le Monde diplomatique* (pour plus d'informations, consultez : <https://www.monde-diplomatique.fr>).

Les observations sur l'extrême droite actuelles sont inspirées de l'article suivant : Ruy Fausto, *Conservative Revolution and Neoliberalism*, *Revista Rosa* [en ligne], 2025, Vol. 11, no 2, [Consulté le 16 décembre 2025]. Disponible à l'adresse : <https://revistarosa.com/11/conservative-revolution-and-neoliberalism>.

... et en évolution



* Bessis S., *La civilisation judéo-chrétienne: anatomie d'une imposture*, Paris: Les Liens Qui Libèrent, 2025.

* Arte, "Giorgia Meloni et le clan des Goélands" (documentaire), arte.tv, 2026, [en ligne:] <https://www.arte.tv/fr/videos/RC-027528/giorgia-meloni-et-le-clan-des-goelands/>.

Dossier

Leurs stratégies de communication





La guerre culturelle

Le grand détournement

Boris Fronteddu

Une guerre culturelle fantasmée

« Ce que nous faisons aujourd'hui avec le Centre Jean Gol, c'est mener une guerre culturelle, renverser ce prisme, imposer nos thèmes. Conquérir les cerveaux, puis les électeurs. Et le 9 juin, nous y sommes arrivés »¹.

C'est en ces mots que le président du Mouvement réformateur (MR), Georges-Louis Bouchez, décrit la nouvelle stratégie qu'il a impulsée au parti et à ses relais communicationnels. Celle-ci repose sur un constat : la gauche et ses idées seraient devenues hégémoniques et domineraient le débat public. Il existerait un groupe de personnes influentes (médias, intellectuels, académiques...) ^{2 3} situées à gauche du spectre politique censurant et stigmatisant toutes les idées qui s'éloigneraient de leur propre cadre idéologique. Pour lutter contre cette domination, il faut donc mener une guerre culturelle afin de ramener le débat public et plus largement, le sens commun vers des thématiques jugées à droite ⁴.

Cette lecture de la société ne se limite pas au seul MR mais entre dans le cadre d'une tendance plus large et observable dans d'autres pays. Cela a notamment été analysé par le journaliste et chercheur Pablo Stefanoni dans son ouvrage « La rébellion est-elle passée à droite ? » ⁵. Il observe que des thématiques et imaginaires historiquement associés à la gauche du spectre politique tels que la rébellion contre l'ordre établi et l'oppression des classes populaires sont de plus en plus récupérés par la droite et l'extrême droite. Des États-Unis en passant par la Belgique, la France et l'Italie, des politiques de droite et d'extrême droite dénoncent un « totalitarisme » ⁶ que tenteraient d'imposer les

élites woke ⁷ au « peuple » en leur dictant un mode de vie confiscatoire ⁸. Ces élites voudraient, pêle-mêle, interdire de faire des barbecues, de conduire une voiture thermique, de faire des blagues graveleuses, de prendre l'avion... Georges-Louis Bouchez dénonce, par exemple, des « groupuscules qui, du véganisme à la nécessité de faire un déplacement à quatre sur un vélo, nous expliquent que nous avons tout faux et qu'ils sont là pour nous rééduquer » ⁹. Du côté italien, le gouvernement, dominé par l'extrême droite, pousse cette logique un cran plus loin avec sa ministre de l'Égalité des chances qui estime que les visites scolaires à Auschwitz sont instrumentalisées par la gauche afin de conserver son hégémonie culturelle ¹⁰. En apparence, loin du conservatisme d'une Margaret Thatcher ou d'un Ronald Reagan, ces nouvelles rhétoriques permettent à leurs protagonistes de se présenter comme défenseurs des libertés.

Et cette posture ne s'encombre pas du souci de la cohérence. En témoigne un article coécrit par Corentin de Salle, président du Centre Jean-Gol, et Mathieu Michel, ancien ministre fédéral au numérique. Celui-ci visait à défendre Elon Musk et son réseau social X contre les « censeurs » et les « sacrificateurs du bouc émissaire ». Ils y expliquent que, puisqu'il est devenu difficile de parler de certains sujets tels que l'immigration ou le coût social de la transition écologique en raison de la « pusillanimité du monde politique, médiatique et académique », la « colère sociale » monte et conduirait aux « extrémismes ». En d'autres termes, Elon Musk serait injustement accusé de participer à la montée des « extrêmes » (quoi que cela puisse bien signifier) alors que les vrais responsables de cette polarisation du débat seraient les élites de gauche et leur pouvoir de censure ¹¹. Le fait qu'Elon Musk, lui-même,

suspende le profil des utilisateurs du réseau X dont l'opinion le dérange n'est bien entendu pas mentionné ¹². Dans cet univers fantasmé, promouvoir la liberté consisterait à défendre l'homme le plus riche du monde contre la domination de censeurs wokistes.

Dans le même temps, une certaine partie de la droite et de l'extrême droite – dans une opération de renversement du réel – brandit la défense des minorités afin, par exemple, de justifier un durcissement de la politique migratoire. Dans ce cadre, la défense des droits des femmes et des homosexuels devient synonyme de « défense de l'Occident » et des « valeurs occidentales ». C'est ainsi que le Rassemblement national se présente comme « féministe » ¹³ et même comme rempart contre l'antisémitisme ¹⁴. À l'inverse, d'autres représentants politiques tels que Donald Trump font le choix d'exacerber brutalement la stigmatisation des minorités. Une stratégie qui leur permet de se présenter comme la personne providentielle qui viendrait secouer un *establishment* soumis au politiquement correct. Parmi les innombrables déclarations racistes du Président des USA, citons par exemple le fait que les migrants « empoisonnent le sang du pays » ¹⁵ et que le meurtre se trouve « dans leurs gènes » ¹⁶. D'un côté comme de l'autre, on fait percoler l'idée d'une rébellion passée à droite contre un ordre établi cadenassé par des élites « gauchistes ». Et pour faire percoler cette thèse, le seul discours ne suffit pas, il est nécessaire de développer et de financer des relais de diffusion et de production idéologique ¹⁷.

Le rôle central des « passeurs d'idées »

Depuis le début de son mandat en tant que président du MR, Georges-Louis Bouchez a mis un point d'honneur à développer les armes au service de sa « guerre culturelle ». Le Centre Jean Gol est désormais considéré comme l'avant-poste pour les offensives idéologiques du parti. Au niveau des valeurs, le Centre observe un virage idéologique assumé vers la droite dure, voire l'extrême droite. En effet, le centre se fait désormais le relais de nombreuses thèses et thématiques chères à l'extrême droite telles que le port du voile, l'abattage rituel, la défense des traditions, la théorie du genre, le wokisme... Selon le directeur du centre, il serait nécessaire de « créer des polémiques » afin d'« aller contre l'ordre établi » ¹⁸. Au niveau organisationnel, l'engagement de Rudy Aernoudt (co-fondateur du parti d'extrême droite Parti populaire) en tant que chef de cabinet de Georges-Louis Bouchez constitue l'une des dernières étapes clés de ce repositionnement idéologique. Le politologue Pascal Delwit y voit surtout une stratégie électorale qui permettrait de récupérer des voix chez les électeurs « socio-économiquement de gauche » ¹⁹.

Dans la pratique, dès qu'un sujet s'impose dans l'actualité, le Centre Jean Gol diffuse son argumentaire auprès des mandataires et des relais communicationnels du parti. Preuve que le centre occupe désormais une place incontournable, le nombre de conférences qu'il organise chaque année est passé d'une dizaine à environ soixante. En outre, les collaborateurs du centre ont été associés à la présidence du parti en tant que collaborateurs. Georges-Louis Bouchez a par ailleurs confirmé son intention de réinvestir tous les gains financiers

liés à la victoire électorale MR dans son centre de recherche ²⁰. Dans le même temps, le gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles (MR-Engagés) annonçait sa volonté de supprimer les subsides octroyés aux centres de recherche liés aux partis politiques ²¹. Faut-il voir cette mesure comme faisant partie de la stratégie plus large du MR qui vise à prendre d'assaut le débat d'idées ? Au niveau du Parti socialiste, on annonce en tout cas une riposte – dont l'aboutissement demeure plus qu'incertain – avec la création d'une « école du militantisme et de l'engagement » pour « reprendre le contrôle du récit politique » ²².

« Gramscisme de droite »

La communication du MR autour d'une « guerre culturelle » et, plus largement, de l'« hégémonie culturelle » participe à remettre en lumière le travail d'Antonio Gramsci, l'intellectuel à qui l'on doit ce concept. Il s'agit de l'une des figures centrales du parti communiste italien des années 1920. Emprisonné dans les geôles fascistes en 1926, il y perdra la vie en 1937. Depuis sa cellule, il a rédigé de nombreux textes politiques et philosophiques (publiés de façon posthume dans les *Cahiers de prison*). Il y articule, entre autres, l'idée que l'hégémonie culturelle constitue un prérequis pour la victoire politique ²³.

Depuis quelques décennies, on ne compte plus les personnalités politiques qui citent Gramsci et se réclament de son héritage, en ce compris à droite de l'échiquier politique. Ainsi, Nicolas Sarkozy (dont on sait que l'œuvre inspire fortement Georges-Louis Bouchez) déclarait en 2007 : « j'ai fait mienne l'analyse de Gramsci : le pouvoir se gagne par les idées. C'est la première fois qu'un homme de droite assume cette bataille-là ». Toujours en 2007, le même

son de cloche est donné par Jean-Marie Le Pen qui fait référence à l'intellectuel communiste. Sept ans plus tard, sa fille affirme que l'« hégémonie culturelle de gauche » prend fin et proclame une « victoire idéologique » ²⁴. Plus récemment, Bart De Wever citait l'intellectuel communiste pour critiquer les visées expansionnistes de Donald Trump au Groenland ²⁵.

Néanmoins, si l'on veut véritablement appréhender l'origine des tentatives de récupération de l'intellectuel marxiste par la droite, il convient de remonter aux années 1960 et, notamment, de s'intéresser à Alain de Benoist. Il s'agit de l'un des plus importants idéologues d'extrême droite francophone de l'histoire récente. Figure centrale de la Nouvelle droite (un mouvement d'extrême droite confusionniste et ethno-différentialiste), il contribuera à importer et développer dans les pays francophones l'idée d'un « gramscisme de droite ». Le think tank français GRECE ²⁶ dont il est l'un des architectes, y dédiera même un colloque en 1982 ²⁷.

Pour Alain De Benoist, la lutte pour l'hégémonie culturelle relève de la métapolitique, c'est-à-dire « ce qui se trouve en deçà (meta) de la politique, à savoir le langage et les catégories de la pensée. La métapolitique est une stratégie mise en œuvre par le plus faible contre le plus fort. Plutôt que de la combattre frontalement, le faible cherche à introduire patiemment ses catégories de pensée dans la culture dominante » ²⁸. La filiation avec la rhétorique endossée par le Centre Jean Gol apparaît ici évidente : il s'agit de mener un combat culturel contre une hégémonie imposée par les institutions médiatiques, académiques et culturelles diffusant le « wokisme » (parfois également appelé « islamo-gauchisme » ou encore « marxisme culturel » ^{29 30}...).

Un travestissement de la pensée de Gramsci qui est en réalité bien plus proche de la théorie du complot « judéo-bolchévique »³¹ que de l'analyse du communiste italien³².

Évacuer la réflexion classiste

Nous l'avons vu, les tentatives de récupérer la pensée de Gramsci pour servir un argumentaire réactionnaire ne sont pas nouvelles. Pourtant, lorsque l'on se penche sur les travaux de Gramsci, il apparaît rapidement que ces tentatives constituent un véritable dévoiement. Concrètement, Antonio Gramsci considérait l'hégémonie comme une manifestation des rapports de force qui s'exercent entre les différentes classes sociales. En d'autres termes, l'hégémonie culturelle doit être comprise comme un instrument d'emprise culturelle de la part de la « classe bourgeoise » sur les « classes subalternes », soit les classes populaires au sens large³³.

L'hégémonie culturelle maintenue et diffusée par des relais institutionnels (intellectuels, médiatiques, politiques...) permettrait, selon Gramsci, de détourner les « subalternes » de leur conscience de classe. Or, cette conscience de classe constitue un prérequis pour l'organisation révolutionnaire et le renversement du capitalisme qu'il jugeait souhaitable. Bien entendu, cette réflexion est empreinte du cadre historique qui l'a vue naître (à savoir, le début du XX^e siècle au lendemain de la révolution bolchévique et en plein essor du fascisme italien). Actualisé, le principe d'hégémonie culturelle de Gramsci pourrait être illustré par le mythe de la méritocratie, le culte de la performance individuelle, la stigmatisation des chômeurs...

C'est en ce sens que Gramsci pense « la guerre de position », c'est-à-dire la guerre culturelle qu'il conviendrait de mener contre la domination des valeurs bourgeoises. Pour la gagner, les représentants des classes subalternes doivent pénétrer dans les institutions « de masse » (médias, universités, relais de la culture populaire...) afin de faire émerger une conscience de classe qui pourra rassembler les « classes subalternes » en un bloc historique. Une fois ce dernier constitué, la guerre de position devra faire place à la guerre de mouvement, c'est-à-dire à la révolution contre l'ordre capitaliste. On le voit, l'idée que la culture populaire dominante joue un rôle clé dans le maintien et la reproduction des rapports de classe est un élément essentiel de la pensée de Gramsci. En ce sens, les tentatives du « gramscisme de droite » d'évacuer la question classiste de l'hégémonie culturelle dénaturent fondamentalement la pensée de Gramsci³⁴. Une lecture gramscienne de la situation actuelle verrait plutôt dans la guerre culturelle des nouvelles droites une stratégie politique visant à maintenir l'hégémonie bourgeoise à l'heure où les crises économique, écologique et sociale remettent en cause sa légitimité. C'est en tout cas déjà la lecture que faisait Gramsci en 1932 de la montée du fascisme en estimant qu'il « représente une sorte de “nouveau libéralisme”, capable en tant que tel d'absorber la poussée des masses vers le communisme et — de cette façon — de relancer l'hégémonie bourgeoise »³⁵. Le penseur italien qualifie ces mouvements à l'intérieur du cadre capitaliste de « révolution passive », c'est-à-dire des « transformations historiques d'ampleur qui ne présupposent pas un renversement du pouvoir par les masses subalternes, mais reposent au contraire sur leur passivité, et l'entretiennent »³⁶.

DIRE LE PRÉSENT POUR PENSER L'AVENIR

Par une stratégie de dévoiement des concepts et d'inversion du réel, ceux qui, il y a encore une décennie, étaient perçus comme les défenseurs de l'ordre social et économique établi se présentent aujourd'hui comme rebelles luttant contre la censure et la bien-pensance. Alors que, politiquement, la gauche est devenue ultraminoritaire au sein de l'Union européenne, une frange de la droite fabrique le récit — désormais endossé par le MR — d'une domination sans partage de la gauche sur le monde des idées. L'adoption de ce récit s'accompagne d'un repositionnement idéologique de la droite libérale autour de thématiques autrefois réservées à l'extrême droite. En ce sens, le glissement progressif de la fenêtre d'Overton (voir encadré ci-après) vers des thématiques et idées propres à l'extrême droite est rendu possible par un travestissement des mots, des concepts et de leurs auteurs. Ces thématiques imposées au cœur du débat public par des relais idéologiques sont présentées comme reflétant une préoccupation populaire et, dans un processus qui s'auto-alimente, finissent par être intériorisées en tant que telles au sein de la population. Par ailleurs, en déplaçant le centre de gravité du débat public autour des clivages de valeurs, les tenants de la « guerre culturelle » évacuent, de façon bien commode, toute remise en cause du système économique et *a fortiori*, de ses conséquences sociales et écologiques.

Lutter contre l'extrême droitisation de la société nécessitera donc de se réapproprier les mots et leurs sens et, plus largement, de se questionner sur les raisons qui ont rendu leur dévoiement crédible aux yeux des électeurs. Cela apparaît, en effet, comme une première

condition pour « dire le réel » et l'opposer aux offensives d'une droite réactionnaire qui tente de le réécrire. Cela passera notamment par un recentrage du débat public en confrontant les récits de l'extrême droite. Les militants écologistes auraient-ils réellement plus de pouvoir d'influence que l'industrie pétrochimique et ses actionnaires ? Quelle menace concrète font peser les militants antiracistes sur la société ? De quelle façon s'exprime cette supposée hégémonie culturelle de gauche ? Cette tâche s'annonce sisyphéenne face à la production incessante de « réalités alternatives » déversées par torrents via les plateformes numériques et l'appui de leurs propriétaires libertariens. Il est pourtant essentiel de mettre des mots « sur ce qui est » pour, ensuite, penser collectivement de nouveaux horizons, autrement plus réjouissants que ceux que les droites extrêmes nous proposent.

Une fenêtre d'Overton toujours plus à droite

Il s'agit d'un concept développé dans les années 1990 par un lobbyiste américain, Joseph Overton. Ce dernier, consultant des représentants politiques, utilisait ce terme afin de désigner le périmètre de ce qu'il était acceptable d'entendre dans les espaces publics et médiatiques. L'intérêt du concept de la fenêtre d'Overton repose sur le fait qu'il définit comme mouvant et manipulable le périmètre de ce qui est « entendable » ou pas par l'opinion publique. En ce sens, une idée considérée comme complètement inaudible et scandaleuse à un moment « T » peut devenir tout à fait acceptable à force de répétition. Ainsi, d'inaudible, une idée ou un concept peut progressivement être introduit dans le débat public et *in fine* dans le corpus législatif. L'extrême droite a très rapidement saisi l'intérêt de cette théorie politique, à l'image de

Jean-Marie Le pen qui, sans jamais vouloir prendre les rênes du pouvoir, a passé sa vie à infuser ses idées dans le débat public ³⁷.

Du côté belge, on s'aperçoit que le plan en septante points du Vlaams Blok destiné à « résoudre le problème de l'immigration » avait suscité un tollé dans les années 1990. Ce plan avait été condamné par le parlement flamand à travers une motion et avait mené au renforcement du cordon sanitaire en Flandre ³⁸. Pourtant, au cours des décennies qui ont suivi, de nombreuses mesures et argumentaires présentés dans ce plan ont fini par être adoptés par les partis traditionnels (création d'un

secrétariat d'État à l'immigration, ouverture et extension des centres fermés, restrictions de l'accès à la nationalité...). De nombreuses autres mesures promues par le Vlaams Blok, il y a déjà près de quatre décennies, sont désormais sérieusement débattues au parlement, au gouvernement et dans les médias ³⁹. Aujourd'hui, la brutalité avec laquelle des représentants politiques tels que Donald Trump, Jair Bolsonaro, Javier Milei ou encore Éric Zemmour s'expriment dans les médias publics, contribue à repousser la fenêtre d'Overton toujours plus loin vers l'extrême droite.

NOTES

- ¹ « Wokisme, migration, traditions : comment le centre Jean Gol s'est mué en outil de la guerre culturelle du MR », *Le Soir*, 31 décembre 2024, <https://www.lesoir.be/wokisme-migration-traditions-comment-le-centre-jean-gol-sest-mue-en-outil-de-la>.
- ² « Corentin de Salle : “Les intellectuels de gauche ont occupé une position hégémonique. Ils imposaient même la sémantique” », *21News*, 2 janvier 2025, <https://www.21news.be/corentin-de-salle-les-intellectuels-de-gauche-ont-occupe-une-position-hegemonique-ils-imposaient-meme-la-semantique>.
- ³ « Georges-Louis Bouchez : “Dans certains médias francophones, tout ce qui n'est pas de gauche est forcément d'extrême-droite” », *MR*, 27 septembre 2023, <https://www.mr.be/georges-louis-bouchez-dans-certains-medias-francophones-tout-ce-qui-nest-pas-de-gauche-est-forcement-dextreme-droite>.
- ⁴ *MR*, « Georges-Louis Bouchez : “Dans certains médias francophones, tout ce qui n'est pas de gauche est forcément d'extrême-droite” ».
- ⁵ Pablo Stefanoni, *La rébellion est-elle passée à droite ? dans le laboratoire mondial des contre-cultures néoréactionnaires*, Cahiers libres (la Découverte, 2022).
- ⁶ « Le MR s'en prend au wokisme, ce “nouveau totalitarisme” », *La Libre*, 1^{er} septembre 2025, <https://www.lalibre.be/belgique/politique-belge/2023/03/03/le-mr-sen-prend-au-wokisme-ce-nouveau-totalitarisme>.
- ⁷ Le « wokisme » est un concept aux contours flous, sans réelle définition. Régulièrement utilisé par les forces politiques réactionnaires des deux côtés de l'Atlantique, il sert surtout à délégitimer toute critique des rapports de domination qui s'exercent au sein de la société.

- 8 Georgios Samaras, « Battleground Europe: The Rise of Anti-Woke Movements and Their Threat to Democracy », *Frontiers in Political Science* (mai 2025), <https://www.frontiersin.org/journals/political-science/articles/10.3389/fpos.2025.1568816/full>.
- 9 « Un conservateur au MR. “La politique est une forme de guerre culturelle” », *Idées, Politique*, 26 septembre 2023, <https://www.revuepolitique.be/un-conservateur-au-mr-la-politique-est-une-forme-de-guerre-culturelle>.
- 10 « “Les visites scolaires à Auschwitz ne sont que des excursions instrumentalisées par la gauche” : l'extrême droite de Giorgia Meloni en plein révisionnisme », *L'Humanité*, 29 octobre 2025, <https://www.humanite.fr/monde/extreme-droite/les-visites-scolaires-a-auschwitz-ne-sont-que-des-excursions-instrumentalisees-par-la-gauche-lextreme-droite-de-giorgia-meloni-en-plein-revisionnisme>.
- 11 « Comment la phobie d'Elon Musk met en lumière nos propres faiblesses », *L'express*, 17 janvier 2025, <https://www.lexpress.fr/idees-et-debats/comment-la-phobie-delon-musk-met-en-lumiere-nos-propres-faiblesses>.
- 12 « Elon Musk Has Become the World's Biggest Hypocrite on Free Speech », *The Guardian*, 15 janvier 2024, <https://www.theguardian.com/commentisfree/2024/jan/15/elon-musk-hypocrite-free-speech>.
- 13 « Quand le Rassemblement national détourne le féminisme au profit de la haine », *Libération*, 3 juillet 2024, <https://www.liberation.fr/idees-et-debats/editorial/quand-le-rassemblement-national-detourne-le-feminisme-au-profit-de-la-haine>.
- 14 « Le RN défenseur des Juifs, comment en est-on arrivé là ? » *Libération*, 5 juillet 2024, <https://www.liberation.fr/idees-et-debats/tribunes/le-rn-defenseur-des-juifs-comment-en-est-on-arrive-la>.
- 15 « Les migrants “empoisonnent” les Etats-Unis : la Maison Blanche condamne les propos de Donald Trump », *L'Opinion*, 18 décembre 2023, <https://www.lopinion.fr/international/les-migrants-empoisonnent-les-etats-unis-la-maison-blanche-condamne-les-propos-de-donald-trump>.
- 16 « Trump accuse les migrants d'importer des “mauvais gènes” aux États-Unis », *7sur7*, 7 octobre 2024, <https://www.7sur7.be/monde/trump-accuse-les-migrants-d-importer-des-mauvais-genes-aux-etats-unis~a106d703>.
- 17 Pour aller plus loin, voir dans ce numéro, l'article : « L'extrême droite sur YouTube : vers une propagation sans modération ? », 74.
- 18 Pour aller plus loin, voir dans ce numéro, l'article : « L'extrême droite sur YouTube : vers une propagation sans modération ? », 74.
- 19 Pour aller plus loin, voir dans ce numéro, l'article : « L'extrême droite sur YouTube : vers une propagation sans modération ? », 74.
- 20 *Le Soir*, *Wokisme, migration, tradition*, 31 décembre 2024.
- 21 « Quand le gouvernement francophone lorgne sur les millions des mouvements engagés politiquement », *Le Soir*, 24 septembre 2025, <https://www.lesoir.be/700977/article/2025-09-24/quand-le-gouvernement-francophone-lorgne-sur-les-millions-des-mouvements-engages>.
- 22 « Le PS va ouvrir une école de militants pour reprendre le contrôle du récit politique », *DHnet*, 23 juillet 2026, <https://www.dhnet.be/actu/belgique/2025/09/10/le-ps-va-ouvrir-une-ecole-de-militants-pour-reprendre-le-controle-du-recit-politique>.
- 23 Pour aller plus loin : Romain Descendre et Jean-Claude Zancarani, *L'œuvre-vie d'Antonio Gramsci* (la Découverte, 2023).
- 24 « L'improbable “gramscisme de droite” », *AOC média*, 24 avril 2023, <https://aoc.media/analyse/2023/04/24/limprobable-gramscisme-de-droite>.
- 25 « Belgian PM to Tell Trump He Is “crossing Red Lines” at Davos », *The Brussels Times*, 20 janvier 2026, <https://www.brusselstimes.com/1927869/belgian-pm-to-tell-trump-he-is-crossing-red-lines-at-davos-tbth>.
- 26 Groupement de recherche et d'études pour la civilisation européenne.
- 27 Voir : « Pour un « Gramscisme de droite, Actes du XVIe colloque du G.R.E.C.E », actes de colloque n°16, avril 1982.

- 28 Razmig Keucheyan, « Alain de Benoist, du néofascisme à l'extrême droite "respectable" : Enquête sur une success story intellectuelle », *Revue du Crieur*, n° 6, 2017, 128-43, <https://doi.org/10.3917/crieu.006.0128>.
- 29 « Ce que veut dire le terme "islamo-gauchisme" pour ceux qui l'emploient... et pour ceux qu'il vise », *France Inter*, 23 octobre 2020, <https://www.radiofrance.fr/franceinter/ce-que-veut-dire-le-terme-islamo-gauchisme-pour-ceux-qui-l-emploient-et-pour-ceux-qu-il-vise>.
- 30 « Le "marxisme culturel", fantasme préféré de l'extrême droite », consulté le 23 juillet 2026, <https://www.lemonde.fr/idees/article/2019/08/28/le-marxisme-culturel-fantasme-prefere-de-l-extreme-droite>.
- 31 Théorie du complot popularisée au début de XX^e siècle et récupérée par les nazis selon laquelle les juifs dirigeaient le mouvement bolchévique et complotaient avec les communistes pour prendre le contrôle de la planète.
- 32 « L'hégémonie culturelle, au-delà des malentendus », *Lava média*, 15 décembre 2022, <https://lavamedia.be/fr/lhegemonie-culturelle-au-dela-des-malentendus>.
- 33 Cercle Engels de Rennes – Études Socialistes CERES, Formation Gramsci – L'hégémonie culturelle, 2025, <https://www.youtube.com/watch?v=uwCNAsgMHgY>.
- 34 Cercle Engels de Rennes – Études Socialistes CERES, Formation Gramsci – L'hégémonie culturelle.
- 35 Fabio Frosini, « De la mobilisation au contrôle : les formes de l'hégémonie dans les "Cahiers de prison" de Gramsci », *Mélanges de l'École française de Rome. Italie et Méditerranée*, n° 128, 2016, <https://doi.org/10.4000/mefrim.2918>.
- 36 Yohann Douet, « La révolution passive chez Antonio Gramsci, entre histoire et politique », *Asté- rion*, n° 25, 2021, <https://doi.org/10.4000/asterion.7716>.
- 37 « La "fenêtre d'Overton", cette stratégie fétiche de l'extrême droite », *La Libre*, 15 janvier 2025, consulté le 23 juillet 2026, <https://www.lalibre.be/debats/entretiens/2025/01/15/la-fenetre-do-verton-cette-strategie-fetichede-lextreme-droite>.
- 38 *Cordon sanitaire – CRISP / Vocabulaire politique*, s. d., consulté le 23 juillet 2026, <https://www.vocabulairepolitique.be/cordon-sanitaire>.
- 39 « En 20 ans, les partis au pouvoir ont repris de nombreux points du Vlaams Belang », *Le Vif*, 13 février 2015, <https://www.levif.be/belgique/en-20-ans-les-partis-au-pouvoir-ont-repris-de-nombreux-points-du-vlaams-belang>.

Les ingénieurs de l'adhésion

Plateformes, agences de com et normalisation des discours de l'extrême droite

Gérard Pirotton

Le 15 juin 2024, L'Écho mettait en évidence le rôle d'une agence de marketing digital. Le MR y avait fait appel pour renforcer sa campagne électorale en région liégeoise. On aurait tort de se focaliser sur le seul recours à des moyens numériques et au déplacement des moyens de financer une campagne électorale. Si l'on veut creuser davantage, il faudra mettre en avant, par exemple, les microciblages que cela permet d'élaborer, ainsi que la manière dont sont construits les messages destinés à chacune des micro-cibles identifiées.

On verra ici comment les professionnel·les du marketing ont pu prendre appui sur les recherches de ces dernières années, en statistiques, en psychologie, en neurosciences et en approches cognitives du langage, pour construire des moyens efficaces en matière de communication persuasive. Destinés à un usage commercial, ces moyens sont aujourd'hui développés à des fins de communication politique, à une large échelle.

L'article exposera quelques repères en ce sens, insistant en conclusion sur les interrogations que ces pratiques adressent aux démocraties, qui doivent reposer sur des citoyen·nes éclairés.

GenderGap

Dans les premiers commentaires qui ont suivi les élections fédérales belges de juin 2024, on a souligné la répartition de genre entre jeunes votants sur l'axe gauche-droite. Une note d'analyse du Cevipol¹ précise ainsi que chez les primo-votants, le constat est assez massif. Pour la tranche d'âge 18-23 ans, 38,24 % des hommes ont voté MR, contre 23,95 % des femmes. Une conclusion s'impose : les messages conçus par le service communication

du MR, à destination de la « cible » 18-23 ans, parlaient manifestement davantage au segment masculin. Ce constat, fait ici en Belgique francophone, est loin d'être une exception. En janvier 2024, un journaliste du Financial Time, John Burn-Murdoch, titrait son article : « À l'échelle mondiale, un nouveau fossé entre les sexes se dessine »². Il y fait état d'études longitudinales menées aux États-Unis, en Corée du Sud, en Allemagne et au Royaume-Uni. Le même phénomène s'observe en Chine ou en Tunisie. Les jeunes femmes sont de plus en plus nombreuses à se positionner comme progressistes (solidarité, égalité, qualité de vie, respect, aspiration à une vie libre et épanouissante...).

Les jeunes hommes, quant à eux, votent à droite et à l'extrême droite. Ils se reconnaissent dans des valeurs virilistes³ et se montrent favorables aux solutions autoritaires. Si le journaliste l'explique, pour les filles, par l'effet du mouvement #Metoo, on est fondé à y voir, dans le cas des garçons, les effets d'un ciblage et d'un usage habile des algorithmes qui régissent les réseaux sociaux^{4,5}.

Illustrons. Aux lendemains des scrutins de juin 2024, L'Écho⁶ note que le MR a eu recours aux services d'une agence spécialisée, pour revoir sa présence sur les réseaux sociaux. L'article expose notamment l'identification de 150 micro-cibles et les moyens de les déterminer. On notera qu'il s'agit d'indicateurs tout autre que ceux qui sont classiquement utilisés en sciences sociales, tels l'âge, le niveau d'étude, la profession ou les revenus. Critères privilégiés ? Attitudes, centres d'intérêt, ce qui attendrit ou indigné... Temps passé sur une publication, clics sur l'icône d'un pouce ou d'une colère, ou encore un « repost » ou un commentaire, sont autant de traces qui en

disent beaucoup sur le profil des personnes. Un même « produit » peut alors être décliné en différents messages, sur la base de ce que l'on a préalablement identifié comme « déclencheur » pour chaque profil.

GUERRE CULTURELLE : INGÉNIEURS ET LOGISTICIENS

Dans le fond, tout cela n'est-il pas de bonne guerre ? Chercher à rejoindre les publics que l'on veut toucher, prendre la bonne mesure de la donne changée par l'émergence des réseaux sociaux et leurs usages... tout cela est très compréhensible. Plus en profondeur, toutefois, il importe d'identifier l'histoire de ces outils, les acteurs qui les élaborent et les stratégies que cela permet de servir.

D'abord concept sociologique, avant d'être aujourd'hui une stratégie politique revendiquée en tant que telle, la notion de guerre culturelle demande un examen approfondi^{7 8}. Toutefois, une guerre ne peut se passer de théories scientifiques et de leurs déclinaisons technologiques. Elle ne peut non plus se passer de logistique et de planification stratégique. Pour explorer ces dimensions, tournons-nous vers l'incontournable livre de Giuliano da Empoli, « Les ingénieurs du chaos »⁹.

L'auteur s'intéresse notamment à Steve Bannon. Si le personnage public, soutien tumultueux de Donald Trump, a l'art de s'attirer les médias, on connaît moins en revanche son histoire personnelle et professionnelle. Pour lui, la politique découle de la culture. C'est donc par la culture (dans le sens anglo-saxon du terme de vision du monde) qu'il entend peser sur la politique, en ayant notamment pour cible les élites, qu'il qualifie de bien-pensantes et traîtres au peuple. Bannon se réclame d'un

« gramscisme d'extrême droite ». Il compte au nombre des fondateurs d'une société de « Big Data », appliquée à la politique, Cambridge Analytica, qui défraya la chronique. Il sera ensuite stratège officiel de la campagne du premier Trump. Cependant, au-delà des États-Unis, Bannon a un projet plus ambitieux : créer une internationale nationaliste et autoritariste. Il rencontre Marine Le Pen et Viktor Orbán, par exemple.

Da Empoli raconte aussi une histoire étonnante¹⁰. Des gamers se sont montrés capables de faire plier la stratégie de l'entreprise propriétaire de leur jeu favori. Ces « guerriers numériques » ne supportaient pas que leur mérite et leur honneur chèrement gagnés soit disqualifiés par la possibilité qui était offerte, à des joueurs en dilettante, d'acheter des trophées virtuels. Bannon découvre alors l'existence de millions de jeunes (hommes) et la force insoupçonnée qu'ils peuvent représenter. L'énergie contestataire de la jeunesse est toujours là, se dit-il. Simplement, il faut savoir la saisir et la canaliser. Il s'intéresse donc à ces communautés digitales qui, sous les radars, n'hésitent pas, pour attirer l'attention, à mobiliser des arguments outranciers et destinés à choquer, avec des propos misogynes ou racistes par exemple. Pour Bannon, ces communautés représentent des forces considérables et bien utiles à qui saura les activer.

Selon lui, *l'establishment* bien-pensant contrôle les médias traditionnels et l'industrie culturelle. En revanche, internet est encore un terrain largement inexploité où s'exprime la frustration de millions d'individus, pleins d'une colère qui n'attend que de trouver sa cible. Bannon la leur propose : l'hégémonie progressiste et *l'establishment* bien-pensant. Et Bannon de leur dire : ils veulent s'en prendre à

vosre liberté d'expression et à vosre anonymat, à l'essence même de vosre cyberculture. Défendez vos droits et vos libertés, unissez-vous à Trump contre *l'establishment*.

On peut aussi évoquer Arthur Finkelstein, proche de Richard Nixon et de Ronald Reagan, connu pour sa méthode de *Microtargeting*, mais surtout pour ses « *negative campaigns* », dénigrant l'adversaire. Il a notamment aidé Viktor Orbán à construire son positionnement contre *l'establishment* et les technocrates de Bruxelles.

Autre acteur de cette incroyable galerie : Dominic Cummings, directeur de la campagne en faveur du Brexit. Comme y insiste da Empoli, il embauche dans son équipe des scientifiques. Pourquoi donc ? Parce que désormais, nos habitudes, nos préférences, nos opinions, voire nos émotions sont identifiables et traçables, ce qui représente des quantités astronomiques de données. Qui dispose des outils théoriques et mathématiques pour gérer et exploiter une telle surabondance de données ? Les physicien·nes, précisément. Da Empoli rencontre Antonio Ereditato, un chercheur en physique des particules. Ce dernier explique :

« Si tu analyses un gaz (...) tu as un nombre de capteurs beaucoup plus bas que le nombre de molécules. Si tu analyses Facebook aujourd'hui, tu as presque autant de capteurs que de molécules, c'est-à-dire d'utilisateurs. Le problème devient alors l'interprétation des données et là intervient l'avantage compétitif du physicien qui, contrairement au politique, est habitué à travailler avec une quantité infinie de données. » ¹¹

C'est ce travail des physicien·nes qui permet d'adresser à chaque électeur·ice un message personnalisé, sans risquer de heurter ou de perdre la sympathie de celles et ceux qui sont sensibles à d'autres dimensions. Il permet la coexistence de messages, pourtant incohérents entre eux. Cette incohérence n'est perceptible par personne, puisque chacun·e ne reçoit que les messages qui correspondent à son propre profil, monitoré en continu.

Ce que les utilisateur·ices des plateformes déposent ainsi de leurs intimités peut être scruté, valorisé et vendu, à qui est capable de l'acheter et de s'en servir. C'est ce que semblent manifester bien faire les organisations et les partis d'extrême droite, en diffusant des messages valorisant la force, l'effort et le mérite, stigmatisant la paresse et la faiblesse et promouvant des solutions qui privilégient la préférence nationale et le recours expéditif à l'autorité.

QUE FAIRE ?

Ce tableau peut sembler bien sombre et désespérant. Pourtant, il n'en est rien, si l'on se convainc d'une chose : si ce façonnage des esprits est le résultat d'une stratégie, ce qui a été fait peut donc être défait. Concentrons-nous alors sur ce qui découle des considérations avancées jusqu'ici.

Au niveau politique, on peut souligner la nécessité d'un contrôle public du contenu des publications sur les réseaux sociaux, à l'instar de ce qui existe dans le cas des médias « traditionnels ». La démocratie prend normalement appui sur des citoyen·nes éclairé·es. Le fait qu'ils et elles soient manipulés par des techniques de marketing est donc très interpellant. Cela pose la question du contrôle

démocratique sur les moyens de communication, y compris numériques. En Fédération Wallonie-Bruxelles, c'est le CSA ¹² qui a en charge la régulation du secteur des médias audiovisuels (contrôle et sanction). Au niveau européen, depuis 2024, c'est au *Digital Services Act* (DSA) de s'en occuper. On se heurte ici à un obstacle d'ordre juridique. Les réseaux sociaux du groupe « Meta » ont été conçus dans un cadre législatif américain, qui absolutise la liberté d'expression, dans une conception libertarienne ¹³. Les tentatives de régulation européennes ne peuvent intervenir qu'à la marge. En conséquence, la construction autonome européenne de plateformes répondant à des besoins sociaux analogues mais qui seraient construites, dès leur conception, sur la responsabilité des plateformes à l'égard des contenus qu'elles diffusent, peut représenter un objectif politique déterminant.

onze choses à faire

Dans son best-seller, « *The All New Don't Think of an Elephant* » ¹⁴, George Lakoff identifie onze choses que les démocrates peuvent faire pour rééquilibrer le débat public, dans le contexte polarisé qui caractérise les États-Unis aujourd'hui. Retenons ici la 9^e : s'unir et coopérer. Par-delà leurs silos respectifs, les acteurs collectifs, petits ou grands, qui portent des enjeux sociétaux, se doivent de reconnaître que la détérioration des débats publics ne concerne pas uniquement leur thème de préoccupation spécifique, mais implique plus globalement celles et ceux qui souhaitent une société inclusive, protectrice, émancipatrice, et qui permettent une bonne vie, sur une terre habitable et respirable. Lakoff y insiste : comprenez l'efficacité de la communication des partisans des solutions autoritaires. Formez-vous, organisez-vous et tenez,

dans la durée, une stratégie concertée qui vise à rééquilibrer les termes du débat public. Cet appel n'a jamais été aussi pertinent.

Fenêtre d'Overton et Frontières poreuses

On en conviendra : les thèmes et le vocabulaire d'extrême droite ont peu à peu intégré les discours ambiants. Une récente interview du Premier ministre, le N-VA Bart De Wever, formule cela assez explicitement, à propos de la migration : « À l'époque, on m'a accusé d'être d'extrême droite, mais je suis en train de gagner la bataille culturelle » ¹⁵. Déplacement, donc, de la fenêtre d'Overton.

Le politologue François Debras ¹⁶ identifie trois traits majeurs permettant de diagnostiquer un discours d'extrême droite et ses différentes déclinaisons.

- L'inégalitarisme, c'est-à-dire une conception essentiellement inégalitaire des rapports sociaux. Si l'expression publique d'opinions racistes est devenue un délit, les formes de contournement de cette contrainte ne manquent pas, à commencer par le terrain des différences culturelles et l'essentialisation des individus.
- Le nationalisme, lorsqu'il est associé à l'homogénéité, la pureté et la souveraineté. La préférence nationale, chère au RN, en est une des manifestations. Un « nous » menacé, perçu comme attaqué, justifie la nécessité de se défendre, ce qui devient un devoir, une impérieuse loyauté.
- Le thème de l'insécurité. Cela découle assez logiquement du point précédent : si chez nous, tout est pur et parfait, les problèmes ne peuvent donc surgir que des autres.

C'est la superposition de ces trois traits qui fournit un instrument d'identification du positionnement à l'extrême droite d'un discours déterminé.

Cette systématisation présente notamment l'avantage de pointer la cohérence et les capacités d'adaptation des organisations et partis d'extrême droite. Elle permet aussi de distinguer d'une part ces productions construites, assumées et d'autre part des éléments de discours d'extrême droite qui peuvent être relayés dans différentes sphères, même si elles ne se réclament apparemment pas de cette idéologie¹⁷. Lorsqu'un journaliste commente les frappes américaines et israéliennes et sur l'Iran et Le Liban, début mars 2026, soulignant le risque d'un nouvel « afflux » de réfugiés en Europe, il utilise une métaphore aquatique, initialement utilisée par Jean-Marie Le Pen, contribuant ainsi à sa normalisation, qui peut être déclinée en flux, vague, quand ce n'est pas tsunami¹⁸. Autre exemple : on se souviendra de la sortie du ministre fédéral de l'emploi, le MR David Clarinval, justifiant les exclusions du chômage par le fait qu'elles toucheront des chômeurs et chômeuses d'origine étrangère.

Des éléments de discours d'extrême droite s'imposent peu à peu, participant ainsi à la porosité des frontières entre ce qui coche toutes les cases identifiant l'extrême droite et ce qui est une reprise complaisante et normalisante, distraite ou délibérée, d'éléments de ses discours.

Résister ? oui, mais, comment ?

Résister. Le livre de Salomé Saqué¹⁹ et le succès qu'on lui connaît peut aussi faire écho à cet autre succès de librairie qu'avait été « Indignez-vous », de Stéphane Hessel²⁰.

Un autre point de vue est toutefois possible, si l'on s'appuie cette fois sur cet autre best-seller, déjà cité plus haut : « *Don't Think of an Elephant* ». « Essayez donc, demande George Lakoff, de ne pas penser à un éléphant ! » C'est tout simplement impossible. Ce titre provocateur entend manifester cette découverte : nos cerveaux ne procèdent pas selon les règles de la logique formelle. Formulons-le de manière volontairement abrupte : nos cerveaux ne captent pas la négation²¹. La consigne « Ne pensez pas à un éléphant » équivaut à la consigne « Pensez à un éléphant ». C'est assez déroutant, convenons-en et cela interpelle nos manières habituelles de nous exprimer. Lorsque nous affirmons, par exemple, « Manifester n'est pas un crime », les mots « manifester » et « crime » s'activent simultanément dans nos cerveaux : la présence d'une négation n'y change rien.

Les implications stratégiques de ce constat sont déterminantes. Nous pourrions les résumer comme ceci : si nous voulons résister, cessons de nous opposer et de nous indigner car, ce faisant, nous contribuons à faire exister dans les débats publics ce à quoi précisément nous entendons nous opposer. Si l'indignation est un de nos moteurs légitimes, il est toutefois contre-productif d'en faire le cœur de nos messages.

L'attitude la plus compatible avec cette conception consiste, non à énoncer ce que nous contestons puis exposer en quoi nous ne sommes pas d'accord, mais à faire positivement exister dans le débat public, d'autres conceptions et visions, qui privilégient le vivre ensemble, le respect sous toutes ses formes ainsi que la grandeur qu'il y a à prendre soin les un·es des autres, comme ce qui définit notre humanité même.

L'espace manque ici pour aller plus avant dans la proposition d'autres pistes, ayant de plus à distinguer les niveaux d'intelligibilité²² autant que d'action auxquels chacune se réfère. Ainsi, au niveau individuel, on pourrait exhorter chacun·e à la vigilance aux mots que nous utilisons.

Quant au niveau de la stratégie globale des partis démocratiques, on ne soulignera jamais assez l'erreur qu'il y a à tenter de récupérer des électeur·ices, en incorporant des mesures

programmatiques et des éléments de langage visant à les rejoindre là où ils et elles ont été mené·es²³. Ce faisant, le risque est grand d'accentuer encore ce glissement, plus à droite en l'occurrence, quand il s'agirait au contraire de les reconquérir, en réaffirmant les fondamentaux du projet initial.

Terminons par ce point central : la qualité de l'information. On a montré les capacités de diffusion des idées d'extrême droite, ainsi que leur habileté à séduire, sous les radars, des segments de plus en plus nombreux des opinions publiques. Hannah Arendt y insiste, en démocratie, la construction d'une opinion publique éclairée nécessite, comme condition essentielle, l'existence d'une information vérifiée. Corollaire : des professionnel·les fiables, pour documenter ces faits et les mettre à disposition du plus grand nombre. Les réseaux sociaux et leurs usages ne peuvent échapper à cette vigilance démocratique.

NOTES

- ¹ Caroline Close et al., *Les dynamiques du vote en Wallonie le 9 juin 2024 : Premiers éléments*, (Bruxelles), 21 juin 2024, <https://cevipol.phisoc.ulb.be/fr/l-actu/les-dynamiques-du-vote-en-wallonie-le-9-juin-2024-premiers-elements>.
- ² John Burn-Murdoch, « A new global gender divide is emerging », *Financial Times*, 26 janvier 2024, <https://www.ft.com/content>.
- ³ Pour aller plus loin, voir dans ce numéro, l'article : « L'extrême droite sur YouTube : vers une propagation sans modération ? », 74.
- ⁴ Alice Evans, « How Courtship Transformed Masculinity », 27 janvier 2024, <https://www.ggd.world/p/how-courtship-transformed-masculinity>.
- ⁵ Pour aller plus loin <https://youtu.be/VrOk1-jChdA>.
- ⁶ « Comment une agence de marketing digital a été cruciale dans le succès du MR à Liège », *L'Echo+*, 9 décembre 2024, <https://www.lecho.behttps://www.lecho.be/dossiers/elections-en-belgique/comment-une-agence-de-marketing-digital-a-ete-cruciale-dans-le-succes-du-mr-a-liege>.
- ⁷ Pour aller plus loin, voir dans ce numéro, l'article : « La guerre culturelle : le grand détournement », 11.
- ⁸ Baptiste ERKES et Gérard Pirotton, dir., *Faire Front - Contrer La Trumpisation Des Esprits, Circuits Courts* (Editions ETOPIA & ALTURA, 2025), 20-30, <https://etopia.be/books/faire-front>.
- ⁹ Giuliano Da Empoli, *Les ingénieurs du chaos* (JC Lattès, 2019).
- ¹⁰ Da Empoli, *Les ingénieurs du chaos*, 106-108.
- ¹¹ Da Empoli, *Les ingénieurs du chaos*, 163-164.
- ¹² CSA : Conseil Supérieur de l'Audiovisuel (<https://www.csa.be>).
- ¹³ Gérard Pirotton, « Reclaim freedom. La liberté comme projet : une émancipation solidaire », *Non Classé, La Revue Nouvelle*, Février, no 2 (2026) : 11-15, <https://revuenouvelle.be/reclaim-freedomla-liberte-comme-projet-une-emancipation-solidaire>.
- ¹⁴ George Lakoff, *The All New Don't Think of an Elephant! Know Your Values and Frame the Debate* (Chelsea Green Publishing, 2014).
- ¹⁵ « Après les nombreuses réactions, De Wever clarifie ses propos sur la Russie », *La Libre.be*, 27 mai 2026, <https://www.lalibre.be/belgique/politique-belge/2026/03/16/apres-les-nombreuses-reactions-de-wever-clarifie-ses-propos-sur-la-russie>.
- ¹⁶ François Debras, *Discours contre-discours et discours alternatifs* (Altura Éditions, 2026).
- ¹⁷ Les vidéos de coaching en musculation, par exemple...
- ¹⁸ Gérard Pirotton, « Les enjeux migratoires au cœur de la bataille culturelle », *En question mars*, n° 156 (2026) : 36-39, <https://centreavec.be/publication/les-enjeux-migratoires-au-coeur-de-la-bataille-culturelle>.
- ¹⁹ Pour aller plus loin, voir dans ce numéro, l'article : « Résister aujourd'hui », 86.
- ²⁰ Stéphane Hessel, *Indignez-vous !*, Ceux qui marchent contre le vent (Indigene Eds, 2011).
- ²¹ Lakoff fait ici une allusion à l'expérience princeps de Daniel Wegner. En 1987, le psychologue expérimentait les effets paradoxaux d'une tentative de contrôle de nos pensées, avec cette consigne : « Pendant 5 min, ne pensez pas à un ours blanc ». Conclusion : tenter volontairement d'éviter une pensée déterminée est inopérant et suscite même cette pensée plus fréquemment et plus intensément. Des observations comparables ont été réalisées dans des contextes divers et trouvent des applications variées, éducatives et thérapeutiques par exemple, mais également communicationnelles.
La négation est pourtant un opérateur logique capital, ce que permet précisément le langage humain. Reconnaître que nos cerveaux n'y sont massivement pas réceptifs peut sembler un renoncement inconcevable. À ce titre, la négation a été étudiée, dans différentes démarches expérimentales et dans disciplines différentes, variant les protocoles, les stimuli et les contextes. Pour un point sur cette question et en ayant conscience des différences entre les approches épistémologiques mobilisées, on peut consulter ce récent article de synthèse (en anglais) : « The Processing of Negation and Polarity: An Overview », <https://link.springer.com/article/10.1007/s10936-021-09817-9>.
- ²² Gérard Pirotton, « Comprendre des réalités sociales : question de niveau », consulté le 27 mai 2026, <https://gerardpirotton.be/organisations-theories/niveaux-d-ardoino>.
- ²³ Gérard Pirotton, « “Une balle dans le pied gauche... ou le droit” : Face au désarroi démocratique, à gauche comme à droite, l'urgence d'une réflexion concertée. | Etopia », 2024, <https://etopia.be/blog/2024/01/24/une-balle-dans-le-pied-gauche-ou-le-droit>.

Dossier

Libéralisme versus illibéralisme : LES APPARENCES D'UN CONFLIT



LIBÉRALISME VS ILLIBÉRALISME : LES APPARENCES D'UN CONFLIT

« Comment un projet qui vide le monde de tout sens, qui dévalorise et déracine la vie et exploite ouvertement le désir [le néolibéralisme], peut-il coexister avec un autre projet axé sur la fixation et l'imposition de sens, la préservation de certains modes de vie, ainsi que la répression et la régulation du désir [l'extrême droite] ? » ¹.

Le terme « illibéralisme » est récemment apparu (ou plutôt réapparu) dans les discours politiques, médiatiques et même académiques pour décrire divers régimes politiques liberticides, populistes et autoritaires. De la Hongrie de Viktor Orbán ou de la Russie poutinienne en passant par Tayyip Erdoğan en Turquie jusqu'au Brésil sous Jair Bolsonaro, l'illibéralisme recouvrirait une nouvelle réalité globale contre laquelle les démocraties libérales devraient se défendre. Doit-on cependant laisser ce terme s'imposer, sans réflexion critique, dans le débat public et jusque dans nos discussions privées ?

C'est la question que les deux articles qui suivent se sont posée. L'un, en analysant de façon critique l'utilisation du terme « illibéralisme » dans les discours politiques européens actuels, et l'autre en proposant un regard désacralisé sur le passé tumultueux du libéralisme en Europe. Chacun à leur manière, ces articles montrent que ce terme totalisant (et rarement défini avec précision) a servi et sert toujours de repoussoir, aussi redoutable qu'arbitraire, à une élite dite libérale en perte de légitimité. La question se pose par exemple de savoir pourquoi certaines personnalités politiques clairement situées à l'extrême droite de l'échiquier politique, comme Georgia Meloni, échappent encore, notamment aux yeux de l'élite libérale européenne, à la catégorie « illibérale ». Il sera donc question non seulement de comprendre ce à quoi sert l'opposition entre libéralisme et illibéralisme, mais aussi de relativiser cette opposition. Hier comme aujourd'hui, qualifier une politique d'« illibérale » sert parfois à légitimer des politiques considérées comme libérales *par comparaison*, alors même qu'elles contribuent incontestablement au glissement vers l'autoritarisme, voire au processus de fascisation de la société ².

DÉFINIR LE LIBÉRALISME ?

Le libéralisme peut être défini de plusieurs manières selon le registre (politique, économique, culturel...) et l'époque où on le situe. Il dépend aussi de la langue utilisée, puisqu'en anglais il est plus souvent associé à une pensée progressiste fondée sur les droits humains et l'état de droit, alors qu'en français il fait plutôt référence à des politiques économiques orientées vers le marché et la concurrence. Ici on ne cherchera pas à identifier la « meilleure » définition du libéralisme, comme si on pouvait en saisir l'essence profonde. On fera plutôt l'observation de son utilisation variée, parfois confuse et contradictoire, par les acteurs politiques, économiques et médiatiques qui s'en prévalent. La capacité à définir ce qui relève du libéralisme et à exclure ce qui est dit « illibéral » est au cœur des relations de pouvoir contemporaines et du processus de *mainstreaming* (normalisation et légitimation) des idées.

Suivant la théorie des Lumières, les « biens individuels », comme la propriété privée mais aussi la vie ou la santé, sont censés être garantis par un État libéral « neutre » contre tout ordre rigide de statuts et de privilèges. Mais la neutralité de l'État libéral s'est plutôt révélée être un mythe. Un fantasme théorique qui sert à faire apparaître comme scientifiques ou strictement objectives les valeurs morales et les normes que cet État, dans la multitude des conflits qui le parcourent, est en permanence en train de produire. Il gouverne et s'immisce sans cesse dans la vie des individus en y arbitrant ce qui est bon ou mauvais, utile ou nuisible. C'est ce que Michel Foucault a appelé la « biopolitique » : mobiliser toutes les techniques politiques (en santé publique, politiques sociales, monnaie et fiscalité...) et scientifiques (statistiques, analyses de risque...) pour produire et réguler la vie de la population. Ou plutôt pour inciter la population à se gouverner elle-même, à s'autoévaluer, à se rendre disponible économiquement. Dans chaque contexte national ou régional, dans chaque moment de l'histoire récente, cette gouvernmentalité a trouvé des techniques d'ingérence nouvelles sur les corps et l'organisation des individus³.

¹ Wendy Brown (2006), *American Nightmare: Neoliberalism, Neoconservatism, and De-Democratization: Neoliberalism, Neoconservatism, and De-Democratization*, *Political Theory*, 34(6), 690-714.

² Aurélien Mondon, « Really existing liberalism, the bulwark fantasy and the enabling of reactionary, far right politics », *Constellations* 32, n° 1 (2025): 6, <https://doi.org/10.1111/1467-8675.12749>.

³ Jérôme Lamy, « Les sources libérales de la biopolitique », *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique*, n° 123 (avril 2014): 123, <https://doi.org/10.4000/chrhc.3509>.



Le libéralisme marche à pied de l'extrême droite ?

Boris Fronteddu

« Une forme de guerre civile »

Dans ses vœux à la presse inaugurant l'année 2018, le président français Emmanuel Macron mettait en garde contre la tentation de « l'illibéralisme politique ». Tentation qui, en premier lieu, ferait peser une menace sur les journalistes et les médias. Cette tentation illibérale ou « populiste » serait croissante « aux frontières de l'Europe comme au sein de l'Europe ». Partant de ce constat, le président conclut qu'il revient à la France, en coopération avec d'autres pays européens, de mener de front le combat contre ce courant politique en vue de défendre la démocratie ¹.

Face à eux se trouverait donc une constellation grandissante de gouvernements illibéraux. La Russie et les membres du Club de Visegrad ² sont parmi les exemples les plus souvent cités de gestion « illibérale » (on aurait pu ajouter à cette liste et de façon non exhaustive, la Turquie d'Erdogan, l'Argentine de Milei et les États-Unis de Trump). Le représentant le plus célèbre de cette tendance politique est sans aucun doute l'ancien Premier ministre hongrois Viktor Orbán qui revendiquait avec fierté l'exercice d'une « démocratie illibérale » ³.

Cependant, l'illibéralisme demeure un concept aux contours flous sans réelle définition. La liste de ses adeptes tend donc à varier en fonction de celui qui les désigne et, peut-être surtout, en fonction du contexte et des intérêts géopolitiques du moment. Ainsi, depuis les législatives de 2023, la Pologne est sortie du club des régimes illibéraux en élisant à sa tête l'ancien président du Conseil européen Donald Tusk, issu du parti de centre droit « Plateforme citoyenne ». Une élection qui a marqué l'institution d'un gouvernement qualifié par la

presse de « pro-européen » ⁴. Ce revirement a néanmoins été relativisé en août 2025 lors de l'élection du nationaliste Nawrocki à la présidence du pays, instaurant « une cohabitation difficile » avec le gouvernement de Tusk ⁵. En mai 2026, c'est Viktor Orbán qui perdait les élections législatives face à son principal opposant, Péter Magyar issu du centre droit. La présidente de la Commission européenne a fait part de son enthousiasme, affirmant que ce vote représente « un pays qui a repris son chemin européen » ⁶.

Si les protagonistes sont interchangeable, le décor, lui, est planté. Deux modèles de société antagonistes s'affrontent. D'un côté, le modèle libéral incarné par Emmanuel Macron et de l'autre, le modèle illibéral popularisé par Viktor Orbán. Les deux représentants politiques n'ont d'ailleurs pas hésité à faire de cet affrontement, une bataille existentielle. En 2018, devant le Parlement européen, Emmanuel Macron déclarait qu'une « forme de guerre civile réapparaît en Europe » ⁷. Quelques années plus tard, galvanisé par la victoire de Donald Trump aux États-Unis et le succès des Patriotes pour l'Europe au Parlement européen, Viktor Orbán appelait ses alliés à une « reconstruction de l'Occident » ⁸.

Géométrie variable

En Europe, si ce schisme a surtout été popularisé par Orbán et Macron, il a néanmoins percolé dans les configurations politiques nationales. En Belgique francophone, le Mouvement réformateur (MR) en a, par exemple, fait son slogan de campagne : « fier d'être libéral ». Son président s'affirme comme le représentant d'un libéralisme constituant « un rempart à la fois contre l'extrême gauche, contre l'extrême droite et contre toute forme

de radicalisme dans la société »⁹. Il s'inscrit pleinement dans l'idée que le modèle de « démocratie libérale » constituerait le cadre normatif idéal pour toute société. Toute déviation de ce cadre constituerait automatiquement une dérive désignée comme « radicale », voire « extrémiste »¹⁰.

Cette utilisation générique du concept de libéralisme présente l'avantage de se référer au libéralisme à la fois économique, culturel et politique, induisant l'idée que l'un ne pourrait pas exister sans l'autre. Ce narratif implique qu'il n'existerait pas d'alternative non extrémiste ou non autoritaire à l'économie de marché. Toute remise en cause de cette dernière est donc perçue et traitée comme une « crise de valeur ». Dans ce cadre, le choix de l'illibéralisme serait la conséquence d'une mauvaise information voire d'une incompréhension des enjeux politiques et non celle de l'incapacité de la mondialisation néolibérale à tenir à ses promesses. Cela permet de neutraliser les critiques profondes de l'ordre économique libéral tout en rendant légitime aux yeux de l'opinion publique la mise en place d'états d'exception ou d'états d'urgence, cyniquement, au nom de la défense de ce cadre libéral¹¹.

Par ailleurs, une telle compréhension de la « démocratie libérale » permet également d'occulter une réalité historique bien plus contrastée. Et pour cause, l'ensemble des droits sociaux, économiques et culturels que ce narratif tend à désigner comme inhérents à la démocratie libérale (séparation des pouvoirs, État de droit, liberté de la presse, liberté syndicale...) ont été obtenus par le biais de luttes sociales collectives contre les réticences de l'élite libérale de l'époque. En d'autres termes, aucun de ces droits n'est « naturellement » lié à

la démocratie libérale et celle-ci n'en garantit pas le maintien¹². Les projets de loi visant à restreindre le droit de manifester¹³, à faciliter la dissolution d'associations sur ordre du pouvoir exécutif¹⁴ ou encore le refus du gouvernement de se conformer aux décisions judiciaires concernant l'accueil des migrants¹⁵ en constituent autant d'exemples.

Dans le même temps, l'utilisation du terme « illibéralisme » pour désigner un gouvernement violant les libertés fondamentales et les fondements de l'État de droit a eu pour conséquence d'« euphémiser » ces pratiques. La notion d'« illibéralisme » a ainsi progressivement remplacé celle d'« autoritarisme ». Et cela, tout en offrant l'opportunité aux démocraties libérales autoproclamées de rendre plus acceptables les reculs des droits qu'elles ont elles-mêmes implémentés. Le cynisme de ce positionnement politique pourrait se résumer par « ne vous plaignez pas, ça pourrait être pire, regardez en face »¹⁶. Enfin, la désignation d'un modèle « illibéral » censé représenter l'exact inverse de la « démocratie libérale » lui a paradoxalement conféré une certaine crédibilité en tant qu'alternative politique. Viktor Orbán ne s'y est d'ailleurs pas trompé en choisissant de s'approprier et de revendiquer le terme¹⁷. Pourtant, si l'on dépasse le niveau discursif et que l'on analyse les faits politiques, il apparaît rapidement que « modèle libéral » et « illibéral » ne constituent pas vraiment les antithèses qu'ils sont censés incarner. Ils tendraient même plutôt à se confondre.

L'inverse et son contraire

En août 2024, le chantre du modèle libéral, Emmanuel Macron, est accusé par l'opposition politique de son pays de « dérive illibérale »¹⁸. Cela faisait suite à son refus de

nommer la candidate du Nouveau Front Populaire, Lucie Castets, au poste de Premier ministre après la victoire de la gauche aux élections législatives de 2024. Plutôt qu'une dérive, un bref regard sur son héritage politique permet de comprendre qu'il s'agissait plutôt de la poursuite d'une fuite en avant. À tel point que si ce mode de gouvernement avait été le fait d'un adversaire politique, Emmanuel Macron n'aurait eu aucun mal à le qualifier d'illibéral. Citons par exemple : la répression violente des mouvements sociaux¹⁹ et notamment des gilets jaunes ou des opposants aux méga-bassines de Sainte-Soline, la restriction de l'accès à l'information pour les journalistes²⁰, la dissolution d'associations par le pouvoir exécutif^{21 22}, le durcissement de la politique migratoire²³, l'exaltation du nationalisme²⁴, la récupération de termes propres à l'extrême droite telle que « ensauvagement » et « décivilisation »...²⁵

Du côté belge, on observe que le MR a opéré un recentrage idéologique autour de thématiques chères à l'extrême droite : immigration, sécurité, wokisme, criminalisation des mouvements antifascistes... À ce titre, la polémique créée par le ministre fédéral à l'Emploi diffusant de faux chiffres sur l'origine des exclus du chômage²⁶ contraste fortement avec l'idée d'un parti libéral « rempart contre les extrêmes »²⁷. De façon plus générale, cette tendance à embrasser les grands thèmes de l'extrême droite s'observe jusque dans les arcanes de la Commission européenne qui se présente pourtant comme la garante de la démocratie libérale²⁸. La Commission Von der Leyen — (2014-2019) avait, par exemple, créé un Commissariat regroupant à la fois les portefeuilles de l'asile et de la migration et la « promotion du mode de vie européen ». En d'autres termes, le mode de vie européen n'y était perçu que par le prisme

de la menace à laquelle l'exposeraient les flux migratoires. Un choix profondément politique puisque la Commission aurait très bien pu faire en sorte que la « promotion du mode de vie européen » soit par exemple incarnée par la protection des systèmes de sécurité sociale et la garantie des droits humains²⁹. De manière plus générale, les accords de coopération migratoire entre l'UE et des pays tiers tels que la Libye et la Turquie ou encore la détention de migrants (en ce compris de mineurs non accompagnés) démontrent un véritable mépris pour les droits humains et l'inanité d'un libéralisme rempart contre les autoritarismes³⁰.

L'autoritarisme comme nouvelle norme ?

Nous l'avons vu, l'opposition discursive entre « démocratie libérale » et « illibérale » ne résiste pas à l'épreuve des faits. Au pouvoir en Italie depuis 2022, Giorgia Meloni impose un style politique qui bouscule ce narratif en perte de crédibilité. Et pour cause, d'une part, la Première ministre italienne Giorgia Meloni est ponctuellement présentée par la presse comme la présidente d'un parti d'extrême droite et héritière du Mouvement social italien, un groupuscule fondé par d'anciens fascistes.³¹ D'autre part, on salue son sérieux et sa gestion des finances publiques, à tel point que certains éditorialistes l'érigent en exemple à suivre³². Sur la scène internationale, la Première ministre italienne séduit de Donald Trump³³ à Ursula von der Leyen³⁴ en passant par Joe Biden³⁵. Ce qu'il restait de l'antagonisme libéral-illibéral semble ainsi s'évaporer lorsqu'il s'agit de chanter les louanges de la dirigeante d'extrême droite.

Pourtant, dans un article de Mediapart intitulé « Giorgia Meloni, nouvelle égérie de la

bourgeoisie française »³⁶, les journalistes Romaric Godin et Ellen Salvi remettent en cause les résultats budgétaires du gouvernement Meloni, parlant d'« illusion d'optique ». Objectivement, la gestion budgétaire du gouvernement italien ne donnerait pas de meilleurs résultats que celle de l'exécutif français. Et les journalistes de s'interroger : « pourquoi voit-on dès lors fleurir autant de titres sur la “reprise” de l'économie italienne ? ».

Ils perçoivent une « droite traditionnelle » française en recherche d'un nouveau modèle suite à l'essoufflement de la dynamique qui avait soutenu Emmanuel Macron en 2017. Face aux craintes pour l'avenir que génèrent les crises économique, sociale et écologique, la droite traditionnelle tendrait à se tourner vers le libéralisme autoritaire pour la représenter. Moins outrageuse que Donald Trump, Giorgia Meloni propose une « gestion répressive favorable au capital », un modèle susceptible de rassembler du centre à l'extrême droite. Et pour cause, Giorgia Meloni a bien compris ce que les tenants de la démocratie libérale considéraient comme une condition *sine qua non* pour éviter la case diabolisation. Elle fait preuve d'un soutien inconditionnel au projet européen et, surtout, à son marché unique et offre une contribution enthousiaste à l'OTAN³⁷ (même si cela doit parfois la pousser parfois au bout de ses contradictions³⁸). Klaus Welle, Secrétaire général du Parlement européen de 2009 à 2022 et ancien président du Parti populaire européen (PPE, centre droit) a d'ailleurs exprimé que le principal problème des partis d'extrême droite se situait au niveau de leur euroscepticisme plutôt qu'au niveau de leurs positions sur l'immigration³⁹.

DE LA COHABITATION À L'HYBRIDATION

La « démocratie libérale » ne suscite plus l'engouement au fur et à mesure que l'inadéquation entre le discours et le réel devient de plus en plus difficile à justifier. Dans ce cadre, l'antagonisme avec le modèle illibéral a rapidement fait place à la collaboration pragmatique. En 2022 déjà, la Suède voyait les conservateurs et les chrétiens-démocrates s'associer à l'extrême droite pour gouverner le pays⁴⁰. Un an plus tard, en Finlande, le parti d'extrême droite « les Vrais Finlandais » entrait dans la coalition gouvernementale avec les chrétiens-démocrates et la droite traditionnelle. En 2024, en France, le bloc central s'est allié avec les Républicains et le Rassemblement national pour faire barrage au Nouveau Front Populaire⁴¹. La même année, aux Pays-Bas, le parti d'extrême droite PVV était entré dans un gouvernement de coalition avec des partis de droite libérale et de centre droit⁴². Le parti de Giorgia Meloni gouverne, pour sa part, en coalition avec La Lega (autre parti d'extrême droite), « Forza Italia » (droite berlusconienne) et le parti centriste « Noi Moderati » (« Nous, modérés »). Quant à la Belgique, la droite libérale du MR a reçu le soutien du Vlaams Belang⁴³. Et cette liste est loin d'être exhaustive.

Les digues ayant progressivement été démolies, la cohabitation entre des partis issus de la « démocratie libérale » et des partis d'extrême droite semble aujourd'hui faire place à une sorte d'hybridation. À tel point que la politique intérieure fascisante de Giorgia Meloni⁴⁴ ne suscite l'ire ni de la Commission européenne, ni des défenseurs autoproclamés des valeurs libérales. Au contraire, elle est aujourd'hui devenue source d'inspiration. Le modèle proposé par Meloni se traduit par

un exercice autoritaire du pouvoir afin d'assurer la survie du libéralisme économique sans plus s'embarrasser – même au niveau discursif – de sa dimension politique et culturelle.

Au programme : des mesures liberticides toujours plus nombreuses et un marché, toujours plus libre.

NOTES

- ¹ « Vœux à la presse : “tentation illibérale”, qu’a voulu dire Macron ? », *Le Point*, 4 janvier 2018, <https://www.lepoint.fr/politique/voeux-a-la-presse-tentation-illiberales-qu-a-voulu-dire-macron>.
- ² La Hongrie, la Pologne, la République Tchèque et la Slovaquie.
- ³ « Viktor Orban, le maître d’une Hongrie “illibérale” », *Euractiv*, 4 avril 2022, <https://euractiv.com/fr/news/viktor-orban-le-maitre-dune-hongrie-illiberale>.
- ⁴ « En Pologne, le gouvernement pro-européen de Donald Tusk dans la tourmente », *Le Monde*, 22 juillet 2025, <https://www.lemonde.fr/international/article/2025/07/22/en-pologne-le-gouvernement-pro-europeen-de-donald-tusk-dans-la-tourmente>.
- ⁵ « Pologne : le président nationaliste Karol Nawrocki prend ses fonctions, une cohabitation difficile s’installe », *Toute l’Europe*, 6 août 2025, <https://www.touteleurope.eu/vie-politique-des-etats-membres/pologne-le-president-nationaliste-karol-nawrocki-prend-ses-fonctions-une-cohabitation-difficile-s-installe>.
- ⁶ « Élections législatives en Hongrie : Viktor Orban reconnaît sa défaite “douloureuse”, Péter Magyar proclame “Nous avons libéré la Hongrie” », *RTBF*, 12 avril 2026, <https://www.rtbef.be/article/elections-legislatives-en-hongrie-viktor-orban-reconnait-sa-defaite-douloureuse>.
- ⁷ « Ce qu’il faut retenir du grand oral de Macron au Parlement de Strasbourg », *Ouest-France*, 17 avril 2018, <https://www.ouest-france.fr/europe/ue/europe-ce-qu-il-faut-retenir-du-discours-de-macron-au-parlement-de-strasbourg>.
- ⁸ « Orbán déclare une offensive pour “occuper Bruxelles” au début de la présidence de Trump », *Euronews*, 20 janvier 2025, <https://fr.euronews.com/my-europe/2025/01/20/orban-declare-une-offensive-pour-occuper-bruxelles-au-debut-de-la-presidence-de-trump>.
- ⁹ « Vœux du MR à Liège : Georges-Louis Bouchez réaffirme le MR comme rempart contre l’extrémisme », *Georges-Louis Bouchez*, 8 janvier 2025, <https://glbouchez.be/voeux-du-mr-a-liege-georges-louis-bouchez-reaffirme-le-mr-comme-rempart-contre-lextrémisme>.
- ¹⁰ « Du bon usage de l’ennemi », *Le Monde diplomatique*, juin 2022, <https://www.monde-diplomatique.fr/2022/06/PIELLER/64793>.
- ¹¹ « C’est la faute au peuple », *Le Monde diplomatique*, 1 juillet 2024, <https://www.monde-diplomatique.fr/2024/07/A/67157>.
- ¹² Aurelien Mondon, « I Was Gonna Fight Fascism...The Need for a Critical Approach to Illiberalism », *Journal of Illiberalism Studies*, *Illiberalism.org*, 15 mai 2024, <https://www.illiberalism.org/i-was-gonna-fight-fascismthe-need-for-a-critical-approach-to-illiberalism>.
- ¹³ « Le droit de protester à nouveau menacé en Belgique », *Syndicats Magazine*, 25 juin 2025, <https://syndicatsmagazine.be/droit-de-protester-menace-belgique>.
- ¹⁴ « Dissoudre une association sur décision du gouvernement ? Notre liberté d’association est menacée », *Ligue des droits humains*, 3 novembre 2025, <https://www.liguedh.be/dissoudre-une-association-sur-decision-du-gouvernement-notre-liberte-dassociation-est-menacee>.

- 15 « Quatrième année de la politique de non-accueil : plus de 10 000 condamnations pour l'Etat Belge et toujours 3 000 personnes dans la rue », *Caritas International*, 17 mars 2025, <https://www.caritasinternational.be/fr/asile-et-migration/quatrieme-annee-de-la-politique-de-non-accueil-plus-de-10-000-condamnations-pour-letat-belge-et-toujours-3-000-personnes-dans-la-rue>.
- 16 Mondon, « I Was Gonna Fight Fascism... The Need for a Critical Approach to Illiberalism ».
- 17 « Viktor Orban, le maître d'une Hongrie "illibérale" ».
- 18 « Nouveau premier ministre : Emmanuel Macron poursuit ses consultations mercredi en recevant Les Républicains ; Olivier Faure contesté au PS », *Le Monde*, 28 août 2024, <https://www.lemonde.fr/politique/live/2024/08/27/en-direct-nouveau-premier-ministre-emmanuel-macron-dit-recevoir-a-l-elysee-ceux-qui-veulent-uvrer-pour-l-interet-superieur-du-pays-avec-un-nouveau-cycle-de-consultations>.
- 19 « "Gilets jaunes" : l'ONU demande à la France d'enquêter sur "l'usage excessif de la force" », *Le Monde*, 6 mars 2019, <https://www.lemonde.fr/societe/article/2019/03/06/l-onu-demande-a-la-france-une-enquete-sur-l-usage-excessif-de-la-force-pendant-les-manifestations-de-gilets-jaunes>.
- 20 Nils Wilcke, « Comment Emmanuel Macron verrouille violemment la presse », *Politis*, 30 septembre 2024, <https://www.politis.fr/articles/2024/09/politique-comment-macron-verrouille-violemment-la-presse>.
- 21 « Le Conseil d'Etat annule la dissolution des Soulèvements de la Terre », *Le Monde*, 9 novembre 2023, <https://www.lemonde.fr/societe/article/2023/11/09/le-conseil-d-etat-annule-la-dissolution-des-soulevements-de-la-terre>.
- 22 « Dissolution d'associations, comment le gouvernement repart à l'offensive », *La Croix*, 12 juin 2025, <https://www.la-croix.com/societe/dissolution-d-associations-comment-le-gouvernement-repart-a-loffensive>.
- 23 Voir par exemple : William Audreau, « Le projet de loi "immigration" a bien été adopté avec les voix du Rassemblement national », *Le Monde*, 20 décembre 2023, https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2023/12/20/le-projet-de-loi-immigration-a-bien-ete-adopte-avec-les-voix-du-rassemblement-national_6206884_4355770.html.
- 24 « Réarmement démographique : "La définition des femmes ne s'arrête pas à leur capacité de reproduction" », *RTBF*, 13 février 2024, <https://www.rtb.be/article/rearmement-demographique-la-definition-des-femmes-ne-s-arrete-pas-a-leur-capacite-de-reproduction>.
- 25 « Macronie 2017-2024 : sept ans à renforcer le RN », *L'Humanité*, 4 octobre 2024, <https://www.humanite.fr/politique/emmanuel-macron/macronie-2017-2024-sept-ans-a-renforcer-le-rn>.
- 26 « "57 % des exclus du chômage ne sont pas Belges" : le chiffre est faux, c'est 19 % », *RTBF*, 29 octobre 2025, <https://www.rtb.be/article/57-des-exclus-du-chomage-ne-sont-pas-belges-le-chiffre-est-faux-c-est-19-11624204>.
- 27 « Vœux du MR à Liège ».
- 28 En juillet 2025, sa Présidente mettait en garde le Parlement européen sur le « combat [qui se joue] entre démocratie et illibéralisme » (voir par exemple le discours d'Ursula Von der Leyen du 7 juillet 2025 en séance plénière du Parlement européen).
Voir également les multiples recours à l'encontre des mesures liberticides adoptés en Hongrie et en Pologne, par exemple : Sandor Zsiros, « Confrontation ahead: EU Commission demands that Hungary withdraws draft transparency law », *Euronews*, 24 mai 2025, <https://www.euronews.com/my-europe/2025/05/24/confrontation-ahead-eu-commission-demands-that-hungary-withdraws-draft-transparency-law>.
- 29 « Promotion de notre mode de vie européen - Commission européenne », consulté le 23 juillet 2026, https://commission.europa.eu/strategy-and-policy/priorities-2019-2024/promoting-our-european-way-life_fr.
- 30 « Accord sur de nouvelles règles européennes en matière de retour des migrants », *Parlement européen*, 1 juin 2026, <https://www.europarl.europa.eu/news/fr/press-room/20260518IPR43408/accord-sur-de-nouvelles-regles-europeennes-en-matiere-de-retour-des-migrants>.
- 31 « Meloni: "La fiamma nel simbolo di Fdi? Continuità con il Movimento sociale e An" », *Il Fatto Quotidiano*, 3 mai 2024, <https://www.ilfattoquotidiano.it/2024/05/31/meloni-la-fiamma-nel-simbolo-di-fdi-continuita-con-il-movimento-sociale-e-an/7570035>.

- 32 « Giorgia Meloni, l'acrobate : enquête sur un phénomène », *Le Point*, 23 juillet 2025, https://www.lepoint.fr/monde/giorgia-meloni-l-acrobate-enquete-sur-un-phenome-ne-23-07-2025-2595014_24.php.
- 33 « Meloni very strong leader, doing a good job says Trump », *Ansa*, 13 octobre 2025, <https://www.ansa.it/english/news/politics/2025/10/13/meloni-very-strong-leader-doing-a-good-job-says-trump>.
- 34 Aleksandra Krzysztoszek, « Qu'il y a-t-il derrière le rapprochement entre Ursula von der Leyen et Giorgia Meloni ? », *Euractiv*, 29 janvier 2024, <https://euractiv.fr/news/quil-y-a-t-il-derriere-le-rapprochement-entre-ursula-von-der-leyen-et-giorgia-meloni>.
- 35 « États-Unis : Joe Biden reçoit chaleureusement Giorgia Meloni à la Maison Blanche », *France 24*, 28 juillet 2023, <https://www.france24.com/fr/am%C3%A9riques/20230727-giorgia-meloni-chaleureusement-re%C3%A7ue-%C3%A0-la-maison-blanche-par-joe-biden>.
- 36 « Giorgia Meloni, nouvelle égérie de la bourgeoisie française », *Mediapart*, 24 septembre 2025, <https://www.mediapart.fr/journal/international/240925/giorgia-meloni-nouvelle-egerie-de-la-bourgeoisie-francaise>.
- 37 « Secretary General visits Italy, welcomes contributions to NATO and support for Ukraine », OTAN, 8 mai 2024, <https://www.nato.int/en/news-and-events/articles/news/2024/05/08/secretary-general-visits-italy-welcomes-contributions-to-nato-and-support-for-ukraine>.
« Dépenses de défense : l'Italie atteint l'objectif de 2 % de son PIB avant le sommet de l'OTAN », *Euractiv*, 16 mai 2025, <https://euractiv.com/fr/news/depenses-de-defense-litalie-atteint-lobjectif-de-2-avant-le-sommet-de-lotan>.
- 38 « Italy Allowed US Planes to Use Bases in Iran War, NATO's Rutte Says », *POLITICO*, 24 juin 2026, <https://www.politico.eu/article/nato-mark-rutte-italy-us-bases-iran-war>.
- 39 Hans Kundnani, « L'extrême droite et l'Union européenne : », *Esprit* Avril, n° 4 (2024) : 69-78, <https://doi.org/10.3917/espri.2404.0069>.
- 40 « Suède : Tidö 2.0, le "mariage d'amour" entre la droite libérale et l'extrême droite », *Le Monde*, 18 octobre 2025, <https://www.lemonde.fr/international/article/2025/10/18/suede-tido-2-0-le-mariage-d-amour-entre-la-droite-liberale-et-l-extreme-droite>.
- 41 « À l'Élysée, le RN d'accord avec la Macronie et LR pour faire barrage au NFP », *Huffington Post*, 26 août 2024, https://www.huffingtonpost.fr/politique/article/a-l-elysee-le-rn-d-accord-avec-la-macronie-et-lr-pour-faire-barrage-au-nfp_238787.html.
- 42 « Pays-Bas : Geert Wilders quitte la coalition, entraînant la chute du gouvernement », *Toute l'Europe*, 3 mars 2025, <https://www.touteleurope.eu/vie-politique-des-etats-membres/pays-bas-geert-wilders-quitte-la-coalition-entrainant-la-chute-du-gouvernement>.
- 43 « "Le Flamand est mieux protégé par Bouchez que par De Wever" : le président du MR reçoit le soutien du chef de l'extrême droite flamande », *La Libre*, 12 novembre 2025, <https://www.lalibre.be/belgique/politique-belge/2025/11/12/le-flamand-est-mieux-protege-par-bouchez-que-par-de-wever-le-president-du-mr-recoit-le-soutien-du-chef-de-lextreme-droite-flamande>.
- 44 Attaques contre les minorités sexuelles, intimidation de la presse indépendante, réécriture de la Constitution, réhabilitation des fascistes, restrictions du droit à l'avortement...

DÉSACRALISER LE LIBÉRALISME

Emma Raucent



INTRODUCTION

Dans certains médias et discours politiques, une nouvelle rhétorique a vu le jour. Celle qui oppose la démocratie libérale et la démocratie dite « illibérale ». En Europe, comme l'article précédent l'a démontré, cette opposition met en scène, en les renvoyant dos à dos, le « modèle européen » défendu notamment par Emmanuel Macron et les gouvernements dits « illibéraux » dont Viktor Orbán, l'ancien Premier ministre hongrois, était le porte-voix. Le camp de l'état de droit et de la liberté, contre le camp du populisme et des extrêmes (qu'ils soient de gauche ou de droite). Cette opposition présente le monde politique de façon assez simple et binaire au moment même où il nous apparaît en réalité de plus en plus complexe et sens dessus dessous. Surtout, cette opposition masque les racines profondes de la montée de l'extrême droite en Europe ainsi que les liaisons ambiguës et intestines qu'elle entretient avec les régimes (néo-)libéraux.

Ce sont donc quelques-unes de ces racines et liaisons que nous proposons de déterrer dans cet article. L'idée n'est pas d'établir un lien direct de cause à effet entre le libéralisme et la montée des nouvelles droites extrêmes, ni surtout de les assimiler. L'objectif est plutôt d'identifier les nuances qui caractérisent le(s) libéralisme(s), appréhendés ici comme phénomènes historiques (et non comme un idéal abstrait). De faire voir le libéralisme comme une « arme culturelle indispensable pour justifier une société de marché minée par ses contradictions internes »¹. D'identifier comment, de ces contradictions, naissent et prospèrent des formes politiques réactionnaires et autoritaires. Pour cela, trois concepts propres

à l'histoire du libéralisme seront tour à tour analysés : l'état d'exception (ou d'urgence), le libéralisme autoritaire et le néolibéralisme.

ÉTAT D'EXCEPTION ET HISTOIRE (NÉO-) COLONIALE

Dans l'histoire, de prime abord, on croit remarquer de nombreux écarts entre d'une part la pensée libérale, fondée sur les libertés individuelles et l'égalité universelle, et d'autre part les *politiques* dites libérales, ayant parfois largement reposé sur des pratiques discriminantes. À commencer par l'histoire des empires coloniaux, entreprise d'appropriation et d'exploitation massive de terres étrangères et de leurs peuples. À y regarder de plus près, on voit en fait que le libéralisme est une pensée qui a servi l'impérialisme colonial : pour justifier celui-ci, les penseurs et acteurs libéraux invoquent « la mission civilisatrice » des nations européennes, l'impératif de diffusion de la démocratie, de la liberté politique et économique, l'intervention « humanitaire »... Ont ainsi été légitimées les « guerres justes » des dites démocraties libérales entreprises contre les Autres, les peuples « primitifs ». Il ne s'agit pas là d'une contradiction ou d'un détournement de la pensée libérale. Au contraire, et c'est la thèse que défend Eugénie Mérieau², le libéralisme est intrinsèquement dual : « il fonctionne et se déploie en intégrant les uns – les hommes libres, les propriétaires de la métropole, les Anglais ou les Français – pour mieux exclure les autres – les esclaves, colonisés, étrangers – et vice-versa : la liberté pour les uns, la dictature pour les autres »³.

Le concept qui permet de résoudre cette apparente contradiction et de justifier cet effet d'exclusion, c'est l'état d'exception ou l'état d'urgence. Alors qu'on institue l'état de droit

dans la métropole, il serait nécessaire d'instaurer un état d'exception dans la périphérie, la colonie. La coexistence de ces deux ordres juridiques, l'un démocratique l'autre martial ou autoritaire, repose sur la distinction des statuts des peuples, sur un dualisme raciste « barbare/civilisé »⁴.

L'état d'exception ?

L'état d'exception suspend l'application de la Constitution, ou plus précisément, le principe de l'état de droit et les libertés individuelles. Cela veut dire deux choses : sous l'état d'exception, le pouvoir est concentré dans les mains de l'exécutif (du gouvernement) et les individus n'ont pas (ou plus) la garantie d'exercer leurs libertés individuelles.

« Le pouvoir le plus emblématique, et aussi le plus “demandé” par les autorités de l'état d'urgence est (...) la possibilité de placer en détention, pour des durées plus ou moins indéfinies, mais surtout sur simple décision des autorités et sans mandat judiciaire, des personnes considérées comme dangereuses. »⁵

L'état de droit et l'état d'exception seraient donc les « deux faces d'un même projet impérial »⁶. Ce dualisme est une constante dans l'histoire des États libéraux. L'état d'exception aux marges permettrait de préserver la « normalité » au centre. Toujours arrimé au discours et aux institutions des droits humains, il constitue la condition de possibilité de leur déploiement aux niveaux international et national⁷.

Eugénie Mérieau identifie trois vagues d'expansion de l'état d'urgence libéral.

- L'expansion impériale : l'état d'urgence est largement mobilisé pour réprimer toute résistance de la part des indigènes face à la conquête coloniale.
« Il n'y a pas de meilleur régime pour notre colonie que le despotisme intelligent du souverain de l'État indépendant »⁸ (Charles Buls, bourgmestre libéral de Bruxelles, 1900).
- La période de décolonisation et post-coloniale : l'état d'urgence sert à justifier les interventions autoritaires et violentes contre les mouvements indépendantistes et les rébellions. (en France, la loi du 2 avril 1955 introduit la possibilité d'instaurer un état d'urgence sur tout ou partie du territoire français. Cette loi est expressément adoptée pour réprimer le FLN [Front de libération nationale] en Algérie coloniale⁹). D'autre part, le principe de l'état d'exception est souvent réintégré, mot pour mot, dans les constitutions des pays anciennement colonisés.
- L'après 11 septembre 2001 : le Conseil de sécurité des Nations Unies introduit, sous l'impulsion des États-Unis, un état d'urgence contre le terrorisme mondialisé. George W. Bush décrète une « guerre contre la terreur » [war on terror] potentiellement infinie. En conséquence, des législations d'urgence se démultiplient au sein de nombreux États du Nord comme du Sud global (bien que la Constitution belge interdise formellement l'état d'exception¹⁰, plusieurs lois d'exception ont été adoptées, spécialement en matière pénale, érodant, par leur logique sécuritaire, le principe d'égalité et les libertés individuelles¹¹).

En théorie, une situation de nécessité vient justifier l'état d'exception : des faits exceptionnels rendent nécessaire la suspension du droit. On sort alors du champ juridique (des normes) pour rentrer dans le champ politique (des décisions et des ordres). Mais de l'impérialisme libéral, en passant par les multiples génocides et conflits armés du XX^e siècle jusqu'à la « guerre contre le terrorisme », l'état d'exception a non seulement été inlassablement décrété, mais surtout, a largement été intégré au droit (national et international). Et ce, sous la forme de dispositifs juridiques qui érodent, peut-être plus qu'ils n'éclairent, les limites de l'état de droit et les garanties démocratiques. La gestion de crise par la voie de l'exception, aux niveaux tant socio-économique, politique, sanitaire, militaire que géostratégique, est devenue pour de nombreux observateurs (de Walter Benjamin à Naomi Klein) une caractéristique structurelle de la société moderne ^{12 13}.

Puisque la modernité libérale entend produire et gérer la vie de la population (biopolitique) ¹⁴, elle agirait directement sur cette dernière en suspendant, en violant, en instrumentalisant, voire en supprimant, sans cesse le droit et son pouvoir normatif ¹⁵. L'état d'exception ou d'urgence est ainsi devenu, comme le défend Naomi Klein, une technique de gouvernance propre à la politique néolibérale : tout choc sociétal ou environnemental, toute crise politique ou économique, devient une opportunité pour les classes dominantes. Klein analyse de nombreuses instances où les élites, en suspendant le droit pour prétendre faire face à cette crise, imposent toujours plus des mesures sécuritaires, antidémocratiques et pro-capital ¹⁶. Prenons l'exemple du « Plan Vigipirate », activé en France dans les années 1990 suite à la guerre du Golfe et renforcé lors

des attentats terroristes de 2015 : introduisant un état de vigilance permanente ¹⁷, ce plan associe l'État, les collectivités territoriales, les opérateurs publics et privés (notamment de télécommunication) ainsi que les citoyen·es, et appelle à l'observation et à la dénonciation de tout acte « suspect » (des fouilles randomisées de la police aux signalements citoyens, en passant par la mise sous surveillance de certains quartiers) ¹⁸. Cette biopolitique par la voie de l'exception prend aussi la forme inversée d'une nécropolitique, définie par Mbembe comme la pratique des souverainetés (occidentales) consistant à exclure (à laisser mourir), tout en en disposant, les corps des peuples racisés ¹⁹.

Plutôt que de rester confiné à la périphérie, aux espaces et aux personnes colonisées, l'état d'exception a donc fini par être décrété au centre des nations modernes occidentales. Il s'est à plusieurs reprises retourné contre elles, par « effet boomerang » ²⁰, par un « formidable choc en retour » ²¹, dès lors que l'ordre socio-économique établi s'y est trouvé menacé. L'exemple le plus important de ceci dans l'histoire récente renvoie aux dernières années de la république de Weimar en Allemagne (précédant l'arrivée d'Hitler au pouvoir en 1933). Cet exemple nous permet d'aborder notre deuxième outil critique, celui du « libéralisme autoritaire ».

Libéralisme autoritaire : « Économie libre, État fort » ²²

Dans les années 1930, Hermann Heller, juriste antifasciste allemand et théoricien du droit, développe une nouvelle catégorie politique : le libéralisme autoritaire. Il l'utilise pour qualifier de façon critique les politiques des « cabinets présidentiels » alors au pouvoir en Allemagne.

Face à une violente crise économique et financière venue des États-Unis (1929), le chancelier Heinrich Brüning impose une politique austéritaire et déflationniste rigoureuse²³. Sans majorité au sein du Reichstag (parlement allemand) pour légitimer une telle politique, une élite économique, militaire et scientifique de droite se forme autour du Président du Reich et défend une nouvelle pratique constitutionnelle : contourner (voire dissoudre) le parlement et instaurer un état d'exception par application de l'article 48 de la Constitution²⁴. Or, l'état d'exception n'a, jusque-là, été pensé et appliqué en Allemagne que pour faire face à des périls sécuritaires : un trouble grave à l'ordre public ou une menace à la sécurité intérieure. La particularité de l'état d'urgence quasi permanent instauré par Brüning puis poursuivi par Franz von Papen²⁵ est qu'il repose essentiellement sur une préoccupation strictement économique. Plus précisément, l'urgence est mobilisée pour contourner toute velléité démocratique contraire à leurs politiques de destruction de l'État social. Cette politique économique antisociale aggrave la crise et s'accompagne d'une répression d'autant plus importante des grèves ouvrières et des soulèvements sociaux.

Ce qu'observe Heller, c'est que la protection des intérêts de l'élite bourgeoise incarnée dans l'idée d'une « économie libre »²⁶ se réalise non seulement par une répression violente contre la classe ouvrière, mais surtout par la sape de la démocratie²⁷. C'est cela que Heller appelle le libéralisme autoritaire. Cette configuration politique qui vide la démocratie de son contenu en opérant une dépolitisation radicale du champ économique. En d'autres termes, elle anéantit le débat politique en concentrant dans les mains de l'exécutif les questions publiques en matière socio-économique.

Carl Schmitt, avant de rejoindre les nazis :

Une figure centrale dans la promotion intellectuelle et politique d'une telle approche est Carl Schmitt. Théoricien du droit allemand et proche conseiller de l'élite au pouvoir à l'époque, Carl Schmitt construit une critique virulente de ce qu'il appelle alors « l'État total ». L'État allemand serait devenu « total » (au sens *quantitatif*) dans la mesure où il aurait envahi les champs économique et social de façon tentaculaire en se laissant lui-même balloter par la multitude d'intérêts subalternes issus de la population. Pour recouvrer son autorité, sa souveraineté, l'État devrait s'affranchir de son multipartisme et des processus démocratiques qui l'affaiblissent. Et ce, pour redevenir un « État fort », un État « total », ici « au sens de la *qualité* et de l'énergie, tout comme l'État fasciste se fait appeler un *stato totalitario* »²⁸.

En ce sens, Schmitt développe une critique du libéralisme, aux niveaux tant politique qu'économique. D'un point de vue politique, il considère les libertés individuelles comme les anciennes armes de la bourgeoisie : les remettre entre les mains des classes subalternes reviendrait à rendre l'État impotent. D'un point de vue économique, la théorie libérale du laisser-faire serait devenue obsolète au regard de l'interventionnisme permanent de l'État. Mais cet interventionnisme aurait été phagocyté par les intérêts subalternes et ne relève dès lors plus d'une politique économique autonome et souveraine. Pour Schmitt, toute bonne politique autoritaire doit strictement distinguer l'État de la société en restaurant une stratégie dictatoriale et propagandiste. Mais surtout, il défend auprès du patronat l'idée d'une « autonomisation dépolitisante » du champ économique : l'administration de l'économie doit se faire par l'intermédiaire des

grands corps patronaux et l'État fort a l'obligation de protéger cet autogouvernement privé du marché ²⁹.

On ne se penchera pas ici sur la manière dont l'élite politique bourgeoise, sans plus aucune assise parlementaire et sociale, a intégré Hitler au pouvoir par pur calcul politique court-termiste ³⁰. Ce qui nous intéresse ici c'est la façon dont la fin de la république de Weimar, par ses politiques répressives et antidémocratiques, a permis une « habitude progressive à la dictature » ³¹. Surtout, il est essentiel de relever que l'« économie libre » garantie par un « État fort » que cette élite bourgeoise s'est employée à imposer, constitue une configuration particulière du libéralisme, analysée par Heller sous les termes de libéralisme autoritaire. Si cette configuration repose en partie sur une critique de la pensée libérale, comme on l'a vu dans le discours de Schmitt, elle constitue aussi en germe les nouveaux termes du libéralisme, les bases sur lesquelles repose aujourd'hui ce qui est communément appelé le « néolibéralisme ».

Le néolibéralisme

Comme l'observe le philosophe français Grégoire Chamayou, les premiers économistes du « nouveau libéralisme » des années 1930 – Alexander Rüstow et Walter Eucken – rejoignent avec engouement les thèses proposées par Schmitt et ne voient pas en lui un antilibéral ³². Ils considèrent aussi la théorie du laisser-faire comme dépassée – bien qu'elle n'ait jamais trouvé à être parfaitement mise en œuvre ³³ – et rejettent l'interventionnisme social de l'État. Ce qu'ils défendent alors c'est un nouvel interventionnisme. Un « interventionnisme libéral » qui permettrait non pas de réguler ou de contraindre le processus

« naturel » du marché, mais de l'encourager, de le faciliter, de le magnifier. Pour relancer l'économie, ils proposent un subventionnement du capital par une expansion du crédit, une stimulation des investissements des entreprises par une baisse du coût du travail ³⁴.

L'espèce humaine selon le néolibéralisme

Avant d'être une politique économique, le néolibéralisme est avant tout une forme de rationalité qui organise non seulement les actes des gouvernants, mais aussi et surtout les comportements des gouvernés ³⁵. Pour les néolibéraux, comme Walter Lippmann (1938) ³⁶, les êtres humains sont à considérer comme une espèce irrationnelle, touchée par de nombreux biais cognitifs. Si le marché est faillible, c'est avant tout parce que l'être humain est faillible. S'appuyant sur un darwinisme social détourné, les néolibéraux réinterprètent la contrainte d'adaptation des espèces à leur environnement comme une obligation d'adaptation des humains au marché ouvert et mondialisé ³⁷. Et puisqu'ils sont inadaptés et quasi-déficieux, les individus doivent être continuellement incités, motivés, rééduqués pour être capables de se conformer aux lois du marché. Pour le dire de façon plus critique, selon Noam Chomsky, leur consentement doit constamment être « fabriqué » ³⁸. C'est la mission fondamentale des politiques publiques : promouvoir un impératif individualiste de flexibilité, de compétition et de « performance » jusque dans son rapport aux autres, à soi, au corps.

Pour les néolibéraux, le marché n'est pas un lieu d'échanges entre égaux, mais un lieu de compétition, intrinsèquement inégal. L'État néolibéral, contrairement à ce que l'on pourrait penser, n'est donc pas un État minimal. L'exemple du sauvetage des banques privées,

d'actifs financiers et d'entreprises lors des crises de 2008 et pendant la pandémie du Covid-19 en sont des exemples éclairants. Toutes ces politiques de protection et de soutien actif au capital qui ont bourgeonné à partir des années 1980 et auxquelles la Belgique n'a pas échappé^{39 40} requièrent un interventionnisme public important.

Dans le même temps, les penseurs du néolibéralisme, comme Hayek ou Friedmann, ajoutent tellement de « si » à la démocratie qu'elle finit par être vidée de son essence⁴¹. Réduite à une logique strictement élective, la « représentation » de la population ne vise pas à relayer la volonté de cette dernière, mais à penser à sa place via le savoir et la gouvernance technologique d'experts⁴². Les corps intermédiaires, situés entre les citoyen·nes et l'État, mais aussi entre l'État et le marché (comme les syndicats, les associations citoyennes et culturelles, les médias, les ONG, les mutuelles, etc.) sont porteurs des voix irrationnelles des « masses », et doivent donc être cadrés, neutralisés, voire défaits. Si la démocratie est tolérée par le néolibéralisme, c'est plutôt sous une forme verticale, voire autoritaire⁴³. C'est cette logique de mépris de la démocratie au profit d'une primauté du marché et des intérêts du capital qui a mené les « Chicago boys », économistes néolibéraux inspirés par Milton Friedman, à participer activement à la dictature d'extrême droite d'Augusto Pinochet au Chili⁴⁴.

« L'illibéralisme des masses » : une création néolibérale contre la démocratie

Le mot « illibéralisme » émerge dans la pensée néolibérale des années 1930. Wilhem Röpke, économiste néolibéral, estime alors que « la montée en puissance des masses est la cause de l'illibéralisme. [...] L'homme de masse lutte

contre la démocratie libérale pour la remplacer par une démocratie illibérale »⁴⁵. La crise économique des années 1930 aurait été causée par des éléments exogènes à elle, spécialement par les politiques sociales. En donnant une voix aux « masses », la démocratie d'alors aurait ainsi été à l'origine des défaillances de l'économie. Elle aurait fait obstacle à l'exercice d'une autorité étatique souveraine. Röpke estime donc essentiel de limiter la démocratie pour la maintenir dans le champ du libéralisme. Ce même mythe qui lie démocratie « excessive », crise économique et souveraineté défaillante a été au cœur du tournant néolibéral des années 1980⁴⁶.

L'union européenne, nouveau libéralisme autoritaire ?

L'Union européenne incarne parfaitement ce glissement néolibéral d'une souveraineté démocratique (nationale) vers une « post-souveraineté » technique et autoritaire (supranationale)⁴⁷. Comme le défend Michael A. Wilkinson, professeur de droit à la London School of Economics (LSE), ce n'est pas le *demos*, le peuple, mais l'économie libre de marché qui sert de source d'autorité à l'administration politique européenne dans son ensemble⁴⁸. Le marché unique et les libertés économiques qui lui sont associées ont ainsi été graduellement « constitutionnalisées », transformées en « normes suprêmes », à travers l'intégration européenne, spécialement avec le Traité de Maastricht⁴⁹. Mais cette constitutionnalisation s'est principalement réalisée, non pas sur la base d'un acte de volonté populaire, mais sous l'action d'acteurs technocrates, de juristes et d'institutions présentées comme non-politiques : notoirement la Cour de justice

de l'Union européenne (CJUE) qui a largement contribué à cadenasser la quasi absolue primauté de ces libertés économiques sur un nombre grandissant d'enjeux ⁵⁰, mais aussi la Banque centrale européenne qui s'est emparée d'une fonction de promotion quasi-coercitive de l'intégration européenne lors de la crise de l'euro (fonction avalisée *a posteriori* par la CJUE) ⁵¹. Le champ économique s'est donc vu largement dépolitisé et dé-démocratisé, sous l'effet d'un « consensus permissif » des élites politiques nationales les plus influentes ⁵². Et ce, dès les débuts de la construction européenne, dans une période d'après-guerre imprégnée par le mythe selon lequel le fascisme et le nazisme avaient été causés, non pas par un déficit de démocratie, mais par son trop-plein ⁵³ !

Dans ce cadre, Wilkinson défend que la construction européenne relève du libéralisme autoritaire (bien que plus feutré que celui décrit par Heller, voir partie II). Un libéralisme autoritaire qui, lorsqu'il ne peut plus imposer son agenda économique par la voie incitative et bureaucratique, n'hésite pas à sortir de ses attributions (par la voie de l'exception) afin d'écarter toute remise en cause démocratique du dogme néolibéral et austéritaire — la pression politique exercée par la Banque centrale européenne à l'encontre du gouvernement grec en 2015 en est un parfait exemple ⁵⁴. Un libéralisme autoritaire qui renoue avec une logique ami/ennemi propre à la pensée schmittienne : les États membres, figures ou institutions nationales qui ne se rallient pas inconditionnellement à la loi du libre marché européen ou invoquent l'argument du pluralisme juridique pour faire valoir une norme constitutionnelle nationale sont rangés dans le camp des populistes, voire des « illibéraux ». Ils deviennent les ennemis de

ladite démocratie libérale européenne. À l'inverse, ceux qui se conforment à l'agenda économique de l'UE sont félicités. Et cela, même si leur politique intérieure viole sciemment et de façon récurrente des engagements internationaux auxquels souscrit pourtant l'UE tels que la Convention européenne des droits de l'homme ou la Convention internationale des droits de l'enfant.

conclusion

Dans cet article, trois concepts vous ont été présentés : l'état d'urgence ou d'exception, le libéralisme autoritaire et le néolibéralisme. Ensemble, ils permettent d'analyser le libéralisme sous un angle critique. Et ce, peut-être, pour le démystifier. Pour se décentrer de l'idée que la seule bonne alternative à toute forme d'autoritarisme ou d'extrémisme est nécessairement libérale. Pour montrer qu'au contraire, le libéralisme a parfois ouvert (et pourrait peut-être encore ouvrir) la voie à l'autoritarisme. Cet article a surtout permis de détricoter les liens « pris pour acquis » entre libéralisme et démocratie. Ici, le libéralisme vous a été donné à voir comme une pratique politique incompatible, voire antinomique, à la démocratie, entendue comme l'exercice de la souveraineté populaire. C'est sur la base de cette observation que l'opposition actuelle entre « démocratie libérale » et « démocratie illibérale » peut être questionnée. Leur dénominateur commun, la démocratie — ou plutôt son instrumentalisation, sa limitation voire son effacement — constitue peut-être le point aveugle de ces deux « camps » supposés strictement opposés.

Aujourd'hui, le terme de « démocratie libérale » est traité comme une catégorie « neutre » d'analyse et/ou comme la dénomination

occidentale du « système politique idéal ». Mais à y regarder de plus près, en Europe, ce terme a aussi une histoire politique : porté principalement par des acteurs politiques de droite et des penseurs néolibéraux à partir des années 1960, il a servi de contre-offensive à la montée de voix syndicales et populaires en faveur de formes de démocratie plus radicales, directes et participatives, notamment en France et au Royaume-Uni ⁵⁵. Sortie vainqueur de cette bataille culturelle, la « démocratie libérale » sert depuis lors d'outil de projection. Projection non seulement dans le passé, où

elle est présentée comme le camp adverse des totalitarismes du début du XX^e siècle, mais aussi dans le futur, où elle est défendue à titre d'horizon politique idéal dont les alternatives et les déviations possibles sont systématiquement décrédibilisées ou détruites. La démocratie libérale ne sonne pourtant pas la « fin de l'histoire ». Elle n'est qu'un modèle parmi d'autres. Un modèle qui limite l'expression de la souveraineté populaire à une dimension consultative et représentative tout en insistant, à géométrie variable, sur la protection de certains droits et libertés individuelles.

NOTES

- ¹ Cette expression est tirée d'une analyse de l'essor du libéralisme au XIX^e siècle au Royaume-Uni : les principes de libre-échange et de l'État minimal n'ont pas été imposés uniquement sous l'influence « mécanique » de la bourgeoisie mais ont surtout servi à renouveler la confiance dans les institutions discréditées de l'État (taxateur) et les élites politiques à leur tête (Julien Vincent, « Industrialisation et libéralisme au XIX^e siècle : nouvelles approches de l'histoire économique britannique », *Revue d'histoire du XIX^e siècle*, 37 [2008] : 87-110, <https://doi.org/10.4000/rh19.3514>).
- ² Eugénie Mérieau est une politologue et constitutionnaliste française.
- ³ Eugénie Mérieau, *Géopolitique de l'état d'exception : les mondialisations de l'état d'urgence*, Géopolitique de (le Cavalier bleu éditions, 2024).
- ⁴ Ce dualisme et le principe d'état d'exception ne sont pas des pures inventions de la pensée libérale. Ils sont tirés du système juridique de l'Empire romain pour lequel plusieurs penseurs des Lumières partagent une fascination. (Mérieau, *Géopolitique de l'état d'exception*, 13). La particularité de l'état d'exception instauré sous la modernité libérale est qu'il est fondé sur un (pseudo-)scientisme qui prend pour naturel (donc pour biologique et héréditaire) l'ordre hiérarchique entre les peuples instauré par les États colonisateurs. C'est la naissance du racisme.
- ⁵ Mérieau, *Géopolitique de l'état d'exception*, 15.
- ⁶ Mérieau, *Géopolitique de l'état d'exception*, 24.
- ⁷ Mérieau, *Géopolitique de l'état d'exception*, 10.
- ⁸ Jean Stengers, *Congo : mythes et réalités : 100 ans d'histoire*, Document Duculot (Duculot, 1989), 152-53.
- ⁹ Sylvie Thénault, « L'état d'urgence (1955-2005). De l'Algérie coloniale à la France contemporaine : destin d'une loi », *Le Mouvement Social*, 218, n° 1 (2007) : 63, <http://www.cairn.info/revue-le-mouvement-social-2007-1-page-63.htm>.
- ¹⁰ Céline Romainville et Marc Verdussen, « L'état d'exception, nouveau régime de droit commun des droits et libertés ? Du terrorisme à l'urgence sanitaire », *Annuaire International de Justice Constitutionnelle* 36 (2021) : p.187, <https://dial.uclouvain.be/pr/boreal/object/boreal:273161>.

- 11 Alicia Pastor Y Camarasa, « Constitution et lutte antiterroriste : le cas belge », *Annuaire international de justice constitutionnelle*, 32, n° 2016 (2017) : 29-41, https://www.persee.fr/doc/aijc_0995-3817_2017_num_32_2016_2506.
- 12 Naomi Klein, *The Shock Doctrine: The Rise of Disaster Capitalism* (Penguin Books, 2008).
- 13 Anna Migliorini, « De l'exception-comme-règle au véritable état d'exception. Walter Benjamin, penseur contemporain de l'exception », *Trajectoires*, 17 (2024), <https://doi.org/10.4000/trajec-toires.9970>.
- 14 Voir l'encadré sur le libéralisme dans ce numéro, 28.
- 15 Giorgio Agamben, *State of Exception*, The University of Chicago Press (2024).
- 16 Klein, *The Shock Doctrine: The Rise of Disaster Capitalism*.
- 17 Le niveau le plus bas d'alerte du plan appelle déjà à une vigilance continue.
- 18 Nicolas Bourgoïn, *Surveiller et prévenir : l'ère de la pénalité prédictive*, Paris : L'Harmattan, 2017.
- 19 Achille Mbembe, *Necropolitics*, Duke University Press (Duke, 2019).
- 20 Mérieau, *Géopolitique de l'état d'exception*.
- 21 Aimé Césaire, *Discours sur le colonialisme*, Présence Africaine (Paris, 1955).
- 22 Alexander Rüstow, « Freie Wirtschaft – Starker Staat. Staatspolitischen Voraussetzungen des wirtschaftspolitischen Liberalismus », *Deutschland und die Weltkrise* (Dresde), 1932.
- 23 « Hitler, les dessous d'une prise de pouvoir », *Le Monde diplomatique*, 1 août 2024, <https://www.monde-diplomatique.fr>.
- 24 « Hitler, les dessous d'une prise de pouvoir ».
- 25 Papen associera à cette politique de destruction de l'État social une stratégie de subventionnement et de baisse d'impôt à l'industrie.
- 26 Rüstow, « Freie Wirtschaft – Starker Staat ».
- 27 Grégoire Chamayou, 1932, *naissance du libéralisme autoritaire*, 1932, 7.
- 28 Carl Schmitt, « Starker Staat und gesunde Wirtschaft », in *Mitteilungen des Vereins zur Wahrung der gemeinsamen wirtschaftlichen Interessen in Rheinland und Westfalen*, Strucken (Düsseldorf, s. d.).
- 29 Chamayou, 1932, *naissance du libéralisme autoritaire*, 6.
- 30 Johann Chapoutot, « Hitler, les dessous d'une prise de pouvoir ».
- 31 Chamayou, 1932, *naissance du libéralisme autoritaire*, 22.
- 32 Chamayou, 1932, *naissance du libéralisme autoritaire*, 10-11.
- 33 Julien Vincent, « Industrialisation et libéralisme au XIX^e siècle ».
- 34 L'originalité de cette idée tient du fait qu'elle se généraliserait par l'effet de la concurrence : les entreprises qui en bénéficieraient pousseraient les autres à faire de même (G. Chamayou, 1932, *naissance du libéralisme autoritaire*, 14).
- 35 Ruy Fausto, « Conservative Revolution and Neoliberalism », *Revista Rosa 11*, n° 2 (2025), <https://revistarosa.com/11/conservative-revolution-and-neoliberalism>.
- 36 Walter Lippmann, *La Cité Libre*, Librairie de Médicis (Paris, 1946).
- 37 Barbara Stiegler, « Walter Lippmann et John Dewey : Deux "nouveaux libéralismes" en conflit », *Philosophie*, Commentaire 174, n° 2 (2021) : 359-68, <https://doi.org/10.3917/comm.174.0359>.
- 38 Noam Chomsky et Edward Herman, *La Fabrication du consentement. De la propagande médiatique en démocratie*, Agone (Marseille, 2008).
- 39 Zoé Evrard, « Redeploying Planning in Support of a New Neoliberal Consensus. On the Mediating Role of Economic Expertise in the Belgian Negotiated Neoliberalization Process » (thèse de doctorat, Institut d'études politiques de Paris, 2024).
- 40 Damien Piron et Zoé Evrard, *Le(s) néolibéralisme(s) en Belgique – Cadre macroéconomique, applications sectorielles et formes de résistance*, Academia (Louvain-la-Neuve, s. d.).
- 41 Fausto, *Conservative Revolution and Neoliberalism*.

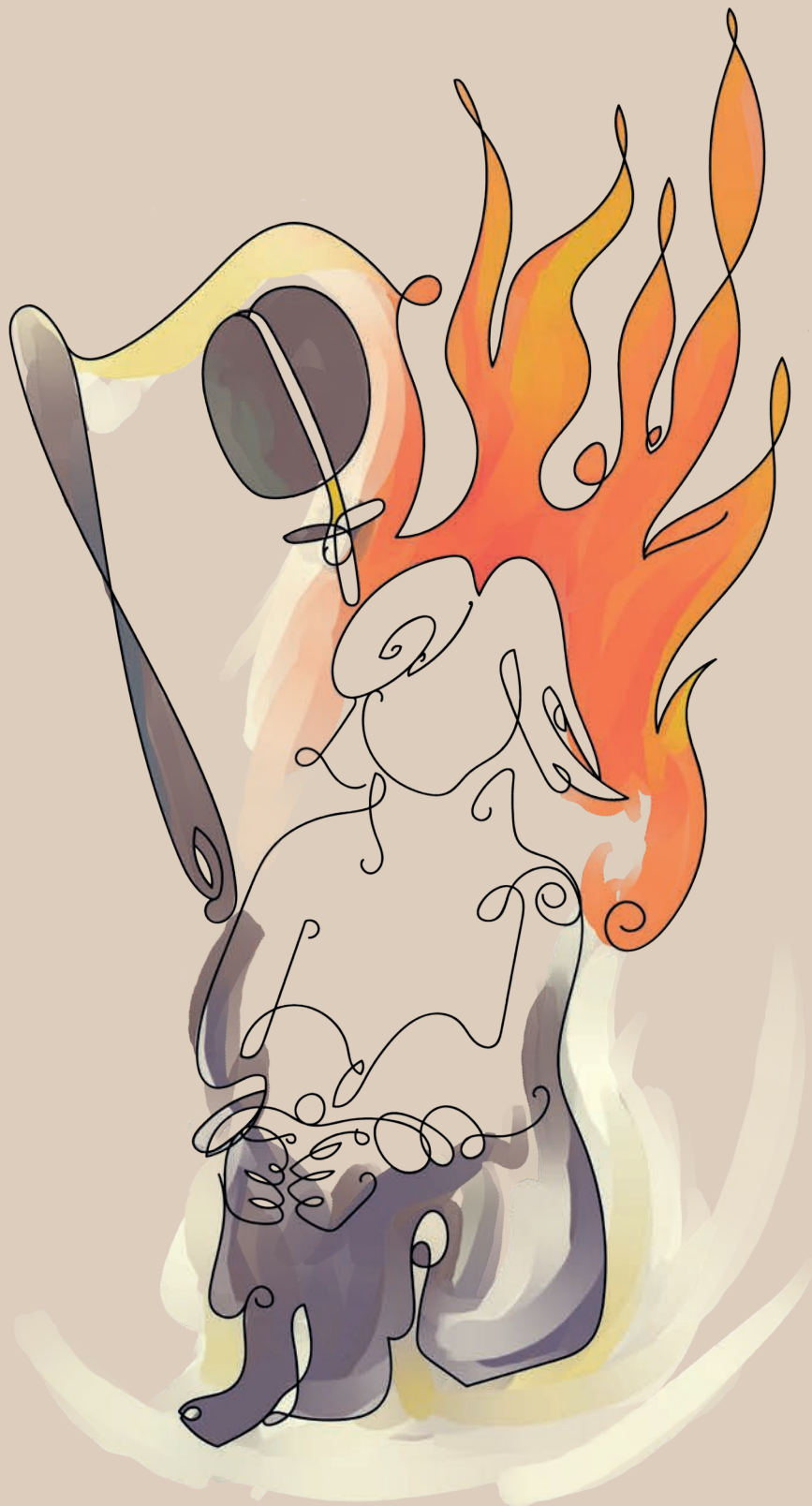
- 42 Stiegler, « Walter Lippmann et John Dewey ».
- 43 Stiegler, « Walter Lippmann et John Dewey », 365.
- 44 « Les “Chicago Boys”, le “saccage” du Chili par un petit groupe d’économistes », France Culture, réalisé par Yann Lagarde, 14 septembre 2023, <https://www.radiofrance.fr/franceculture/les-chicago-boys-le-saccage-du-chili-par-un-petit-groupe-d-economistes-6842609>.
- 45 Wilhelm Röpke, « Epochenwende ? », *Wirrnis und Wahrheit*. Eugen Rentsch, Erlenbach. Zürich/Stuttgart, 1962.
- 46 Michael A. Wilkinson, « Authoritarian Liberalism and the Transformation of Modern Europe: Rejoinder », *European Law Open* 1, n° 1 (2022): pp.191-208, https://www.cambridge.org/core/product/identifier/S2752613521000072/type/journal_article.
- 47 Wilkinson, « Authoritarian Liberalism and the Transformation of Modern Europe », 202.
- 48 Wilkinson, « Authoritarian Liberalism and the Transformation of Modern Europe ».
- 49 Le Traité de Maastricht a posé les bases de l’Union économique et monétaire qui implique la coordination des politiques économiques nationales, une politique monétaire commune et l’adoption de l’euro.
- 50 CJUE, *Costa c. ENEL*, N° 6/64 (CJCE 15 juillet 1964) ; CJUE, *Van Gend en Loos c. Administration fiscale néerlandaise*, N° 26/62 (CJCE 5 février 1963).
- 51 Wilkinson, « Authoritarian Liberalism and the Transformation of Modern Europe », 201.
- 52 Michael A. Wilkinson, « The European Union Was Built on a Rejection of Democracy », 17 août 2022, <https://jacobin.com/2022/08/eu-democracy-sovereignty-neoliberalism-austerity>.
- 53 Wilkinson, « The European Union Was Built on a Rejection of Democracy ».
- 54 « La BCE se comporte comme un fonds vautour à l’égard de la Grèce », *Le Soir*, 26 octobre 2017, <https://www.lesoir.be/121092/article/2017-10-26/la-bce-se-comporte-comme-un-fonds-vautour-legard-de-la-grece>.
- 55 Hugo Bonin, « Liberal Democracy From Oxymoron to Celebrated Concept: British and French Discourses of 1968–2001 », *Politics and Governance* 13 (2025), <https://www.cogitatiopress.com/politicsandgovernance/article/view/9279>.

PARTIE II

DÉBUSQUER

ses racines et ses effets





QUAND L'EXTRÊME DROITE PROGRESSE, LES DROITS RECULENT

Axelle Durant

À l'heure où la Belgique traverse des turbulences politiques et sociales, la question de l'impact des idées d'extrême droite sur les droits fondamentaux n'est plus une abstraction lointaine, mais une réalité à analyser de près.

Le phénomène de la montée de l'extrême droite mérite une vigilance accrue, même si la situation belge diffère de celles de certains de ses voisins européens. En effet, le contexte électoral belge est particulier et contrasté : si le Vlaams Belang est bien ancré en Flandres, l'établissement de l'extrême droite en Wallonie ne prend pas car elle se traduit par une succession de très petits partis instables et marginaux¹. Néanmoins, l'implantation croissante d'idées et d'acteurs d'extrême droite dans le débat public contribue à polariser l'espace et les discours politiques. Cette dynamique s'inscrit dans un contexte où de nouvelles formations politiques², mais aussi bien certains politiciens³ s'inspirent ouvertement de figures populistes internationales⁴, signe que les discours identitaires gagnent en visibilité dans l'espace public belge.

Si l'histoire politique belge des quarante dernières années a traditionnellement été marquée par un cordon sanitaire visant à exclure l'extrême droite, ce filet de sécurité a été brisé et fait l'objet de questionnements parmi les partis et acteurs de la société civile⁵. Le cordon sanitaire n'a pas empêché le développement électoral du Vlaams Belang, au pouvoir dans plusieurs communes flamandes⁶, ni même l'influence et la normalisation des idées d'extrême droite dans le débat public^{7 8}. En effet, sur le plan politique, si aucun parti d'extrême droite n'est au pouvoir fédéral, l'accord du gouvernement Arizona suscite tout de même de l'inquiétude quant à l'érosion

progressive de certaines protections démocratiques : qu'il s'agisse de la non-exécution de décisions de justice et du sous-financement du système judiciaire⁹, des limitations portées au droit de protester et l'introduction de la reconnaissance faciale comme outil policier¹⁰, des restrictions à la liberté d'expression et d'association^{11 12}.

Plus largement, la montée de l'extrême droite en Europe est telle qu'elle s'invite à la table de nombreux gouvernements. En effet, un certain nombre de pays de l'Union européenne sont dirigés par des gouvernements d'extrême droite ou des coalitions où se trouvent des partis d'extrême droite.

- L'Italie de Giorgia Meloni, présidente du parti Fratelli d'Italia, d'héritage néofasciste, conservateur et populiste¹³.
- La Hongrie, dont Viktor Orbán est à la tête depuis 2010¹⁴. Populiste et conservateur, il a mis en place un régime qui torpille les libertés individuelles et affaiblit les contre-pouvoirs¹⁵. (À noter que, depuis la rédaction de cet article, Viktor Orbán n'est plus au pouvoir à la suite des dernières élections)
- La République tchèque, gouvernée par Andrej Babis, arrivé au pouvoir grâce à une coalition uniquement formée de partis populistes, eurosceptiques et d'extrême droite¹⁶.
- Si la Pologne n'a plus un gouvernement dirigé par l'extrême droite depuis 2023 avec l'arrivée au pouvoir de Donald Tusk, elle a toujours un président issu du parti nationaliste et ultraconservateur, Karol Nawrocki, qui dispose d'un important pouvoir de veto sur les textes législatifs, annonçant une cohabitation mouvementée¹⁷.

- En Finlande, l'extrême droite fait partie du gouvernement. Grâce à un très bon score lors des élections législatives, le parti national, conservateur et populiste de droite, voire d'extrême droite de Rikku Riikka Purra, a obtenu les postes de vice-première ministre et de ministre des Finances ¹⁸.
- Robert Fico, président du gouvernement en Slovaquie, s'est allié à l'extrême droite ¹⁹.

Cette montée de l'extrême droite est souvent associée à une remise en cause progressive de plusieurs libertés fondamentales. En mettant en avant des discours sécuritaires, nationalistes ou identitaires, l'extrême droite justifie fréquemment un renforcement du contrôle de l'État au nom de la protection de la nation, des frontières ou de l'ordre public. Cela peut se traduire par des restrictions de la liberté d'expression, notamment envers les opposants politiques, les médias ou les minorités, ainsi que par une limitation des droits des migrants et des réfugiés. Par ailleurs, l'affaiblissement de l'indépendance de la justice et la stigmatisation de certaines catégories de la population ²⁰ contribuent à éroder les principes démocratiques, créant un climat où les libertés individuelles sont perçues comme secondaires face aux objectifs de sécurité ou d'identité nationale présentés comme prioritaires.

En effet, sous couvert de sûreté et d'ordre, l'Italie vient d'adopter une loi sur la sécurité qui donne plus de pouvoir à la police, restreint le droit de manifestation et déploie un nouvel arsenal de sanctions notamment contre la désobéissance civile, comme le blocage des routes, de voies ferrées, les occupations illégales de maisons ou la résistance passive contre les forces de l'ordre ainsi que l'obstruction à l'action policière ^{21 22}.

Dans le même ordre d'idées, Viktor Orbán s'illustre en sapant ses opposants, se maintenant au pouvoir tout en limitant progressivement les dispositifs institutionnels et de la société civile qui servent de contre-pouvoirs. En mars dernier, dans un discours à l'occasion de la fête nationale, il avait comparé les juges et les médias du pays à des punaises en précisant qu'elles seraient liquidées après un grand nettoyage ²³...

La société civile slovaque est aussi mise à l'épreuve par son gouvernement, encouragé par le modèle hongrois. En effet, le gouvernement slovaque a annoncé prévoir une série d'amendements concernant les organisations non gouvernementales : l'un d'eux permettrait au ministère de l'Intérieur de dissoudre certains types d'organisations ou ONG sans contrôle judiciaire ²⁴. Le gouvernement slovaque ne cache pas son rejet des organisations représentatives de la société civile et des médias, véritables contrepoids face à ce pouvoir officiel, populiste, pro-russe et nationaliste. Un autre projet a été approuvé, visant à contrôler le diffuseur public de radio et de télévision slovaque RTVS, considéré pourtant comme la chaîne télévisée la plus « objective » du pays ²⁵.

Ainsi, en Belgique comme ailleurs en Europe, la question de l'extrême droite touche au cœur des droits qui garantissent la démocratie de l'état de droit pour chacune et chacun. Comprendre comment l'extrême droite et les politiques qu'elle inspire agissent sur les droits politiques et socio-économiques est indispensable pour saisir l'enjeu profond que représente sa montée, et pour penser les moyens de préserver les fondements de notre société d'état de droit.

Cette remise en cause des droits ne s'arrête pas aux sphères politiques, elle touche aussi directement aux libertés individuelles des minorités de genre. En effet, la montée de l'extrême droite et des politiques conservatrices en Europe se traduit par un recul des droits civils des personnes LGBT+, mais aussi plus largement des femmes.

Les droits des minorités et des Femmes menacés par l'extrême droite

En Hongrie, défendant une politique de plus en plus dure à l'encontre des minorités, Viktor Orbán a fait adopter un texte de loi, dans le cadre d'une procédure accélérée sans consultation, rendant illégales l'organisation et la participation à la Marche des fiertés, qui a lieu chaque année pour défendre les droits des personnes LGBT+ ²⁶. Si le maire progressiste de Budapest, Gergely Karácsony, a assuré que la marche aurait bien lieu, les participants risquent d'être punis d'amendes allant jusqu'à 200 000 forints hongrois ²⁷, rien que par leur présence à l'événement. De plus, une loi a été votée en 2021 afin de limiter les discussions et les représentations relatives aux personnes gays, lesbiennes, trans et intersexes dans les médias, la publicité, les livres et les écoles sous couvert de lutte contre la propagande. Depuis l'adoption de cette loi, des informations et d'autres contenus liés aux personnes LGBT+ sont devenus plus difficiles d'accès, empêchant de se renseigner sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre ²⁸.

En Slovaquie, le parlement a modifié sa Constitution afin de reconnaître uniquement deux genres, masculin et féminin, impactant dès lors les personnes transgenres pour leur prise en charge médicale ou la reconnaissance juridique de leur identité de genre. Ce changement

s'accompagne d'une restriction de l'éducation complète à la sexualité ainsi qu'une limitation du droit d'adopter uniquement aux couples hétérosexuels mariés. Ces nouveaux changements juridiques ont été votés grâce à l'argument de protection d'une identité nationale, mais qui, en substance, constitue une érosion des droits fondamentaux, notamment ceux consacrés dans le droit européen ²⁹.

Les minorités sexuelles et de genre ne sont pas les seules à faire les frais de la montée de l'extrême droite. Les femmes sont aussi touchées par les politiques conservatrices et nationalistes qui se multiplient dans de nombreux pays. Sous prétexte de défendre les valeurs traditionnelles et l'ordre social, ces courants politiques remettent en cause les droits durablement acquis, notamment concernant l'égalité professionnelle, les droits reproductifs, l'autonomie corporelle et l'avortement. De nombreux acteurs de l'extrême droite défendent une vision conservatrice de la famille, du rôle maternel et domestique de la femme dans la société, entraînant un affaiblissement des politiques de lutte contre les inégalités de genre, les violences sexistes et sexuelles.

Comme le disait Simone de Beauvoir, « N'oubliez jamais qu'il suffira d'une crise politique, économique ou religieuse pour que les droits des femmes soient remis en question. Ces droits ne sont jamais acquis. Vous devrez rester vigilantes toute votre vie durant » ³⁰.

La progression électorale et institutionnelle de partis d'extrême droite ou conservateurs en Europe coïncide avec des tentatives de restreindre les droits reproductifs, notamment l'accès à l'avortement, et la promotion de politiques natalistes comme réponses idéologiques aux défis démographiques et

culturels. Dans plusieurs pays de l'Union européenne, des gouvernements et mouvements proches de l'extrême droite ont imposé des contraintes juridiques et pratiques à l'interruption volontaire de grossesse. En Pologne, bien que le gouvernement ait tenté d'interdire purement et simplement l'avortement, sa restriction touche aussi depuis 2020 les cas de grave malformation du fœtus, rendant la possibilité d'avorter quasi interdite : la législation n'autorise le recours à l'avortement qu'en cas de viol ou de danger pour la vie de la mère. Bien que le Premier ministre Donald Tusk avait promis lors de sa campagne électorale un assouplissement de cette loi, une fois élu, il a fait machine arrière en déclarant : « L'avortement ne m'enthousiasme pas. Une femme n'est pas née pour avoir le droit d'interrompre une grossesse. » ³¹

La plupart des autres pays européens autorisent l'IVG, mais ce droit n'est pas immuable et reste altérable. En deux ans, onze propositions de loi ont été déposées en Slovaquie pour restreindre l'avortement ³². Des lois natalistes voient le jour en Italie, en Hongrie, impactant l'accès à l'IVG. En effet, depuis l'arrivée au pouvoir de Viktor Orbán, les femmes hongroises ont vu leurs droits restreints, que ce soit le droit à la contraception, à l'avortement, aux traitements de fertilité, à l'information sur leur propre corps... Si l'avortement est toujours légal sous douze semaines d'aménorrhée, il est obligatoire depuis 2022 pour les femmes voulant stopper leur grossesse d'écouter le cœur du fœtus battre pour valider leur choix ³³.

Imposer à une femme qui a déjà pris la décision d'avorter d'écouter les battements de cœur du fœtus est cruel, car cela ajoute une souffrance émotionnelle inutile à une situation

déjà éprouvante. Une telle pratique ne relève ni du soin, ni de l'information médicale objective, mais d'une pression psychologique visant à provoquer la culpabilité et la détresse. Elle nie l'autonomie de la femme et son droit à un consentement libre et éclairé, en transformant un moment qui devrait être accompagné avec respect et neutralité en une épreuve morale imposée. L'IVG n'est jamais un choix pris par plaisir, par légèreté ou par confort : c'est une décision consciente et intime, prise dans un contexte de contraintes personnelles, économiques, médicales ou sociales. Défendre le droit à l'avortement, ce n'est pas banaliser cet acte, mais reconnaître la réalité vécue par des femmes confrontées à une situation qu'elles n'ont pas choisie ou qu'elles ne peuvent assumer. Leur imposer le jugement, la culpabilité, la honte ou des épreuves morales supplémentaires revient à nier leur capacité de discernement et leur choix. Le droit des femmes à disposer de leur corps est un droit fondamental, indissociable de leur liberté, de leur santé et de leur égalité. Une société juste ne contraint pas, ne juge pas et ne punit pas les femmes pour leurs choix reproductifs : elle les informe honnêtement, les respecte et les accompagne. Défendre l'avortement, c'est défendre l'autonomie et la dignité accordées aux femmes pour décider de leur propre vie.

L'Italie de Giorgia Meloni n'est pas en reste : le Sénat italien a autorisé aux militants pro-life l'accès aux cliniques pratiquant les interruptions de grossesse afin de parler aux femmes et de les dissuader de procéder à une IVG. Une entrave de plus pour les femmes italiennes qui font déjà face à la législation de 1978 permettant aux médecins de s'enregistrer comme objecteur de conscience et de refuser de

pratiquer l'intervention ³⁴. Résultat : 70 % des praticiens refusent de procéder à un avortement en Italie ³⁵.

Ces politiques natalistes sont purement le fruit d'une idéologie conservatrice, nationaliste et identitaire. Elles sont en tout cas néfastes aux droits des femmes et à l'égalité des genres, mais ne parviennent même pas à atteindre leur objectif : le taux de natalité reste bas et ne s'améliore pas, ni en Italie ³⁶, ni en Hongrie ³⁷.

Le droit à l'avortement en Belgique

En Belgique, l'avortement a été partiellement dépénalisé en 1990 grâce à la loi Lallemand-Michielsen et a été retiré du Code pénal en 2018 ³⁸. L'IVG est permise sous plusieurs conditions cumulatives, au risque de sanctions pénales pour le médecin et la patiente si elles ne sont pas toutes respectées :

- Intervenir avant la fin de la douzième semaine de grossesse (quatorzième semaine d'aménorrhée)
- Respecter un délai de réflexion de six jours entre la première consultation médicale et le jour de l'avortement
- Informer la femme demandant une interruption volontaire de grossesse sur l'adoption et les différentes possibilités d'accueil de l'enfant ³⁹.

Plusieurs propositions de loi ont vu le jour depuis 2018 afin d'allonger le délai légal d'accès à l'avortement à dix-huit semaines ; de dépénaliser totalement l'avortement et d'abandonner ces sanctions pénales ; de raccourcir voire de supprimer le délai de réflexion de six jours. Successivement bloquées ou renvoyées devant le Conseil d'État afin d'empêcher son

vote sous la législature précédente, ces propositions n'ont pas été adoptées. Une Commission de Justice et un comité scientifique multidisciplinaire ont été désignés pour mener une étude de la pratique et de la législation. Les experts y préconisaient l'allongement du délai légal pour procéder à une IVG à dix-huit semaines de grossesse, la suppression du délai de réflexion de six jours, la suppression totale des sanctions pénales à l'égard des femmes et la reconnaissance de l'IVG comme soin de santé ⁴⁰. Si lors de la campagne pour les élections fédérales, tous les grands partis francophones (à l'exception des Engagés) se sont montrés favorables à prolonger l'accès à l'avortement à dix-huit semaines ⁴¹, la création de la coalition Arizona a chamboulé tout l'agenda politique. En effet, ces remises en question du droit à l'avortement ont pris une place importante au sein des négociations pour former le nouveau gouvernement. Et pour cause : les partis qui constitueraient la majorité Arizona (NVA, CD&V, Vooruit, MR et Engagés) ne sont pas sur la même longueur d'onde sur le sujet... Au point que Bart De Wever, en sa qualité de formateur, a annoncé que les cinq partis de la coalition avaient convenu de rejeter les textes qui ne feraient pas consensus entre eux, indépendamment de leur position sur le fond de ces textes ⁴². Cet accord n'est pas anodin, il a été mis en place pour garantir la sérénité des négociations et pour garantir la stabilité du gouvernement fédéral. En effet, la NVA et le CD&V sont contre l'allongement du délai à dix-huit semaines pour l'IVG. Cette prise de position fragiliserait la majorité en place si un débat parlementaire devait avoir lieu sur la question de l'avortement.

L'avortement est aussi une monnaie d'échange politique. Trois propositions de modification de la Constitution ont récemment été émises

par Ecolo/Groen, le Parti socialiste et le Mouvement Réformateur afin d'ajouter le droit à l'avortement à la Constitution. Pour modifier la Constitution, une de ces propositions devra être votée par une majorité des deux tiers des voix à la Chambre des représentants, mais le gouvernement actuel n'a pas cette majorité. C'est le vote de cette proposition que le PS exige des partis de la majorité en échange du soutien à la suppression du Sénat ⁴³...

La dépénalisation de l'avortement en Belgique a constitué une avancée majeure et essentielle, mais elle reste insuffisante. Plus de trente-cinq ans après la loi Lallemand-Michielsen, les conditions strictes et cumulables, le délai de réflexion et le maintien des sanctions pénales, entre autres, témoignent d'un droit encore fragile, constamment soumis aux compromis politiques. En 2026, des femmes sont toujours contraintes de se rendre à l'étranger pour avorter, faute d'un accès effectif et adapté sur le territoire belge ⁴⁴.

Si la situation en Belgique n'est pas comparable aux autres pays susmentionnés ⁴⁵, l'indifférence politique qu'a suscitée le désaccord sur cette question au sein de la coalition devrait nous alerter sur le degré d'importance accordée par l'ensemble des partis politiques aux droits des femmes à disposer de leurs corps. Ignorer les opportunités de renforcement du droit à l'avortement (ou les instrumentaliser à des fins politiques) c'est accepter ces inégalités et ces violences institutionnelles. Garantir pleinement le droit à l'IVG, ce n'est pas seulement le dépénaliser, c'est le reconnaître comme un soin de santé fondamental et assurer un accès réel, sans obstacle ni marchandage politiques.

conclusion

L'analyse des droits, qu'ils soient sociaux, économiques, politiques - comme les droits à l'avortement et les droits des personnes LGBT+ - révèle une constante : la montée de l'extrême droite s'accompagne d'une remise en cause des libertés fondamentales. Ainsi, la progression de l'extrême droite ne se limite pas à une attaque ciblée contre certaines minorités : elle constitue une menace plus large pour l'ensemble des droits. Les attaques contre les femmes, les personnes LGBT+ ou toute autre minorité s'inscrivent dans une logique constante : celle d'un pouvoir qui cherche à contrôler les corps, à réduire les contre-pouvoirs et à hiérarchiser les citoyennes et citoyens. En limitant l'accès aux droits sociaux, en limitant l'autonomie reproductive et en niant la diversité des identités, l'extrême droite ne se contente pas de cibler certaines catégories de la population : elle affaiblit les bases mêmes de la démocratie comme l'égalité, la liberté et la dignité de toutes et tous. La situation belge montre que la prudence et la vigilance sont indispensables car les droits ne disparaissent pas toujours brutalement : ils s'érodent lentement, à travers des compromis politiques, des discours dont la violence est banalisée ou des reculs présentés comme raisonnables et nécessaires. Défendre le droit des femmes et les droits LGBT+ et l'état de droit revient donc à défendre la démocratie elle-même. Face à la montée de l'extrême droite, il ne s'agit pas seulement de s'opposer à un courant politique et idéologique, mais de préserver un projet de société fondé sur l'émancipation, la solidarité et le respect des libertés fondamentales.

NOTES

- ¹ « “Le cordon sanitaire empêche l’extrême droite d’accéder au pouvoir, pas d’être influente” », *Le Soir*, 12 novembre 2025, <https://www.lesoir.be/710360/article/2025-11-12/le-cordon-sanitaire-empêche-lextreme-droite-daccéder-au-pouvoir-pas-dêtre>.
- ² « Un parti d’extrême droite, baptisé TRUMP, voit le jour en Belgique », *LaLibre.be*, 24 juillet 2026, <https://www.lalibre.be/belgique/politique-belge/2025/11/17/un-parti-dextreme-droite-baptise-trump-voit-le-jour-en-belgique>.
- ³ « Le président du MR Georges-Louis Bouchez applaudi par le Vlaams Belang à la Chambre », *LaLibre.be*, 24 juillet 2026, <https://www.lalibre.be/belgique/politique-belge/2025/12/11/le-president-du-mr-georges-louis-bouchez-applaudi-par-le-vlaams-belang-a-la-chambre>.
- ⁴ « Élections 2024 : le Vlaams Belang est le grand gagnant de la campagne sur les réseaux sociaux », *LaLibre.be*, 24 juillet 2026, <https://www.lalibre.be/belgique/elections-belges/2024/06/08/elections-2024-le-vlaams-belang-grand-gagnant-de-la-campagne-sur-les-reseaux-sociaux>.
- ⁵ « Paul Magnette veut repenser le cordon sanitaire, le MR aux abonnés absents », *LaLibre.be*, 24 juillet 2026, <https://www.lalibre.be/belgique/2025/11/08/paul-magnette-veut-repenser-le-cordon-sanitaire>.
- ⁶ « Comment le cordon sanitaire s’est effiloché avant de céder », *Le Soir*, 21 octobre 2024, <https://www.lesoir.be/630881/article/2024-10-21/comment-le-cordon-sanitaire-sest-effiloche-avant-de-ceder>.
- ⁷ « Fringe far-right party is third-most influential on French-speaking social media », *The Brussels Times*, 18 mars 2024, <https://www.brusselstimes.com/967456/fringe-far-right-party-is-third-most-influential-on-french-speaking-social-media>.
- ⁸ Pour aller plus loin, voir l’article dans ce numéro : « La guerre culturelle : le grand détournement ? », 11.
- ⁹ « L’Etat de droit en Belgique se fissure de manière “préoccupante”, pointe l’Institut des droits humains », *Le Soir*, 15 octobre 2025, <https://www.lesoir.be/704998/article/2025-10-15/letat-de-droit-en-belgique-se-fissure-de-maniere-preoccupante-pointe-linstitut>.
- ¹⁰ « L’accord de gouvernement suscite de fortes inquiétudes en Belgique », *Amnesty International Belgique*, 6 février 2025, <https://www.amnesty.be/infos/actualites/arizona>.
- ¹¹ « Interdire des organisations radicales : un projet contraire », 29 septembre 2025, <https://institutfederaldroitshumains.be/fr/interdire-des-organisations-radicales-un-projet-contraire-aux-droits-fondamentaux>.
- ¹² « Avis sur une interdiction d’organisations considérées comme », consulté le 24 juillet 2026, <https://institutfederaldroitshumains.be/fr/publications/avis-sur-une-interdiction-dorganisations-considerees-comme-extremistes-ou-radicales-et-dangereuses>.
- ¹³ « Fratelli d’Italia : héritage néofasciste, populisme et conservatisme », *Fondation pour l’innovation politique*, consulté le 24 juillet 2026, <https://www.fondapol.org/etude/fratelli-ditalia-heritage-neofasciste-populisme-et-conservatisme>.
- ¹⁴ Pour aller plus loin, voir l’article dans ce numéro : « Le libéralisme, marchepied de l’extrême droite ? », 29.
- ¹⁵ « Viktor Orban », *Courrier international*, consulté le 24 juillet 2026, <https://www.courrierinternational.com/sujet/viktor-orban>.
- ¹⁶ « En Tchéquie, un nouveau gouvernement composé uniquement de partis populistes », *Courrier international*, 15 décembre 2025, <https://www.courrierinternational.com/article/politique-en-tchequie-un-nouveau-gouvernement-compose-uniquement-de-partis-populistes-redevenu>.
- ¹⁷ « Pologne : le président nationaliste Karol Nawrocki prend ses fonctions, une cohabitation difficile s’installe », *Touteleurope.eu*, 6 août 2025, <https://www.touteleurope.eu/vie-politique-des-etats-membres/pologne-le-president-nationaliste-karol-nawrocki-prend-ses-fonctions-une-cohabitation-difficile-s-installe>.
- ¹⁸ « Vivre sous l’extrême droite : en Finlande, les conservateurs “ont fait entrer le loup dans la bergerie” », *Le Soir*, 23 mai 2024, <https://www.lesoir.be/589964/article/2024-05-23/vivre-sous-lextreme-droite-en-finlande-les-conservateurs-ont-fait-entrer-le-loup>.
- ¹⁹ Boran Tobelem et La Rédaction, « [Carte] Quels sont les pays d’Europe gouvernés par l’extrême droite ? », *Touteleurope.eu*, 11 mai 2026, <https://www.touteleurope.eu/vie-politique-des-etats-membres/carte-quels-sont-les-pays-d-europe-gouvernes-par-l-extreme-droite>.

- 20 Auguste Beaud-Blanckaert, « La Hongrie de Viktor Orbán s'enfonce dans l'illibéralisme », *Touteurope.eu*, 18 mars 2025, <https://www.touteurope.eu/vie-politique-des-etats-membres/la-hongrie-de-viktor-orban-s-enfonce-dans-l-illiberalisme>.
- 21 « Italie : les nouvelles lois sur la sécurité menacent-elles la démocratie ? », *Le Soir*, 27 août 2025, <https://www.lesoir.be/695433/article/2025-08-27/italie-les-nouvelles-lois-sur-la-securite-menacent-elles-la-democratie>.
- 22 « Italie: la lente mais réelle dérive autoritaire du régime de Giorgia Meloni », *Voxeurop*, 30 juin 2025, <https://voxeurop.eu/fr/giorgia-meloni-italie-autoritarisme>.
- 23 Auguste Beaud-Blanckaert, « La Hongrie de Viktor Orbán s'enfonce dans l'illibéralisme ».
- 24 « En Slovaquie, l'extrême droite met la société civile à l'épreuve », *Voxeurop*, 4 juin 2024, <https://voxeurop.eu/fr/slovaquie-extreme-droite-societe-civile>.
- 25 « Slovaquie : la liberté des médias menacée par un projet de loi controversé, avertit Věra Jourová », *Euractiv FR*, 26 avril 2024, <https://euractiv.com/fr/news/slovaquie-la-liberte-des-medias-menacee-par-un-projet-de-loi-controverse-avertit-vera-jourova>.
- 26 « Hongrie. Alors que la loi mettant en péril la marche des fiertés entre en vigueur, la riposte mondiale s'organise sous le slogan "Laissez marcher les fiertés" », *Amnesty International*, 15 avril 2025, <https://www.amnesty.org/fr/latest/news/2025/04/hungary-global-fight-back-begins-as-anti-pride-law-comes-into-effect>.
- 27 Soit à peu près 500 euros.
- 28 « Hongrie. La Loi relative à la propagande a "créé un climat de peur" qui relègue la communauté LGBTI+ dans l'ombre », *Amnesty International*, 27 février 2024, <https://www.amnesty.org/fr/latest/news/2024/02/hungary-propaganda-law-has-created-cloud-of-fear-pushing-lgbti-community-into-the-shadows>.
- 29 « Slovaquie, Un pas vers l'érosion des droits humains », *Amnesty International Belgique*, 26 septembre 2025, <https://www.amnesty.be/infos/actualites/article/slovaquie-erosion-droits-humains>.
- 30 France Culture, *Femmes, n'oubliez jamais... : épisode 5/5 du podcast Claudine Monteil, dans le sillage de Simone de Beauvoir*, 10 mars 2023, <https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/a-voix-nue/femmes-n-oubliez-jamais-6696146>.
- 31 « Droit à l'avortement : en Pologne, "il n'y a plus d'espoir" », *Le Soir*, 14 novembre 2025, <https://www.lesoir.be/710951/article/2025-11-14/droit-lavortement-en-pologne-il-ny-plus-despoir>.
- 32 « En Slovaquie, de nouvelles menaces sur l'IVG », *Libération*, 18 septembre 2020, https://www.liberation.fr/planete/2020/09/18/en-slovaquie-de-nouvelles-menaces-sur-l-ivg_1799833.
- 33 « En Hongrie, les femmes devront écouter le cœur du fœtus avant une IVG », *Courrier international*, 14 septembre 2022, <https://www.courrierinternational.com/article/societe-en-hongrie-les-femmes-devront-ecouter-le-c-ur-du-f-tus-avant-une-ivg>.
- 34 « L'Italie adopte une loi autorisant les groupes "pro-vie" à accéder aux cliniques d'avortement », *Health health-News, Euronews*, 24 avril 2024, <https://fr.euronews.com/sante/2024/04/24/litalie-adopte-une-loi-autorisant-les-groupes-pro-vie-a-acceder-aux-cliniques-davortement>.
- 35 « Le droit à l'avortement dans l'Union européenne », *Touteurope.eu*, 2 septembre 2025, <https://www.touteurope.eu/societe/le-droit-a-l-avortement-dans-l-union-europeenne>.
- 36 « Crise de la natalité en Italie : pourquoi Giorgia Meloni n'arrive pas à inverser la tendance », *L'Express*, 24 avril 2024, <https://www.lexpress.fr/monde/europe/crise-de-la-natalite-en-italie-pourquoi-giorgia-meloni-narrive-pas-a-inverser-la-tendance>.
- 37 « En Hongrie, la politique nataliste du gouvernement de Viktor Orbán montre ses limites », *La Libre.be*, 24 juillet 2026, <https://www.lalibre.be/international/europe/2025/04/12/en-hongrie-la-politique-nataliste-du-gouvernement-de-viktor-orban-montre-ses-limites>.
- 38 CIRC, *Le droit à l'avortement dans la Constitution : de l'enjeu politique à la portée juridique en Belgique – M. BOTMAN – CIRC*, 26 décembre 2025, <https://www.circ.usaintlouis.be/avortementconstitution>.
- 39 « Le droit à l'avortement en Belgique », *Amnesty International Belgique*, 5 août 2024, <https://www.amnesty.be/campagne/droits-femmes/avortement/article/droit-avortement-belgique>.

- ⁴⁰ « Belgique, blocage persistant de la réforme de la loi sur l'avortement », *Amnesty International Belgique*, 10 octobre 2025, <https://www.amnesty.be/infos/actualites/blocage-reforme-avortement-belgique>.
- ⁴¹ « Prolonger l'accès à l'avortement jusqu'à 18 semaines ? Les 6 grands partis politiques se positionnent "en despi" », *RTBF Actus*, 24 mai 2024, <https://www.rtb.be/article/prolonger-l-acces-a-l-avortement-jusqu-a-18-semaines-les-6-grands-partis-politiques-se-positionnent-en-despi>.
- ⁴² « Le dossier "IVG" repart au frigo : les partis de l'Arizona ne sont pas d'accord d'en discuter pour le moment », *RTBF Actus*, 24 septembre 2024, <https://www.rtb.be/article/loi-sur-l-avortement-l-arizona-s-apprete-a-rejeter-les-propositions-de-loi-sur-l-avortement-s-il-y-a-vote>.
- ⁴³ « Le PS soutiendra la fin du Sénat "à condition que l'on inscrive le droit à l'IVG dans la Constitution" », *RTBF Actus*, 24 octobre 2025, <https://www.rtb.be/article/le-ps-soutiendra-la-fin-du-senat-a-condition-que-l-on-inscrive-le-droit-a-l-ivg-dans-la-constitution>.
- ⁴⁴ Amnesty International Belgique, « Le droit à l'avortement en Belgique ».
- ⁴⁵ « Avortement en Europe : 7 raisons de continuer à se mobiliser », *Amnesty France*, 4 mars 2026, <https://www.amnesty.fr/reperes/avortement-europe-7-raisons-de-se-mobiliser>.

Dossier

EXtrême Droite, ses Racines Historiques



L'extrême droite en Belgique

Gabrielle Lefèvre

En guerre contre les communistes, les pacifistes, les anticolonialistes

La Belgique semble un petit pays tranquille au cœur de l'Europe, gouverné par le centre droit, de culture catholique, plutôt prospère. Depuis 1957, elle est officiellement la capitale de l'Europe sous la forme de la Communauté économique européenne (CEE) alliance économique, comme son nom l'indique, qui deviendra l'Union européenne en 1992. Le même Traité de Rome instaurait aussi la Communauté européenne de l'énergie atomique (EURATOM). En 1967, elle est devenue le siège de l'OTAN, après Londres et Paris, ce qui en fait un objet d'attention particulier de la part des États-Unis.

Le pays devenait donc un lieu stratégique entre les grandes puissances qui redessinaient le monde après-guerre : les États-Unis d'un côté et l'Union soviétique de l'autre. Ce contexte géopolitique permet de mieux situer les transformations et avancées électorales de mouvements et partis d'extrême droite, tout au long des décennies, pour en arriver à l'actuelle prédominance politique au sein de nombreux États européens et dans l'Union européenne elle-même.

Les révoltes des colonisés

Les révoltes successives des peuples colonisés par les puissances occidentales ont profondément bouleversé les certitudes impériales occidentales. Par exemple, la France, puissance nucléaire depuis 1960, a tremblé sur ses bases démocratiques en 1961 et 1962 lors de la tentative de renverser le président de Gaulle qui reconnaissait à l'Algérie son droit à l'indépendance. Ce qui déclencha des forces d'extrême droite armée qui ont tenté un coup d'État.

En Belgique, c'est l'État lui-même qui fut « terroriste » en assassinant en 1961 Patrice Lumumba, Premier ministre de la République démocratique du Congo. Dans les années 1960, la décolonisation a fait apparaître des forces obscures s'agitant autour des immenses richesses du Congo, et particulièrement de l'uranium et autres minerais rares et stratégiques. Cette convoitise postcoloniale, voire néocoloniale, est toujours d'actualité.

Le choc pétrolier et l'ennemi communiste

Il y eut un autre bouleversement mondial : le premier choc pétrolier en octobre 1973, lorsque les pays arabes membres de l'OPEP décrétèrent un embargo sur les livraisons de pétrole après la guerre du Kippour contre les pays soutenant Israël. Les prix du baril ont quadruplé en quelques mois, provoquant une crise économique mondiale. Le 23 décembre 1973, le prix du pétrole augmenta de 112%, marquant le point culminant du choc. 1971 est l'année marquée par la fin des accords de Bretton Woods et de la convertibilité du dollar avec l'or. C'était une astuce du président Nixon pour faire payer la dette résultant de la guerre contre le Vietnam par le reste du monde, l'Europe en particulier. Ensuite, le dollar a été imposé par les États-Unis comme monnaie de réserve internationale.

Tout cela marqua la fin des Trente Glorieuses, années de prospérité pour l'Europe d'après-guerre. Ce fut aussi le début du déclin du système capitaliste qui se mondialise pour survivre.

C'est en effet par la force brutale d'un coup d'État sanglant que les États-Unis placent à la tête du Chili un militaire dictateur, Augusto

Pinochet, éliminant le président Salvador Allende, coupable d'avoir voulu nationaliser une des principales richesses du pays, le cuivre. Cela provoqua la colère des compagnies américaines, jusqu'alors souveraines dans le secteur minier. Plusieurs pays d'Amérique latine ont été déstabilisés de la même façon et ont subi des dictatures féroces pendant de nombreuses années, au plus grand profit de compagnies multinationales états-uniennes.

L'ennemi principal était désigné : le communisme, quelle que soit sa forme dans les pays occidentaux ou même en Asie. Ainsi, en Indonésie, le PKI, troisième parti communiste au monde en nombre d'adhérents, a été éradiqué au cours de tueries qui ont duré plusieurs mois en 1965 et 1966. Plusieurs centaines de milliers de personnes ont été massacrées. On estime leur nombre entre cinq cent mille et trois millions. Il s'agit là de l'un des pires massacres de masse du XX^e siècle.

L'Internationale néo-Fasciste

Dans ce contexte de profonds bouleversements mondiaux, dès 1951, l'ultra droite qui était restée assez frileuse après la défaite nazie « se réchauffe au climat de la guerre froide et rêve d'un réveil dans le cadre européen ». Ce sont les termes utilisés par Jos Vander Velpen, avocat flamand dans son livre percutant : *Les voilà qui arrivent ! L'extrême droite et l'Europe*¹.

En Belgique, sous la direction de Karel Dillen, futur président du Vlaams Block, un mouvement s'organise pour la réhabilitation des anciens collaborateurs flamands des SS. Ils rejoignent d'autres mouvements similaires qui rêvent d'une Europe « troisième puissance »,

impérialiste, militairement puissante, indépendante des États-Unis et ennemie du communisme. Tel est le cadre tracé par l'auteur fasciste français Maurice Bardèche lors du congrès de la fédération du Mouvement social européen (MSE) à Malmö en 1951. Une nébuleuse fasciste se met ainsi en place dans toute l'Europe. Mais les mécontentes et les points de vue parfois divergents entre groupes et mouvements des différents pays, par rapport notamment à l'indépendance de l'Algérie, n'en font pas un réseau organisé².

Les années de plomb en Italie et en Belgique

L'expression « année de plomb » nous vient d'Italie et désigne la période très tourmentée entre 1960 et 1980. Une série d'attentats aveugles et sanglants terrifient le pays : attentat à la bombe sur une place à Milan, seize morts, quatre-vingt-huit blessés ; explosion provoquant le déraillement du train Palerme – Turin, six morts, cent-trente-neuf blessés ; attentat néofasciste contre une manifestation syndicale, huit morts, cent-trois blessés... Nombre de ces drames sont revendiqués notamment par Ordine Nuovo, extrême droite néofasciste. On se souvient plus précisément de la catastrophe en gare de Bologne, le 2 août 1980 : une bombe cause la mort de quatre-vingt-cinq passagers et en blesse deux cents.

Ce climat a fragilisé le Parti communiste italien et contribué à bloquer son accès au pouvoir, dans un contexte de peur anticomuniste.

« Années de plomb » désigne aussi la décennie 1970-1980 en Allemagne marquée par le terrorisme d'extrême gauche de la Rote Armee Fraktion.

Les États-Unis sont en croisade anti communiste avec Ronald Reagan qui désigne l'« empire du mal » à savoir l'URSS, histoire sans doute de faire oublier l'échec états-unien au Vietnam. Il veut contrer l'influence soviétique en Asie, au Moyen-Orient, en Amérique du Sud, en Afrique. Les États-Unis mènent une dizaine d'interventions armées dans divers pays. Ils veulent que l'OTAN soit renforcée : la course aux armements est relancée contre les missiles nucléaires de moyenne portée SS-20 soviétiques. Des missiles de croisière Cruise et des missiles Pershing II sont installés en Europe dont certains en Belgique. Ce qui provoque d'importantes manifestations pacifistes dans le pays. En point d'orgue : celle de 1983 lorsque près de quatre cent mille manifestants s'entassent dans les rues de Bruxelles. Ils venaient du nord et du sud du pays, syndicalistes, militants pacifistes, membres de partis, d'associations très diverses, y compris tiers-mondistes, antinucléaires et autres. C'était l'impressionnant résultat d'une vaste campagne menée par le Comité National d'Action pour la Paix et le Développement (CNAPD) regroupant plusieurs associations pacifistes, socialistes, chrétiennes, communistes, syndicales — principalement leurs sections jeunesse — sous la présidence de Pierre Galand, également secrétaire général d'OXFAM-Belgique et de son homologue flamand, André Bogaert, président du VAKA qui mobilisait en Flandre, jusque dans les cuisines !

Ils incarnaient ainsi la convergence des luttes pour l'émancipation des peuples dans les pays du Sud et dans les pays du Nord qui rêvaient d'un avenir en paix, sans bombes nucléaires.

Tel est donc le cadre géopolitique dans lequel se succédèrent en Belgique de mystérieuses « tueries » visant des commerçants, des

grandes surfaces, pour des bilans relativement dérisoires par rapport au nombre de morts, vingt-huit en tout, sans que l'on discerne une logique du type grand banditisme. Ces drames de type « terroristes » commencent en 1982 : armurerie cambriolée avec violence, individus assassinés, attaques ultras violentes et sanglantes de grandes surfaces Delhaize et Colruyt ... « Celles-ci sont orchestrées par des hommes masqués, lourdement armés, calmes et déterminés. Ils attendent régulièrement l'arrivée des forces de l'ordre afin de les affronter et parviennent à s'enfuir chaque fois ». Les policiers qui les affrontent déclarent ensuite qu'ils sont certains qu'il s'agit de collègues gendarmes, car les techniques d'attaque, de déploiement, de repli, de tirs utilisés par ces tueurs ressemblent à s'y méprendre à celles enseignées à la gendarmerie et à l'armée, relèvent certains journalistes ³.

Les observateurs, policiers, magistrats et journalistes qui suivent ces événements dramatiques élaborent les hypothèses les plus plausibles pour expliquer ce déchaînement de violence. Car ni le racket des grandes surfaces ni la violence de voleurs sanguinaires ne convainquent les enquêteurs. Ils en arrivent à évoquer des actions de déstabilisation de l'État belge, trop démocratique, pas assez militarisé, pas assez de droite pour assurer l'hégémonie des États-Unis par le biais de l'OTAN contre l'URSS. L'hypothèse de gendarmes d'extrême droite devenus terroristes semblait la plus plausible, car elle explique l'étonnant silence de ces criminels pendant des dizaines d'années, sans que rien ne filtre, ainsi que le professionnalisme de ces actions.

Il est possible de comparer cette opération de déstabilisation avec ce qu'il s'était passé aux États-Unis, où la confrontation idéologique a

pris la forme d'une répression institutionnelle. De 1956 à 1971, le Federal Bureau of Investigation a mené un programme illégal, COINTELPRO, contre les mouvements contestataires. Les Black Panther Party, les militants des droits civiques autour de Martin Luther King Jr. et les organisations anti-guerre ont été infiltrés et déstabilisés. Dirigeant le FBI, J. Edgar Hoover utilisait la désinformation, le harcèlement et la violence pour « neutraliser » toute opposition. Tout cela a été révélé en 1975-1976 par la commission Church du Sénat américain, entraînant des réformes et des restrictions sur les activités du FBI.

Les ressemblances sont troublantes avec les événements qui ont secoué la Belgique.

STAY BEHIND

Les États-Unis, pour bien ancrer l'OTAN au cœur de l'Europe, participaient à des manœuvres communes avec l'armée belge. Nous sommes en 1984 et un événement étrange se produit à Vielsalm. Une caserne du 3^e régiment de Chasseurs ardennais est attaquée par un groupe armé qui vole une vingtaine d'armes. Le gardien, un adjudant, est blessé très grièvement. Cela se passait au moment même où des manœuvres militaires interalliées à savoir américaines, luxembourgeoises et belges se déroulaient dans le cadre de l'OTAN, en collaboration avec des éléments de la gendarmerie locale, du service de documentation, de renseignement et d'action de l'armée belge et même des civils. Parmi eux, Lucien Dislaire, ancien paracommando et mercenaire belge au Congo dans les années 1960.

Dislaire a été condamné à la suite de ses révélations : il admet avoir participé à une « opération de résistance et d'appui à la résistance

telle qu'elles s'étaient déroulées à la fin de la guerre », dit-il au journaliste René Haquin.

C'est ainsi que l'on découvre un dispositif ultra-secret, quoique bien officiel au sein de l'armée : le Stay Behind, un réseau dormant de civils et d'anciens militaires très bien formés pour être immédiatement actifs en cas d'invasion de notre pays par des forces étrangères hostiles, à savoir l'URSS. Il ne s'agit pas de militaires actifs, mais de résistants organisés sur le modèle des réseaux qui se sont constitués un peu partout lors de la dernière guerre mondiale et qui accueillaient et exfiltraient des renseignements et des combattants contre les nazis.

Selon l'analyse récente de l'historien Florian Babusiaux, on peut écarter l'hypothèse d'une complicité entre ce réseau suivi par un service spécial de l'armée et les Tueurs du Brabant. Une commission d'enquête parlementaire n'a rien trouvé à ce sujet. Ce service et le réseau ont tout de même été supprimés le 23 novembre 1990⁴.

Le terrorisme des CCC

En 1984, débutaient les actes terroristes des Cellules communistes combattantes (CCC), une extrême gauche radicale inspirée par les attentats perpétrés par la Rote Armee Fraktion en Allemagne et Action directe en France. Leur cible : l'OTAN. Question troublante : une arme volée à Vielsalm aurait été trouvée dans une planque des CCC.

Ces actions violentes, dont l'une a provoqué la mort de deux pompiers bruxellois, ont mobilisé le monde politique et renforcé le climat de terreur dans la population. Pour la rassurer, le 19 décembre 1985, les militaires ont été

déployés dans les rues de Bruxelles. C'était au lendemain de l'attentat des CCC contre le siège de la Fédération des Entreprises de Belgique (FEB). Une mesure parfaitement inefficace en termes de sécurité de la population, mais typique du basculement vers la droite de gouvernements qui veulent démontrer qu'ils sont forts et au service de l'OTAN. En 2016, le gouvernement belge a une nouvelle fois déployé l'armée dans les rues et les gares à la suite des attentats terroristes très meurtriers de radicaux islamistes (station de métro Maelbeek et aéroport de Bruxelles National).

Contrôle accru de la Police et de la Gendarmerie

À la suite des drames des années 80, un intense travail parlementaire a débouché sur des mesures de contrôle et de meilleures coordinations entre les services de police, de gendarmerie, de la Sûreté de l'État et de l'armée. Quelques années plus tard, la gendarmerie a été dissoute. De nombreux mystères demeurent sur ces tentatives de déstabilisation de l'État belge pour en faire un instrument docile de la suprématie militaire états-unienne face à l'URSS à l'époque, la Russie ensuite.

Pendant toutes ces années, les groupes et mouvements d'extrême droite nationalistes flamands ont pris une grande ampleur dans la Région flamande du pays. Certains ont commis des actes visant à inspirer la terreur. Ainsi, l'armée belge a connu récemment un épisode inquiétant d'activisme fasciste : en 2021, Jürgen Conings, un militaire hautement entraîné et fiché comme extrémiste de droite, est entré en cavale plusieurs semaines avec des armes lourdes. Le service de renseignement militaire (SGRS) a ensuite identifié une trentaine de militaires « préoccupants » ou liés à des idéologies d'extrême droite.

En avril 2025 ont eu lieu des violences racistes à Molenbeek et Jette. Il s'agissait de « ratonnades » en bande de supporters de football brugeois, qui ont blessé quatre-vingt personnes : des commerçants, des femmes, des enfants...

Belgique, entre séparatisme flamand et militarisation anti-russe

La Belgique francophone ne connaît pas une extrême droite aussi bien implantée dans le paysage politique que la France. Par contre, dans la partie néerlandophone, le Vlaams Belang a intégré les thèses nationalistes et racistes du mouvement séparatiste flamand qu'était le Vlaams Blok. « Pour lui, le peuple belge est une construction artificielle qui doit disparaître le plus rapidement possible pour laisser la place au peuple flamand », explique Kris Deschouwer en conclusion du livre collectif *L'extrême droite en Belgique*⁵. Moins radicale, mais tout aussi convaincue de la primauté de la Flandre, la NVA au pouvoir actuellement, prépare une transformation de l'État belge en une confédération d'États linguistiquement plus indépendants où la Flandre serait dominante en nombre et en richesse économique.

Alors que les partis politiques de la région francophone, y compris les libéraux, étaient alliés dans une lutte conjointe contre l'extrême droite, ces dernières années ont vu la mainmise sur le parti libéral, dénommé « Mouvement réformateur » par un jeune président, Georges-Louis Bouchez, dont l'extrémisme radical et décomplexé a séduit de nombreux électeurs francophones, dont des jeunes, sur le modèle du Rassemblement national français. Il soutient les mesures les plus antisociales qu'a connues la Belgique. Ainsi s'installe

un ultralibéralisme économique, non seulement belge, mais européen sur le modèle états-unien. Cette percée de l'« illibéralisme » se traduit par un renforcement du militarisme, de la mainmise politique, économique et de renseignement des États-Unis et d'Israël sur les instances européennes. Le but étant de soumettre la Russie à l'empire états-unien revendiqué clairement par le président Donald Trump, ce démagogue qui rêve de soumettre la Chine devenue la première puissance économique mondiale.

Cette mutation se fait au mépris des règles du droit international et des droits humains qui constituent le socle des valeurs portées par les Nations Unies. Et les populations européennes, en majorité acquises à ces valeurs depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale, assistent, méduées et indignées, à la criminelle passivité de leurs gouvernants face au génocide perpétré en Palestine, à l'éradication de villages entiers au Liban, aux bombardements intensifs des populations civiles en Iran, aux crimes contre l'humanité commis au Soudan, à la guerre perpétuelle massacrant des millions de civils en République démocratique du Congo... Alors que les puissants de ce monde et les grandes entreprises transnationales s'enrichissent à des niveaux jamais égalés dans l'histoire de l'humanité, en pillant les ressources précieuses et rares des pays les plus appauvris par un système capitaliste qui détruit l'écosystème, socle vital de notre humanité.

une internationale anti-fasciste

La particularité en Belgique est que le système démocratique résiste malgré tout à la montée en puissance des forces extrémistes. Les alliances entre partis progressistes, les

syndicats, les associations de défense des droits humains, l'émergence d'une jeunesse antifasciste, en sont la preuve.

Des liens se tissent aussi avec les mouvements altermondialistes, ce qui renforce la résistance antifasciste. Ainsi, une Conférence internationale antifasciste et anti-impérialiste se tenait du 26 au 29 mars 2026 à Porto Alegre. Ce front mondial contre le néofascisme et l'impérialisme regroupait cinq-cent-soixante-cinq personnalités et neuf-cents activistes de cent pays. Il unissait parlementaires, syndicalistes, activistes et intellectuel·les autour d'un constat d'urgence : la lutte contre l'extrême droite est indissociable de la lutte contre les agressions impérialistes. Et c'est une association belge, le CADTM (Comité pour l'abolition des dettes illégitimes), qui était à la manœuvre ⁶.

Pour ses organisateurs, la conférence de Porto Alegre constitue une étape importante sur un chemin beaucoup plus long. Ils précisent : « Les organisations et individus soussignés s'engagent à poursuivre la lutte sans relâche et de la manière la plus unie possible contre la montée de l'extrême droite et l'agression impérialiste, dimension essentielle de notre projet émancipateur, socialiste, écologiste, féministe, antiraciste et internationaliste. »

Cet appel se terminait par cette citation de Che Guevara à ses enfants : « Soyez toujours capables de ressentir profondément toute injustice commise contre quiconque, où que ce soit dans le monde. C'est la plus belle qualité d'un révolutionnaire. »

NOTES

- ¹ Jose Vander Velpen, *Les voilà qui arrivent ! L'extrême droite en Europe* (EPO. Reflex, 1993).
- ² Olivier Dard, « L'internationale noire en Europe après la Seconde Guerre mondiale », *Encyclopédie d'histoire numérique de l'Europe* (Sorbonne Université, 22 juin 2020), <https://ehne.fr/fr/node/12363>.
- ³ Gilbert Dupont, *Les tueurs : six années d'enquête*, avec Paul Ponsaers (EPO Dossier, 1998).
- ⁴ Florian Babusiaux, *L'organisation Stay Behind en Belgique (1949-1991). Complots, terrorisme et réseaux secrets* (Racine, 2023).
- ⁵ Benjamin Biard et Archibald Gustin, éd., *L'extrême droite en Belgique* (CRISP, 2026).
- ⁶ « Front mondial contre le néofascisme et l'impérialisme », *Mediapart*, 25 février 2026, <https://blogs.mediapart.fr/cadtm/blog/250226/front-mondial-contre-le-neofascisme-et-limperialisme>.

capitalisme racial

un socle qui nourrit l'extrême droite ?

Olivia Prajara



un racisme structurel

Le racisme repose sur une idée de supériorité selon laquelle une prétendue race est meilleure qu'une autre. Il peut se traduire par des discriminations, des discours de haine ou des délits de haine ¹.

Cette logique apparaît parfois de manière explicite dans l'espace public. En 1996, Jean-Marie Le Pen affirmait croire à « l'inégalité des races » ². En 2007, Nicolas Sarkozy déclarait à Dakar que « l'homme africain n'est pas assez entré dans l'histoire » ³. Plus récemment, en 2024, Donald Trump accusait certaines populations immigrées de « manger les chiens et les chats » ⁴, tandis que Pierre-Yves Jeholet déclarait à Nabil Boukili : « Si ça ne vous plaît pas, vous n'êtes pas obligé de rester en Belgique » ⁵.

Mais le racisme ne se limite pas aux discours. Il se manifeste aussi dans la vie quotidienne et dans les structures sociales. En 2024, 31 % des dossiers ouverts par Unia concernaient des discriminations fondées sur des critères raciaux, touchant notamment l'emploi, le logement ou l'accès aux soins ⁶. De son côté, l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne indique que 58 % des personnes noires en Belgique déclarent avoir subi une discrimination raciale au cours des cinq dernières années ⁷.

Ces manifestations contemporaines du racisme, qu'elles soient discursives, institutionnelles ou quotidiennes, ne sauraient être réduites à des phénomènes isolés ou résiduels. Elles invitent dès lors à en examiner les fondements historiques et structurels.

Cet article propose d'interroger le racisme comme un fondement structurel du monde occidental, façonné par la colonisation et l'esclavage. Nous l'explorerons à travers ses origines historiques, ses mécanismes idéologiques et ses « après-vies » dans les dynamiques politiques contemporaines. Ceci pour montrer comment le racisme, comme réalité structurelle de nos sociétés, ne naît pas avec les tendances d'extrême droite contemporaine, mais s'est plutôt toujours tenu à portée de main de celles-ci.

capitalisme racial et origines coloniales

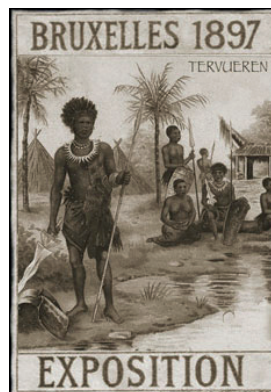
À partir de 1492, avec l'arrivée de Christophe Colomb en Abya Yala ⁸, s'ouvre une phase d'expansion fondée sur la violence : expropriation des terres autochtones, transformation de ces terres en propriété privée et extraction massive de ressources. Cette dépossession s'accompagne de l'extermination de populations entières, ainsi que de la traite transatlantique, qui organise l'exploitation systématique du travail. C'est dans ce contexte que s'installe une division internationale du travail durable : aux colonies est assignée la production de matières premières et de denrées agricoles, tandis que l'Europe concentre le commerce, la finance et l'industrialisation. Un ordre mondial profondément hiérarchisé se met alors en place, reposant sur l'exploitation racialisée des territoires et des populations colonisées ⁹.

Le lien entre capitalisme et conquête coloniale apparaît avec netteté. L'essor de ce dernier s'appuie sur la conquête coloniale, l'esclavage et l'accumulation du capital. Dans cette perspective, la plantation esclavagiste apparaît alors comme l'un des modèles du capitalisme moderne, où le corps noir est à la fois

marchandise et force de travail. Ainsi, loin d'être accidentel, le lien entre capital et race est constitutif de la naissance du capitalisme, dont les structures continuent de produire des inégalités raciales à l'échelle mondiale.

Dans ce processus, le racisme occupe une place centrale : il agit comme un écran moral qui rend tolérable une violence extrême, tout en permettant aux sociétés colonisatrices de se concevoir comme civilisées et progressistes¹⁰. Il doit donc être compris comme l'un des instruments fondamentaux du système colonial-capitaliste : en assignant les colonisés à une position d'infériorité, il légitime à la fois le pillage des terres, l'exploitation du travail et la perpétuation d'un ordre structuré par une frontière à la fois raciale et économique¹¹.

À partir de ces analyses, le concept de capitalisme racial permet de penser ensemble ces différentes dimensions : il désigne un système dans lequel l'accumulation du capital et la hiérarchisation raciale se sont constitués conjointement. Le capitalisme moderne — fondé sur la propriété privée, l'extraction de la plus-value et la séparation entre producteurs et moyens de production — s'est ainsi développé dans le cadre d'un monde hiérarchisé, structuré par des processus de racialisation. Historiquement né en Occident à l'époque moderne, ce capitalisme s'est imposé mondialement dans un contexte d'expansion coloniale, produisant un imaginaire où la croissance permanente et l'expansion économique sont indissociables de la domination sur les autres peuples¹².



Affiche de l'exposition coloniale — Bruxelles 1897

Cela ne signifie pas pour autant que le racisme n'existerait que dans les sociétés capitalistes ni qu'il disparaîtrait automatiquement avec l'abolition du capitalisme. Des formes de racisme peuvent émerger dans d'autres systèmes sociaux, y compris dans des sociétés non occidentales. Toutefois, le capitalisme mondialisé porte l'empreinte durable de son origine coloniale, liant étroitement croissance économique, expansion impériale et hiérarchies raciales¹³.

Pour assurer et légitimer l'ordre social issu des conquêtes coloniales, un vaste appareil de légitimation idéologique se met en place dès les débuts de la colonisation. Le racisme se révèle comme un système de domination pensé et diffusé par les élites européennes, destiné à rendre acceptable la violence coloniale et à stabiliser l'exploitation. Cette légitimation passe notamment par une propagande massive.

Les expositions coloniales — aujourd'hui requalifiées de « zoos humains » — tout comme les manuels scolaires, les affiches, les cartes postales ou encore les récits de voyage, ont contribué à construire une vision « exotisée », hiérarchisée et déshumanisante des peuples colonisés. Entre 1810 et 1940, ces exhibitions ont attiré près de 1,5 milliard de visiteurs et mis en scène plus de trente mille personnes, notamment lors de l'exposition internationale de Bruxelles de 1897, avec le « village congolais » de Tervuren, ou encore à l'Expo 58¹⁴. Loin d'appartenir uniquement au passé colonial, cette logique perdure : en 1994, en France, le « village de Bamboula » reconstitue encore un pseudo-village africain dans un parc

de loisirs, où des Ivoiriens sont exposés au public et pris en charge... par des vétérinaires ¹⁵.

Cette propagande est accompagnée et consolidée par un appareil juridique qui devient un instrument central de légitimation. Comme nous le développons dans notre article sur le libéralisme, le droit international repose sur une dualité. D'un côté, un universalisme des droits ; de l'autre, des régimes d'exception ¹⁶.

Dans ce contexte, l'ordre juridique colonial belge constitue une illustration éclairante d'un régime répressif d'exception appliqué aux populations autochtones. Par exemple, le refus d'exécuter les prestations de travail obligatoires – comme la récolte du caoutchouc – constituait une infraction. Une personne ne remplissant pas les quotas pouvait être arrêtée et subir des châtiments corporels violents, notamment des coups de chicotte, pouvant entraîner des blessures graves, voire la mort. De même, une personne fuyant son village pour échapper au travail forcé pouvait être considérée comme « perturbatrice de l'ordre colonial » et pouvait être déplacée de force vers une autre région, soumise à une surveillance étroite ou encore contrainte à des travaux forcés ¹⁷. Ces exemples illustrent que le système colonial belge reposait sur des infractions souvent imprécises et des sanctions arbitraires, appliquées sans les garanties procédurales du droit commun.

Transformations du monde occidental

L'impact de la colonisation sur le monde occidental a été profond et durable : elle a contribué à façonner les sociétés européennes modernes dans leurs dimensions économiques, sociales et culturelles.

À travers les exemples du sucre, du café et du tabac, on mesure combien l'introduction de ces produits coloniaux a profondément pénétré le quotidien européen, transformant à la fois l'emploi, les modes de consommation et les pratiques culturelles. La colonisation stimule le développement d'industries entières et la création d'emplois : le sucre, notamment, est raffiné en Europe, au point que la Seine se borde de raffineries. Cette industrie ne contribue pas seulement à la croissance économique de pays comme la France ou la Belgique ; elle modifie durablement les habitudes alimentaires, faisant émerger des produits désormais ordinaires – dragées, gâteaux, confiseries ^{18 19}.

La même dynamique est à l'œuvre pour le café et le tabac, dont la diffusion accompagne l'essor des cafés et des bars-tabacs, devenus des lieux centraux de sociabilité. Ces transformations ne se limitent pas à l'économie : elles touchent aussi les pratiques culturelles et artistiques. Les objets coloniaux s'intègrent progressivement aux normes de représentation et apparaissent dans les tableaux sous la forme de théières, de cigares ou d'objets fabriqués par des esclaves, révélant l'inscription profonde du colonialisme dans l'imaginaire occidental ²⁰.

Le colonialisme s'est insinué dans de multiples dimensions de la vie sociale et a contribué à façonner un nouvel ordre mondial. L'introduction massive de produits coloniaux a durablement transformé les pratiques sociales et culturelles européennes, tout en générant richesses, industries et emplois. Pendant plusieurs siècles, des pays comme la France, l'Angleterre ou la Belgique ont largement tiré profit de ce système. Le projet colonial ne s'est donc pas limité à l'acheminement

de marchandises : il a restructuré en profondeur les économies européennes, redéfini les rapports sociaux et modelé durablement les modes de vie. Cette imprégnation rend illusoire l'idée d'une dissolution automatique des rapports de domination. Le concept des « après-vies du colonialisme » révèle ainsi un ordre capitaliste toujours marqué par ses origines coloniales, qui continue de structurer les sociétés occidentales.

LES « APRÈS-VIES DU COLONIALISME »

Les « après-vies du colonialisme » désignent la manière dont les rapports de pouvoir, les hiérarchies raciales, les formes d'exploitation et les imaginaires produits par la domination coloniale continuent de structurer le présent, bien après les indépendances formelles. Il ne s'agit pas de simples survivances ponctuelles ou de traces résiduelles du passé, mais de la persistance active d'un ordre colonial dans les institutions, les espaces, les corps et les manières de penser. Le colonialisme ne disparaît pas : il se recompose.

Ce concept émerge dans les études postcoloniales des années 2000 ²¹. Il désigne la persistance des inégalités héritées de l'esclavage et met en lumière les « durabilités impériales », entendues comme des contraintes à la fois matérielles et affectives qui continuent d'agir dans le présent ²².

Son intérêt réside dans le passage d'une vision linéaire du postcolonialisme (colonialisme > décolonisation > fin) à une approche des temporalités entrelacées, où le passé colonial structure activement institutions, discours et divisions sociales, révélant un « présent colonial » recomposé plutôt qu'un simple héritage

résiduel. Le concept incite à penser ensemble les traces matérielles, les discours, les affects et les institutions, pour analyser comment un passé qui se dit « révolu » continue à structurer très concrètement le présent et les possibles du futur.

Les « après-vies du colonialisme » se déploient selon plusieurs dimensions complémentaires. Matérielle d'abord : dépendances économiques héritées des empires, dont l'exemple d'Haïti – contraint à indemniser la France post-1804 – est frappant ²³. Idéologique et discursive, avec la persistance de catégories raciales, stéréotypes et eurocentrisme dans les savoirs, programmes scolaires et canons artistiques plaçant l'Europe comme norme universelle. Politique et géopolitique, visible dans les politiques d'aide au développement et les contrôles migratoires. Affective et mémorielle enfin, à travers les silences nationaux sur la violence coloniale et les conflits contemporains (statues, musées), révélant l'investissement émotionnel persistant du passé impérial ²⁴.

Examinons un exemple actuel pour mieux comprendre l'idée « d'après-vie coloniale », ici dans sa dimension (géo)politique.

Le contrôle des migrations peut être compris au prisme de sa matrice coloniale où les États se réservent le pouvoir de décider qui peut entrer sur le territoire et avec quels droits. Loin d'être neutre, cette gestion des mobilités répond à des besoins économiques et repose sur des catégories raciales et sociales héritées de l'Empire, faisant de la frontière un outil de tri qui produit suspicion et expulsabilité. Ces dispositifs comportent également une dimension punitive : ils génèrent des lois par lesquelles l'État discipline et punit. Pensons

au profilage ethnique organisé par la police et exacerbé par les outils d'intelligence artificielle²⁵. Mais cette logique n'est pas nouvelle, la Police des Noirs²⁶ (1777-1792) montre que la liberté de circulation a été très tôt racialisée et éclaire la criminalisation contemporaine non seulement des migrant·es, mais aussi des pratiques de solidarité, qui, en rendant visibles les violences de l'ordre frontalier, deviennent elles-mêmes des cibles de la répression.

Cette lecture se vérifie dans l'actualité récente. À l'échelle européenne, l'adoption du Pacte sur la migration et l'asile²⁷, qui s'impose à l'ensemble des États membres, renforce les procédures à la frontière et la logique de filtrage.

Adopté en 2024, il vise à instaurer un cadre commun pour la gestion des frontières, de l'asile et des retours au sein des États membres. Présenté comme une réponse à la « crise migratoire », il repose sur un objectif central : accélérer les procédures et renforcer le contrôle aux frontières extérieures. Toutefois, plusieurs des mesures prévues soulèvent de fortes inquiétudes quant au respect des droits fondamentaux des personnes migrantes. L'une des dispositions les plus critiquées est la généralisation des procédures d'asile à la frontière. Ces procédures permettent d'examiner les demandes d'asile dans des zones fermées²⁸ situées aux frontières extérieures de l'UE, avant toute entrée sur le territoire.

De nombreuses ONG comme Amnesty International²⁹ craignent que ce dispositif entraîne une privation de liberté de facto, parfois prolongée, y compris pour des familles et des mineurs. Les conditions d'accueil dans ces zones, comparables à des centres fermés, suscitent de vives inquiétudes quant au respect de la dignité humaine et à l'accès effectif

à une assistance juridique. Le Pacte prévoit également une accélération des procédures et un recours accru à la notion de « pays d'origine sûrs ». Les personnes provenant de ces pays voient leurs demandes traitées plus rapidement, avec un risque élevé de rejets automatiques ou insuffisamment individualisés. Amnesty International et Human Rights Watch alertent sur le fait que cette logique peut conduire à des violations du droit d'asile, en empêchant une évaluation réelle des persécutions ou dangers encourus³⁰.

Par ailleurs, le renforcement des politiques de retour constitue un autre point de tension. Le Pacte facilite les expulsions et encourage la coopération avec des pays tiers pour contenir les migrations, y compris avec des États où les droits humains ne sont pas garantis. Oxfam et Caritas Europa dénoncent le risque accru de refoulements, de violences et de traitements inhumains, ainsi qu'un contournement des obligations internationales de protection.

Dans leur ensemble, ces observations convergent vers un même constat : le Pacte privilégie une logique de dissuasion, de tri et de contrôle, au détriment de la protection des personnes en exil et du respect effectif du droit d'asile.

Un autre aspect qui accompagne ces politiques migratoires est la criminalisation de la solidarité. En Italie, cette dynamique est particulièrement manifeste dans les entraves systématiques imposées aux ONG de sauvetage en mer. L'affaire du navire *Iuventa*³¹ en est un des exemples marquants. Bien que l'équipage ait été acquitté en avril 2024 après près de sept années de procédures judiciaires, d'enquêtes et de saisies, le caractère prolongé et éprouvant de la procédure a produit un effet

dissuasif durable sur les ONG et les bénévoles³². La répression ne réside donc pas uniquement dans la condamnation pénale, mais dans l'épuisement juridique, financier et psychologique imposé à celles et ceux qui portent secours. En Grèce, la criminalisation de la solidarité prend une forme encore plus explicite avec le procès de sauveteurs et de volontaires à Lesbos, relancé fin 2025³³.

ALORS, QUE NOUS APPRENNENT CES CONSTATS ? QUEL LIEN AVEC L'EXTRÊME DROITE ?

Affirmer le lien entre capitalisme et racisme permet de saisir que le capitalisme constitue un outil politique pour diviser les opprimés, notamment la classe ouvrière, et empêcher les alliances entre travailleurs racialisés et non racialisés. Ainsi, il fonctionne comme une arme de contrôle social³⁴.

Les conditions de vie des travailleurs et travailleuses, que ce soit en Europe et aux États-Unis, ont été profondément dégradées depuis une quarantaine d'années de politiques néolibérales — marquées par la désindustrialisation, la précarisation et le démantèlement des politiques publiques. Face au risque de conflictualité de classe engendré par la précarisation du travail, l'inflation et la dégradation des services publics, le racisme fonctionne comme un exutoire politique, permettant de détourner les frustrations sociales vers des groupes racialisés présentés comme responsables.

Aux États-Unis, les politiques de stigmatisation et d'expulsion violentes introduites par Donald Trump contre les migrant·es reposent sur la construction d'un « Autre », ennemi et racialisé, qui menacerait l'ordre social, viendrait

voler le « petit capital » et troubler la sécurité. En Belgique, le Vlaams Belang associe systématiquement immigration, insécurité et pression sur les aides sociales (logement, énergie, santé), monopolisant les débats sur l'asile. Le président du Vlaams Belang souligne les conséquences sociales et économiques désastreuses de ce changement démographique et le caractère insoutenable de l'immigration actuelle : « La sécurité dans nos rues diminue, la qualité de notre éducation diminue, la Sécurité sociale s'écroule et les services sociaux sont submergés au point de plus en plus souvent de ne plus être en mesure de s'occuper des Flamands qui ont besoin d'aide »³⁵.

Cette rhétorique raciale neutralise les convergences entre travailleurs et travailleuses et substitue une lecture ethnicisée à une analyse de classe, préservant l'ordre néolibéral en désamorçant toute contestation collective des inégalités capitalistes.

Le racisme systémique imprègne nos institutions politiques et économiques sans toujours être nommé comme tel. Ce sol structurel, héritage des « après-vies du colonialisme » et de la division raciale du travail capitaliste, autorise et facilite le déploiement d'arguments ouvertement racistes de l'extrême droite, comme ceux du Vlaams Belang ou de Donald Trump, qui percolent harmonieusement dans un contexte de crises économiques et politiques profondes. Les stratégies de « guerre culturelle », notamment du MR, via le Centre Jean Gol, illustrent cette intégration en récupérant des rhétoriques réactionnaires (anti-wokisme, immigration) pour repousser la fenêtre d'Overton vers la droite extrême, renforçant ainsi des mécanismes d'exclusion déjà institutionnalisés en quête d'auto-préservation.

NOTES

- ¹ « Racisme », *Unia*, consulté le 12 mars 2026, <https://www.unia.be/fr/racisme>.
- ² « M. Le Pen : “Oui, je crois à l’inégalité des races” », *Le Monde*, 1 septembre 1996, <https://www.lemonde.fr/archives/article/1996/09/01/m-le-pen-oui-je-crois-a-l-inegalite-des-races>.
- ³ « Histoire de l’Afrique : “Il reste encore beaucoup de choses à trouver” », *RTBF*, 7 janvier 2026, <https://www.rtbtf.be/article/histoire-de-l-afrique-il-reste-encore-beaucoup-de-choses-a-trouver-11654747>.
- ⁴ « “Ils mangent des chats et des chiens” : Trump accuse les migrants de façon mensongère et se fait reprendre », *Le Soir*, 11 septembre 2024, <https://www.lesoir.be/ils-mangent-des-chats-et-des-chiens-trump-accuse-les-migrants-de-facon>.
- ⁵ « “Si ça ne vous plaît pas, vous n’êtes pas obligé de rester en Belgique” : les propos de Jeholet envers Nabil Boukili créent un tollé, le ministre réagit », *RTBF*, 2 juin 2024, <https://www.rtbtf.be/article/si-ca-ne-vous-plait-pas-vous-n-etes-pas-oblige-de-rester-en-belgique-les-propos-de-jeholet-envers-boukili-creent-un-tolle-le-ptb-exige-des-excuses>.
- ⁶ « Près de 2 dossiers de racisme ouverts chaque jour par Unia en 2024 », *Unia*, 20 mars 2025, <https://www.unia.be/fr/actua/près-de-2-dossiers-de-racisme-ouverts-chaque-jour-par-unia-en-2024>.
- ⁷ « Being Black in Belgium: Over Half Have Experienced Racism in Last Five Years », *The Brussels Times*, 26 octobre 2023, <https://www.brusselstimes.com/belgium/765638/being-black-in-belgium-over-half-have-experienced-racism-in-last-five-years>.
- ⁸ Abya Yala est un terme issu de la langue du peuple Kuna, signifiant « terre vivante ». Il est utilisé par des peuples autochtones et des approches décoloniales pour désigner le continent américain et contester l’appellation « Amérique », héritée de la colonisation européenne.
- ⁹ Immanuel Maurice Wallerstein, *The Modern World-System. 1: Capitalist Agriculture and the Origins of the European World-Economy in the Sixteenth Century*, Repr. (Academic Press, 20).
- ¹⁰ Aimé Césaire, *Discours sur le colonialisme* (Présence Africaine, 2024).
- ¹¹ Frantz Fanon et al., *Les damnés de la terre*, La découverte poche 134 (La Découverte, 2010).
- ¹² Sylvie Laurent, *Capital et race : histoire d’une hydre moderne* (Éditions du Seuil, 2024).
- ¹³ Laurent, *Capital et race*.
- ¹⁴ « Le zoo humain de Tervuren (1897) », Musée royal de l’Afrique centrale, consulté le 9 janvier 2026, https://www.africamuseum.be/fr/discover/history_articles/the_human_zoo_of_tervuren_1897.
- ¹⁵ « “On était vus comme des bêtes...” : le village de Bamboula, un zoo humain en 1994 », *L’Humanité*, 21 février 2025, <https://www.humanite.fr/histoire/colonialisme/on-etait-vus-comme-des-betes-le-village-de-bamboula-un-zoo-humain-en-1994>.
- ¹⁶ Eugénie Mérieau, *Géopolitique de l’état d’exception : les mondialisations de l’état d’urgence*, Géopolitique de (le Cavalier bleu éditions, 2024).
- ¹⁷ Émile Lamy et Louis De Clerck, « L’ordre juridique colonial belge en Afrique centrale », *Académie Royales des Sciences d’Outre-Mer*, 2004.
- ¹⁸ « Françoise Vergès — Méthodologie décoloniale », 6 octobre 2016, <https://www.youtube.com/watch?v=o6kvnHMIDVs>.
- ¹⁹ « Françoise Vergès : “Effet retour” et “après vies” du colonialisme », 24 septembre 2024, https://www.youtube.com/watch?v=xoLIENE_4BI.
- ²⁰ « Françoise Vergès : “Effet retour” et “après vies” du colonialisme ».
- ²¹ Laurence Gautier, « Approches post-coloniales et décoloniales », *Catégoriser : Lexique de la construction sociale des différences*, éd. par Marlène Bouvet et al., Sociétés, espaces, temps (ENS Éditions, 2024), <https://books.openedition.org/enseditions/58341>.
- ²² Ann Laura Stoler, *Duress : Imperial Durabilities in Our Times*, A John Hope Franklin Center Book (Duke University press, 2016).
- ²³ « Dette : Pourquoi Haïti a remboursé les esclavagistes français ? », *Histoires Crépus*, 27 avril 2025, <https://www.youtube.com/watch?v=rqPI9cZYnUQ>.
- ²⁴ « Dette : Pourquoi Haïti a remboursé les esclavagistes français ? ».

- 25 « L'IA Act est entrée en vigueur le 02 février 2025 en Belgique. Il est plus qu'urgent d'interdire cette mesure. », Mouvement contre le racisme, l'antisémitisme et le Xénophobie, 27 février 2025, <https://mrax.be/ia-act-est-entree-en-vigueur-le-02-fevrier-2025-en-belgique-il-est-plus-quurgent-dinterdire-cette-mesure/#postcontent>.
- 26 Police des Noirs est une institution policière créée en 1777 sous l'Ancien Régime pour contrôler et restreindre la présence des personnes noires en France métropolitaine ; elle est supprimée entre 1791 et 1792 durant la Révolution française.
- 27 « Pacte sur la migration et l'asile », *Migration and Home Affairs*, 12 novembre 2025, https://home-affairs.ec.europa.eu/policies/migration-and-asylum/pact-migration-and-asylum_fr.
- 28 Les « zones fermées » désignent, dans le cadre du Pacte européen sur la migration et l'asile, des espaces situés aux frontières extérieures de l'Union européenne (ports, aéroports, centres proches des frontières terrestres) où les personnes migrantes peuvent être maintenues pendant l'examen de leur situation, sans être juridiquement admises sur le territoire.
- 29 « Union européenne. Les réformes du Pacte sur la migration et l'asile exposeront encore plus les personnes au risque de subir des atteintes aux droits humains », *Amnesty International*, 4 avril 2024, <https://www.amnesty.org/fr/latest/news/2024/04/eu-migration-and-asylum-pact-reforms-will-put-people-at-heightened-risk-of-human-rights-violations>.
- 30 « Union européenne. Les réformes du Pacte sur la migration et l'asile exposeront encore plus les personnes au risque de subir des atteintes aux droits humains ».
- 31 Le navire Iuventa était un bateau de sauvetage en mer opéré par l'ONG allemande pour secourir des migrants en Méditerranée, sauvant des milliers de vies entre 2016 et 2017 avant d'être saisi par les autorités italiennes en 2017, accusé de complicité avec des passeurs, entraînant des poursuites judiciaires contre son équipage qui ont été finalement abandonnées en 2024.
- 32 « Italian Court Drops Charges against Migrant Rescue Ship Crews and Ends Long-Running Legal Battle », *AP News*, 19 avril 2024, <https://apnews.com/article/italy-migration-rescue-ship-iuventa-ngos-trial-acquittal>.
- 33 « Grèce. Les autorités doivent abandonner les poursuites sans fondement contre le sauveteur bénévole Seán Binder », *Amnesty International*, 12 novembre 2025, <https://amnistie.ca/sinformer/2025/grece/grece-les-autorites-doivent-abandonner-les-poursuites-sans-fondement-contre-le>.
- 34 « Pas de capitalisme, sans racisme », *Blast, le souffle de l'info*, 13 octobre 2024, https://www.youtube.com/watch?v=umxy2AcM_R0.
- 35 « Les Flamands veulent moins de droits sociaux pour les nouveaux arrivants », *Vlaams Belang Bruxelles*, 9 avril 2024, <https://vlaamsbelangbruxelles.be/les-flamands-veulent-moins-de-droits-sociaux-pour-les-nouveaux-arrivants>.

L'extrême droite sur YouTube

vers une propagation sans modération ?

Roxane Lejeune



Les réseaux sociaux, tels que YouTube¹, tout comme le reste de la société, semblent être touchés par une prolifération de l'extrême droite. Espace privilégié pour mener la « bataille pour l'hégémonie culturelle »², l'Internet francophone, malgré une certaine modération, voit apparaître, dans le sillage amorcé par Alain Soral, des influenceur·euses propageant des discours d'extrême droite. D'abord, *pick-up artist*³, réalisateur, puis essayiste, Soral était principalement présent sur Internet depuis le début des années 2000, jusqu'en 2020. Il se réclame tout un temps de « gauche marxiste », avant de rejoindre le Front national en 2006 et de devenir conseiller de Jean-Marie Le Pen autour de la ligne « gauche du travail et droite des valeurs ». Affirmant de plus en plus ses positions antisémites et complotistes aux côtés de Dieudonné, il fonde en 2007 l'association politique « Égalité et Réconciliation », très présente sur Internet et censée rendre le FN acceptable aux yeux des jeunes de banlieues⁴.

Aujourd'hui, YouTube, tout comme la création de contenus politiques d'extrême droite, n'a plus grand-chose à voir avec l'ère de Soral. À la suite de nombreuses condamnations pour négationnisme⁵, injures et provocation à la haine raciale⁶, ce dernier a vu ses comptes supprimés définitivement en 2020⁷. Et si nombre des figures incontournables de la « fachosphère » francophone ont débuté et été inspirées par celui-ci, les obsessions antisémites assumées de l'époque se sont éclipsées (à l'exception d'un petit nombre) à la faveur d'une islamophobie débridée⁸.

L'objectif de cette analyse est donc de proposer des axes de réflexion quant à l'influence de l'extrême droite sur YouTube aujourd'hui. Il s'agira notamment d'identifier les techniques de normalisation de ces discours ainsi que de

s'interroger sur les enjeux liés à la modération et au modèle économique et politique des réseaux sociaux.

Normaliser un discours d'extrême droite : quelques stratégies

Pour faire prospérer les discours et convaincre leur audience, les créateur·rices de contenu d'extrême droite sur YouTube mobilisent plusieurs stratégies. Pour des formats courts et dynamiques, on remarquera l'humour, l'utilisation de mèmes⁹, d'un ton percutant et irrévérencieux, ainsi que des références à la culture internet. Pour les formats longs, on observera des entretiens ou échanges avec différentes figures politiques ou « intellectuelles », des conférences ou des vidéos de type « vulgarisation ». Les médias, comme Frontières ou TV Libertés, peuvent également proposer sur leur chaîne des émissions ressemblant davantage à ce qui se fait en télévision.

Plus globalement, on peut noter plusieurs stratégies rhétoriques qui participent à la normalisation d'un discours extrémiste de droite. La stratégie de l'homme de paille, par exemple, est un procédé rhétorique qui vise à grossir, caricaturer, voire falsifier les positions de l'adversaire politique (par exemple, la gauche, les féministes, les wokes, etc.), pour les rendre indéfendables¹⁰. Par exemple, Maudin Malin, dans une de ses vidéos, décrit les militant·es trans comme « imposant avec force leurs certitudes » (faisant un parallèle avec le dictateur nord-coréen Kim Jong-un) et comme manipulant les enfants jusqu'au changement de sexe et à « l'amputation »¹¹.

Le *cherry-picking* peut également être une stratégie mobilisée pour convaincre son audience. Elle consiste à présenter des faits de manière sélective ou à ne pas prendre en compte les données qui réfutent l'opinion défendue. Par exemple, ce procédé est abondamment utilisé par le collectif Némésis présentant les agressions sexuelles comme étant majoritairement le fait d'immigrés ou d'OQTF ¹², occultant dès lors les violences sexistes et sexuelles prenant majoritairement place dans l'intimité, et avançant de ce fait un agenda raciste ¹³.

Enfin, pour convaincre son public, on observe chez nombre de vidéastes la mobilisation d'argumentations et de données faussées, parfois relevant du complotisme ou sans réel fondement scientifique ¹⁴. C'est par exemple le cas de Thaïs d'Escufon, qui défend une vision conservatrice des relations hommes-femmes sur la base d'études issues du courant de la psychologie évolutionniste, fortement critiqué pour ses méthodologies peu solides scientifiquement ¹⁵.

UNE PROFESSIONNALISATION DES INFLUENCEUR·EUSES D'EXTRÊME DROITE SUR YOUTUBE

Économiquement, les influenceurs et influenceuses propageant des discours d'extrême droite sur Internet peuvent compter sur plusieurs sources de revenus.

Dans un premier temps, celles et ceux présents sur YouTube et éligibles à la monétisation pourront bénéficier de revenus en fonction de leur nombre de vues. Celles et ceux sur Twitch pourront également compter sur les abonnements payants de la part de leur communauté.

Dans un deuxième temps, nombre de créateur·rices de contenu développent également une page Patreon, qui leur permet de vendre à leur public des accès exclusifs à des vidéos et du contenu privés. Généralement, ces plateformes permettent à la fois à l'influenceur·euse de tirer des revenus de ses abonné·es, tout en subissant une moindre modération que sur des plateformes grand public.

Ensuite, les créateurs et créatrices de contenu peuvent également demander des dons à leur audience, principalement via des plateformes comme Tipee ou parfois directement sur leur portefeuille PayPal.

Certain·es vidéastes peuvent également compter sur des partenariats publicitaires et faire la promotion d'un produit ou d'une marque en échange d'une rémunération. Si certaines marques, comme Kalos ou Terre de France, semblent financer exclusivement les contenus d'extrême droite sur Internet ¹⁶, d'autres plus communes, comme « My Heritage » ¹⁷, s'embarrassent peu des contenus qu'elles soutiennent.

Notons finalement que certain·es influenceur·euses recevraient un financement de la part du « Fonds du bien commun », structure philanthropique créée en 2021 par Pierre-Édouard Stérin, un milliardaire libertarien et catholique ¹⁸, qui au travers de son projet PERICLES (comprenez Patriotes, Enracinés, Résistants, Identitaires, Chrétiens, Libéraux, Européens, Souverainistes) a pour objectif de faire progresser les idées d'extrême droite dans la société ¹⁹.



ÉCHAPPER à La modération

Les réseaux sociaux sont évidemment dotés de règles de modération, visant à encadrer les contenus partagés sur les plateformes. Ceci est d'autant plus vrai depuis la réglementation européenne du Digital Services Act (DSA), adoptée en 2022, qui impose, entre autres, aux plateformes une plus grande attention à la modération des contenus illicites en ligne, notamment des propos haineux²⁰. Ainsi, aidé par l'intelligence artificielle, YouTube impose de nombreuses règles concernant, entre autres, les contenus complotistes, les contenus à caractère pornographique, ceux liés au suicide et l'automutilation, ainsi que les contenus violents, notamment l'incitation à la haine²¹.

De ce fait, pour éviter la démonétisation ou le bannissement, les vidéastes produisant un contenu pouvant être épinglé par la modération de YouTube auront tendance à lisser leur discours et à éviter certains termes connotés. On peut voir apparaître par ailleurs des stratégies communicationnelles, comme le *dog whistle*. Celui-ci consiste à propager un message ou un propos qui semblent anodins au grand public, mais qui sont compris par un groupe spécifique et ciblé pour obtenir une approbation sans subir une opposition ou une censure²². Il peut s'agir de certains mots, de chiffres, de mêmes, de logos, ou d'émojis²³. Par exemple, et sans grande subtilité, le vidéaste Psychodelik a mobilisé, dans ses vidéos, durant plusieurs mois, le terme « névrons » (il s'agit d'ennemis à combattre dans le jeu vidéo *Clair-Obscur : Expédition 33*) pour désigner les personnes noires et arabes. Ce terme, compris par sa communauté, lui permet ainsi de dérouler son discours raciste sans être inquiété par la modération de YouTube²⁴.

D'autres encore utilisent YouTube comme un relais *mainstream*, ce qui leur permet de toucher un plus large public, tout en l'invitant, comme Le Guiz ou Baptiste Marchais, à rejoindre leur communauté Patreon, ou pour d'autres, comme Jean-Marie Corda, à rejoindre leur canal Telegram, plateforme proposant un espace privé davantage protégé des menaces de censure.

D'ailleurs, d'autres hébergeurs de vidéos, aux règles moins contraignantes, existent. On peut par exemple, citer « Kick ». La plateforme est rendue macabrement célèbre en été 2025 à la mort en direct du vidéaste Jean Pormanove, et ce, après de nombreuses heures de live où coups et abus psychologiques lui étaient infligés par ses partenaires de *stream*²⁵. À l'origine, Kick est créée suite à l'interdiction de diffusion de jeux d'argent sur Twitch et propose par ailleurs une rémunération avantageuse pour les créateurs et créatrices qui y streament. Si la sphère francophone d'extrême droite y est encore peu habituée, elle pourrait suivre la tendance des streamers et streameuses états-unien·nes qui y trouvent refuge après être banni·es de YouTube ou Twitch²⁶.

Notons également l'existence d'autres plateformes proposant une moindre modération, comme Odysee. Créé par le libertarien Jeremy Kauffman, ce réseau, basé sur la technologie de la *blockchain*, a pour vocation de permettre la diffusion de vidéos qui seraient bannies ou censurées sur YouTube²⁷. Si on y retrouve pléthores de vidéos complotistes, notamment durant la période du covid-19, sont également présents des contenus antisémites et racistes d'extrême droite. Dans sa version francophone, est diffusé, par exemple un relais de QAnon, mouvement complotiste d'extrême droite, les DéQuodeurs, ainsi que de nombreuses vidéos

d'Alain Soral aujourd'hui interdites sur YouTube²⁸. À ce propos, Kauffman dira : « Si vous êtes un nazi et que vous faites des vidéos sur la supériorité de la race blanche, cela ne constitue pas un motif suffisant pour être exclu de la plateforme »²⁹.

Quelques stratégies rhétoriques usitées couramment dans les discours d'extrême droite sur Internet (et ailleurs)

L'homme de paille

Procédé à travers lequel la position d'un adversaire politique est déformée, caricaturée, exagérée donnant l'impression que cette position est indéfendable

Cherry picking

Procédé consistant en une présentation sélective de faits ou de données qui donnent du crédit à son opinion en passant sous silence les cas qui la contredisent.

Utilisation de fausses informations ou d'études peu solides scientifiquement

(par exemple, la psychologie évolutionniste).

Dog whistle

Propos ou messages politiques qui semblent anodins au grand public, mais compris par un groupe spécifique et ciblé, pour obtenir un soutien sans provoquer d'opposition ou de censure.

Les réseaux sociaux : un environnement propice au développement de l'extrême droite

Si des réseaux *mainstream* comme YouTube ou Twitch semblent se vêtir d'une réglementation permettant d'empêcher, entre autres, la propagation (et la monétisation) de discours haineux sur leur plateforme, ces derniers semblent toutefois prospérer largement³⁰.

Il faut se rendre à l'évidence : bien que différentes dans leurs architectures et leurs contenus, les plateformes en ligne sont construites selon un même modèle économique qui offre, en dernière instance, un environnement favorable au développement des discours haineux. En effet, en tant qu'entreprises privées, l'objectif premier des réseaux sociaux que nous consultons est de dégager un profit, et ce, en maximisant, entre autres, les revenus des annonceurs à qui ils vendent des espaces publicitaires³¹. Ainsi, au travers de stratégies algorithmiques liées à l'économie de l'attention, les plateformes vont tenter de proposer du contenu qui suscite de l'attention, voire, encore mieux, des engagements³². De ce fait, l'arbitrage entre une modération des discours extrémistes et la pérennisation d'une chaîne à large audience favorisant des revenus publicitaires massifs aux plateformes peut s'avérer fragile vis-à-vis des intérêts capitalistes guidant les entreprises en question.

Si des bannissements de créateur·ices de contenus politiques peuvent être observés, comme celui du vidéaste Papacito³³, ceux-ci restent marginaux en francophonie. D'autant que la vague fascisante amorcée par la seconde élection de Trump aux États-Unis en 2025 et la radicalisation des différents PDG

de la tech n'arrangent rien. On peut noter, par exemple, l'assouplissement discret de la modération opérée par YouTube, en décembre 2024. Prétextant l'intérêt public, la plateforme aurait encouragé des modérateurs à laisser en ligne des vidéos dont certains contenus ne respectaient pas les règles ³⁴.

Les changements de règles communautaires et de modération des réseaux font également écho au virage idéologique amorcé par Mark Zuckerberg concernant Meta ³⁵ ainsi qu'aux orientations assumées d'Elon Musk sur son réseau X. En effet, ce dernier, très soucieux de « protéger la liberté d'expression », a opéré dès son arrivée à la tête de Twitter une refonte des réglementations de modération, amenant le licenciement d'environ mille deux cents modérateur·rices ³⁶. Il réhabilite par la même occasion le compte de Kanye West, banni de la plateforme après des tweets antisémites ³⁷, ainsi que celui de Donald Trump, supprimé après l'assaut du Capitole en janvier 2021 ³⁸. En parallèle d'une tolérance assumée vis-à-vis de contenus d'extrême droite, Musk suspend les comptes de plusieurs journalistes qui le critiquent ³⁹, invisibilise les personnes trans et les communautés LBGTQIA+ ⁴⁰, et rejoint ses homologues de la tech dans la censure des contenus pro-palestiniens ⁴¹.

C'est donc bien la poursuite d'intérêts capitalistes et la gouvernance centralisée autour de leurs PDG, toujours plus démonstratifs quant à leur appartenance idéologique, qui font des réseaux sociaux un espace de plus en plus favorable à l'émergence et la propagation des discours d'extrême droite, en Europe et ailleurs. En d'autres termes, si la lutte contre l'extrême droite sur Internet s'inscrit comme un point d'attention certain, c'est bien l'organisation

politique et économique des réseaux sociaux qu'il faut revoir ⁴², quitte à se les réapproprier démocratiquement.

CONCLUSION : Faire Face à l'extrême droite sur les réseaux

Si Internet et les réseaux sociaux apparaissent comme un espace privilégié de la « bataille culturelle » où les discours de haine prospèrent de plus en plus, quelques initiatives émergent pour lutter et faire face à l'extrême droite.

Notons l'initiative lancée par un groupe de streamers et streameuses francophones sur Twitch, visant à modérer plus efficacement les contenus de leur *tchat* et contrer les mécanismes de cyberharcèlement dirigés, le plus souvent, contre les femmes. Appelée « Place de la paix », ce dispositif permet lorsqu'un bannissement (*ban*) d'un·e utilisateur·rice est opéré sur une chaîne de la plateforme, d'étendre ce *ban* à l'ensemble des autres chaînes partenaires ⁴³. Cette réponse aux problématiques évoquées vise surtout à décourager les viewer·euses violent·es, en offrant une solution temporaire et communautaire, sans toutefois consister en une solution structurante.

Plus globalement, nous pouvons également pointer les actions du collectif Sleeping Giant. Agissant principalement sur les réseaux sociaux, celui-ci a pour objectif de lutter contre la propagation et le financement des discours de haine et d'extrême droite sur Internet. Il interpelle ainsi régulièrement les annonceurs dont la publicité apparaît dans les médias propageant un discours d'incitation à la haine. Le collectif s'est notamment illustré en 2025 en réussissant à convaincre la marque Leroy

Merlin de stopper ses annonces publicitaires sur le média Frontières, impactant dès lors une partie de sa rémunération ⁴⁴.

Enfin, il devient urgent de promouvoir un Internet réellement démocratique, loin des bras de fer économique-politiques entre les entreprises de la tech, les USA et l'Europe (notamment au travers du salubre DSA), ou de l'équilibre fragile entre modération et rémunération des vidéastes et des plateformes.

La pérennisation des discours d'extrême droite sur Internet et les enjeux qu'elle soulève, notamment en termes de modération, ne doit pas nous détourner de la lutte politique et économique qui les sous-tend. Interdire les réseaux aux plus jeunes ⁴⁵ ou s'échapper vers des alternatives marginales plus éthiques par crainte de cette fascisation ⁴⁶, ne consiste pas en une réponse structurante et adéquate au véritable nœud de la situation actuelle : l'assise capitaliste viciant, par ses intérêts économiques, les intérêts démocratiques, et ce, au profit de PDG de plus en plus enclins à la fascisation et à la conservation autoritaire de leur position sociale dominante.

Là où Internet se rêvait d'être un espace communautaire et libertaire, ne laissons plus, ici et ailleurs, la place au lucre capitaliste, à l'intolérance conservatrice et aux inégalités, mais plaidons pour une réappropriation et une gestion collective et démocratique de ces outils technologiques, de ces serveurs voraces, de ces algorithmes et de ces IA, pour enfin les mettre au profit de l'humanité et du Vivant.

Se rendre compte de la galaxie des influenceuses et médias d'extrême droite sur YouTube n'est pas chose facile, d'autant plus

lorsque nous ne sommes pas nous-mêmes consommateur ou consommatrice de contenus sur les réseaux.

Les différents exemples parsemés dans cette analyse font partie d'une cartographie de vidéastes et chaînes YouTube d'extrême droite francophone que nous avons élaborée pour cette revue. Elle est consultable dans son intégralité via ce QR code :



NOTES

- ¹ Cette analyse abordera principalement la présence de l'extrême droite sur YouTube. Propriété de Google, il s'agit d'un des hébergeurs de vidéos les plus populaires du monde qu'il faut concevoir, par ses règles de modération, ses contenus proposés, ses algorithmes et ses méthodes de rémunération, comme un espace particulier d'influence. Ainsi, par souci de précision et de particularisme, d'autres réseaux très prisés, comme Twitch, Tik Tok ou Instagram, ne seront pas particulièrement discutés ici.
- ² Pour aller plus loin, voir l'article dans ce numéro : « La guerre culturelle : le grand détournement », 11.
- ³ Il s'agit quasiment exclusivement d'hommes se revendiquant « experts » en drague ou coach en séduction.
- ⁴ Dominique Albertini et David Doucet, *La Fachosphère. Comment l'extrême droite remporte la bataille d'Internet*, (Flammarion, 2016).
- ⁵ « Négationnisme : Alain Soral condamné en appel, sa peine allégée », *Le Monde*, 25 juin 2020, <https://www.lemonde.fr/societe/article/2020/06/25/negationnisme-alain-soral-condamne-en-appel-sa-peine-alleege>.
- ⁶ « Alain Soral condamné à un an de prison ferme pour injure et provocation à la haine raciale », *Le Monde*, 17 janvier 2019, <https://www.lemonde.fr/societe/article/alain-soral-condamne-a-un-an-de-prison-ferme-pour-injure-et-provocation-a-la-haine-raciale>.
- ⁷ « YouTube supprime les chaînes de l'essayiste d'extrême droite Alain Soral », *Le Monde*, 6 juillet 2020, <https://www.lemonde.fr/pixels/article/2020/07/06/youtube-supprime-les-chaines-de-l-essayiste-d-extreme-droite-alain-soral>.
- ⁸ Pierre Plottu et Maxime Macé, *Pop fascisme. Comment l'extrême droite a gagné la bataille culturelle sur internet*, (Divergences, 2024).
- ⁹ Image, vidéo ou texte détourné de manière humoristique et largement diffusé sur internet.
- ¹⁰ Clément Viktorovitch, *Le Pouvoir rhétorique. Apprendre à convaincre et à décrypter les discours*, (Seuil, 2021).
- ¹¹ « comment le mouvement trans est manipulé par... », *Maudin Malin*, 2024, https://www.youtube.com/watch?v=GTWP-ks8E_g.
- ¹² Personne sous mesure administrative d'obligation de quitter le territoire français.
- ¹³ « L'imposture Némésis et son "féminisme" identitaire (salué par Retailleau) », *20 Minutes*, 28 janvier 2025, <https://www.20minutes.fr/societe/4135913-20250128-imposture-nemesis-feminisme-identitaire-salue-bruno-retailleau>.
- ¹⁴ À ce titre, des chercheur-euse-s de l'Université d'Amsterdam ont démontré que sur internet, l'extrême droite propageait davantage de mensonges et de désinformation : Petter Törnberg et Juliana Chueri, « When Do Parties Lie ? Misinformation and Radical-Right Populism Across 26 Countries », *The International Journal of Press/Politics*, 13 janvier 2025, 1-20, <https://doi.org/10.1177/19401612241311886>.
- ¹⁵ Pour une compréhension plus large des critiques méthodologiques faites à la psychologie évolutionniste voir Linda Gannon, « A critique of evolutionary psychology », *Psychology, Evolution & Gender* 4, no 2 (2002) : pp.173-218, <https://doi.org/10.1080/1461666031000063665.conflict>.
- ¹⁶ « Ces marques qui sponsorisent la fachosphère », *StreetPress*, 17 mai 2022, <https://www.streetpress.com/sujet/1652718593-marques-sponsorisent-fachosphere-papacito-marchais-youtube-valek>.
- ¹⁷ FRANCE SACCAGÉE : BESANÇON (avec Yona de Némésis), 2025, <https://www.youtube.com/watch?v=dJQC3zJyrY>.
- ¹⁸ « Comment le milliardaire d'extrême droite Stérin inonde le web d'influenceurs cathos-réac », *StreetPress*, 6 mars 2025, <https://www.streetpress.com/sujet/milliardaire-extreme-droite-sterin-inonde-web-influenceurs-cathos-sponsor-finance-fonds-chretiens-conservateurs-tiktok-instagram>.
- ¹⁹ « Périclès : le projet mystérieux du milliardaire Pierre-Édouard Stérin, proche de l'extrême droite : épisode du podcast L'actu », *France Inter*, 6 juin 2025, <https://www.radiofrance.fr/franceinter/podcasts/zoom-zoom-zen/zoom-zoom-zen>.

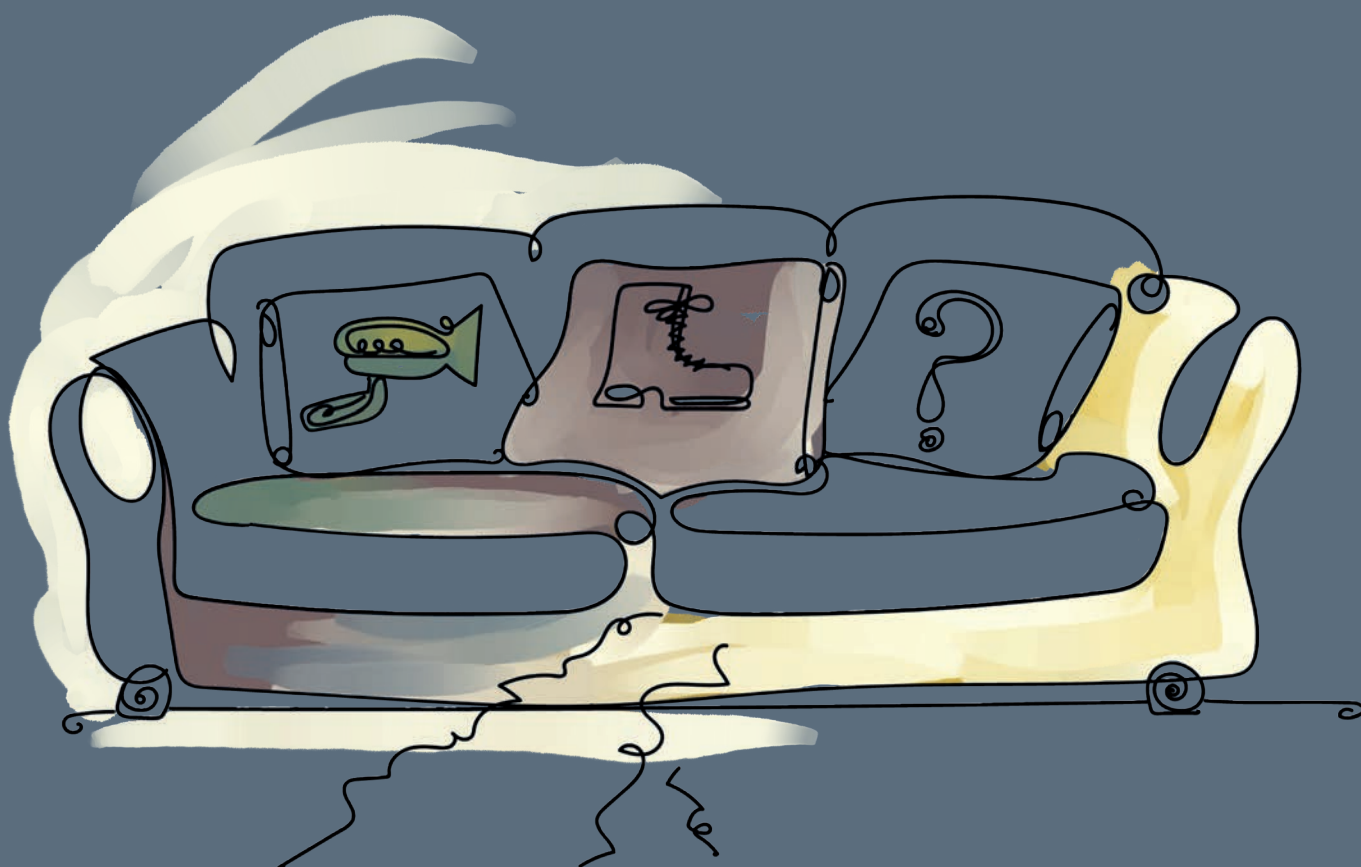
- 20 Pauline Rouquette, « “Censure des plateformes numériques” : le DSA, l’épine dans le pied de Donald Trump », *France 24*, 24 décembre 2025, <https://www.france24.com/fr/am%C3%A9riques/20251224-censure-plateformes-num%C3%A9riques-le-dsa-trump-tech-visa-thierry-breton>.
- 21 « Règlement de la communauté YouTube », <https://support.google.com/youtube/answer/9288567>.
- 22 François Debras, « Le “dog whistling” : une technique de communication politique aux enjeux éthiques », *Mundaneum*, 9 janvier 2025, <https://mundaneum.org/le-dog-whistling-une-technique-de-communication-politique-aux-enjeux-ethiques-et>.
- 23 Le site web Indextrême propose un index des symboles majoritairement mobilisés par l’extrême droite : <https://indextreme.fr/categories>.
- 24 Par exemple : un autre américain se fait maltraité au pied de la tour eiffel par les névrons, Psychodelik, 2025, <https://www.youtube.com/watch?v=8Z-BjLW69RA>.
- 25 « La mort en direct du streamer Jean Pormanove, humilié et maltraité pendant des mois », *Le Monde*, 21 août 2025, <https://www.lemonde.fr/societe/article/la-mort-en-direct-du-streamer-jean-pormanove-humilie-et-maltraite-pendant-des-mois>.
- 26 C’est le cas notamment de l’influenceur trumpiste Adin Ross : « Qu’est-ce que Kick, la plateforme sur laquelle est mort le streamer Jean Pormanove ? », *Le Monde*, 21 août 2025, <https://www.lemonde.fr/pixels/article/qu-est-ce-que-kick-la-plateforme-sur-laquelle-est-mort-le-streamer-jean-pormanove>.
- 27 « Odysee : la plateforme des complotistes français », *Franceinfo*, 28 juin 2021, <https://www.franceinfo.fr/internet/reseaux-sociaux/odysee-la-plateforme-des-complotistes-francais>.
- 28 « Odysee, le “YouTube libre” qui attire les complotistes français », *Numerama*, 13 novembre 2020, <https://www.numerama.com/politique/665449-odysee-le-youtube-libre-qui-attire-les-complotistes-francais.html>.
- 29 « Video Platform Chief Says Nazi Posts on White Superiority Do Not Merit Removal », *The Guardian*, 14 mai 2021, <https://www.theguardian.com/world/2021/may/14/odysee-video-platform-nazi-content-not-grounds-for-removal>.
- 30 « YouTube continue d’héberger et de rémunérer des contenus haineux et misogynes », *BFM*, 8 octobre 2022, <https://www.bfmtv.com/tech/youtube/you-tube-continue-d-heberger-et-de-remunerer-des-contenus-haineux-et-misogynes>.
- 31 Pour plus de détails voir : Boris Fronteddu, « Donner ses données personnelles ? », *Citoyenneté & Participation*, juillet 2023, <https://citoyennete-participation.be/ressources/donner-ses-donnees>.
- 32 Serge Abiteboul et Jean Cattani, *Nous sommes les réseaux sociaux*, (Odile Jacob, 2022).
- 33 « YouTube ferme la chaîne du vidéaste d’extrême droite Papacito », *Le Monde*, 10 juin 2023, <https://www.lemonde.fr/societe/article/2023/06/09/youtube-ferme-la-chaîne-du-vidéaste-d-extreme-droite-papacito>.
- 34 « YouTube a aussi assoupli ses règles de modération, en toute discrétion », *France Inter*, 10 juin 2025, <https://www.radiofrance.fr/franceinter/podcasts/veille-sanitaire/veille-sanitaire-du-mardi-10-juin-2025>.
- 35 Axel Winkel, « Le virage controversé de Meta », *Citoyenneté & Participation*, mars 2025, <https://citoyennete-participation.be/ressources/billethumeur2-levirage-contreverse-de-meta>.
- 36 « X aurait licencié plus de 1 200 employés chargés de modérer les contenus », *Les Echos*, 11 janvier 2024, <https://www.lesechos.fr/tech-medias/hightech/x-aurait-licencie-plus-de-1200-employees-charges-de-moderer-les-contenus>.
- 37 « Sur Twitter, “Elon Musk fait le rude apprentissage de la modération des contenus” », *Le Monde*, 20 avril 2023, <https://www.lemonde.fr/idees/article/2022/12/08/sur-twitter-elon-musk-fait-le-rude-apprentissage-de-la-moderation-des-contenus>.
- 38 « La réactivation du compte Twitter de Donald Trump, une décision symbolique », *Le Monde*, 20 avril 2023, <https://www.lemonde.fr/economie/article/la-reactivation-du-compte-twitter-de-donald-trump-une-decision-symbolique>.
- 39 « Twitter : Elon Musk suspend les comptes de plusieurs journalistes américains qui le critiquent et provoque un tollé », *Le Monde*, 20 avril 2023, <https://www.lemonde.fr/pixels/article/twitter-elon-musk-suspend-les-comptes-de-plusieurs-journalistes-americains-qui-le-critiquent-et-provoque-un-tolle>.

- 40 « Le mot “cisgenre” interdit sur X, l’invisibilisation des personnes trans continue », *France Inter*, 20 mai 2024, <https://www.radiofrance.fr/franceinter/podcasts/veille-sanitaire/veille-sanitaire-du-lundi-20-mai>.
- 41 « Human Rights NGOs Say Social Media Platforms Continue to Censor Pro-Palestine Content », *Euronews*, 7 octobre 2024, <https://www.euronews.com/next/2024/10/07/human-rights-ngos-say-social-media-platforms-continue-to-censor-pro-palestine-content>.
- 42 Pour plus de détails sur l’évolution législative et politique qui amène l’émergence de la situation que nous connaissons vis-à-vis de la modération sur les réseaux sociaux, voir : « Quand la liberté d’expression passe à droite », *Le Monde diplomatique*, 1 mai 2023, <https://www.monde-diplomatique.fr>.
- 43 « Sur Twitch, un projet entre streamers pour lutter contre le cyberharcèlement », *Le Monde*, 23 octobre 2023, <https://www.lemonde.fr/pixels/article/2022/12/21/place-de-la-paix-sur-twitch-un-projet-entre-streamers-pour-lutter-contre-le-cyberharcèlement>.
- 44 « Fin des pubs Leroy Merlin sur Frontières : l’extrême droite dévisse », *L’Humanité*, 19 novembre 2025, <https://www.humanite.fr/medias/extreme-droite/fin-des-pubs-leroy-merlin-sur-frontieres-lextreme-droite-devisse>.
- 45 « Interdiction des réseaux sociaux aux moins de 15 ans : pourquoi tout le monde devra bientôt faire vérifier son âge », *Le Monde*, 31 janvier 2026, <https://www.lemonde.fr/pixels/article/interdiction-des-reseaux-sociaux-aux-moins-de-15-ans-pourquoi-tout-le-monde-devra-bientot-faire-verifier-son-age>.
- 46 « “Hello quitte X” : ils ont déserté le réseau social lors de l’investiture de Donald Trump, mais pourquoi et vers quel autre réseau social ? », *RTL Info*, 21 janvier 2025, <http://www.rtl.be/actu/monde/international/hello-quitte-x-ils-ont-deserte-le-reseau-social-lors-de-linvestiture-de-donald>.

PARTIE III

RÉSISTER

à l'extrême droite
collectivement



RÉSISTER AUJOURD'HUI

Louise Vanhèse [cet article a été écrit début 2026 (nda)]



Après la lecture de cette revue et/ou de livres sur le sujet, vous vous sentez peut-être démunies, tétanisées, atterrées. L'impression qu'il est déjà trop tard, qu'on ne peut plus rien faire et que les batailles culturelles et médiatiques sont déjà gagnées par l'extrême droite. Ce sentiment d'impuissance est légitime, mais nous ne devons pas nous endormir, nous ne devons pas devenir indifférents. « Ne laissons pas l'indifférence gagner », c'est ce que nous dit Salomé Saqué¹ dans son essai, *Résister*, paru aux Éditions Payot en 2024 dont l'objectif est de rendre accessible à toutes et tous les faits principaux établis, vérifiés, concernant la montée de l'extrême droite. Cet essai vendu à plus de quatre cent mille exemplaires et présent dans le top des ventes pendant plus d'un an a fait sensation et je vais m'atteler ici à en résumer la troisième partie dans laquelle elle aborde toute une série de stratégies pour lutter à son échelle contre la montée de l'extrême droite. Bien que le reste du livre soit surtout consacré au cas français, les pistes de solutions évoquées sont applicables dans notre réalité belge. Je me permettrai aussi d'ajouter des éléments à son propos, pour aller plus loin ou pour avoir des outils pratiques pour lutter en tant que citoyennes et citoyens.

LE POISON DE L'INDIFFÉRENCE

S'indigner, encore et toujours, une capacité aujourd'hui qui nous fait parfois défaut et qui est pourtant nécessaire. *L'indignation ce n'est pas le but, mais ce qui nous met en mouvement, l'étincelle*. Et, cette étincelle, elle n'a pas bonne réputation à notre époque. Qui s'indigne face aux injustices se retrouve souvent qualifié d'irrationnel, de trop émotif.

Louis Knops², chercheuse en sciences politiques, explique d'ailleurs que faire des débats d'idées sans émotion, cela ne fonctionne pas et qu'il est grand temps de revenir au sensible et d'arrêter de hiérarchiser les savoirs chauds et froids. Elle ajoute que quand il y a de la joie, il y a plus de capacité d'agir³. Les grèves et manifestations qui ont ponctué la fin de l'année 2025 contre les réformes d'austérité du gouvernement Arizona en Belgique montrent la capacité de la population à s'organiser rapidement pour exprimer son indignation collectivement. Si vous aussi vous voulez poursuivre ou commencer à vous indigner avec tact, cela s'apprend et Salomé Saqué en a justement fait un podcast en collaboration avec Radio France : « Comment s'indigner⁴ ».

EN FINIR AVEC LA NEUTRALITÉ

« Le journalisme en tant que quatrième pouvoir au sein du système démocratique »⁵, a un rôle à jouer pour défendre les valeurs démocratiques et ne doit pas être pensé uniquement comme un relais de l'information. Pour cela, nous devons accepter une bonne fois pour toutes que le journalisme n'est pas neutre. Choisir un sujet, un angle, une image illustrant leur propos, autant de choses que font les journalistes tous les jours et qui relèvent en partie, qu'ils ou elles le veuillent ou non, de leur regard personnel. Et, aujourd'hui, les journalistes dits « engagés » notamment contre la banalisation des idées d'extrême droite, sont souvent pointés du doigt comme « trop militant·es », « trop à gauche ». Mais si on regarde l'histoire, notamment sur l'entre-deux-tours opposant Jacques Chirac à Jean-Marie Le Pen en 2002, la posture adoptée par Salomé Saqué, celle consistant à poser un regard critique sur l'extrême droite, était en fait la norme⁶.

Vous n'êtes pas journaliste ? Moi non plus ! Mais ce n'est pas pour autant que cela ne nous concerne pas car nous consommons toutes et tous de l'information. Et, garder un regard critique sur les contenus que nous regardons, les angles choisis et les médias que nous consultons : à qui ils appartiennent, sont-ils indépendants ou non, est une nécessité⁷. D'ailleurs, même si jusqu'il y a peu la Belgique échappait à l'extrême droitisation des discours médiatiques, le développement du média web 21 news, nous amène à suivre l'« exemple » français financé par Bolloré⁸.

La savoir est un pouvoir

Savez-vous que l'information considérée comme la plus fiable selon les Françaises et Français est l'information donnée par ses proches ?⁹ Raison de plus pour vérifier les informations que nous diffusons et **discuter des sujets politiques qui nous sont chers avec nos amis, notre famille, nos collègues**. Pour s'assurer que cela soit constructif, Salomé Saqué nous donne plusieurs conseils pour argumenter correctement. Ils peuvent paraître très simples, mais remémorez-vous une discussion avec un membre de la famille qui a un avis politique totalement opposé au vôtre : avez-vous vraiment respecté ces quelques règles ?

1. S'assurer que la personne en face de vous est prête à débattre.
2. Poser des questions ouvertes dans le but de comprendre les inquiétudes de la personne face à soi.
3. « **Identifier des valeurs communes**. Mettez en évidence ce sur quoi vous êtes d'accord avec votre interlocuteur, les valeurs que vous partagez tous les deux (la justice, l'égalité, la solidarité...). Ancrez vos

arguments dans ces valeurs pour montrer que votre position est cohérente avec les principes auxquels la personne tient déjà »¹⁰.

4. Trouver une source d'information commune. Se mettre d'accord sur des sources scientifiques fait souvent consensus. Et, partager ces sources d'information.
5. Reconnaître les failles de votre argumentaire et en quoi vous êtes parfois en désaccord avec certains points d'un parti que vous défendez.
6. Utiliser des faits concrets via des chiffres, bref renforcer votre argumentaire.
7. Partir de ses propres ressentis. Salomé Saqué explique : « [...] en tant que femme, je peux expliquer à mon interlocuteur les conséquences qu'une politique d'extrême droite pourrait avoir sur ma vie, et pourquoi cela m'effraie »¹¹.
8. « **Accepter le ressenti de l'autre** »¹².
9. Prendre le temps car on ne peut convaincre personne en une soirée. Il faut montrer à la personne avec laquelle vous avez discuté que vous êtes prête ou prêt à poursuivre le débat une prochaine fois et que vous n'êtes pas déçue ou énervée de sa réaction (même si vous l'êtes).

« Est-ce que cela implique de discuter avec une personne qui vote à l'extrême droite ? Absolument [...] »¹³

Retrouver l'unité et créer du lien

« S'interdire d'ajouter du mépris au mépris »¹⁴. Rien ne sert de mépriser celles et ceux qui ont voté à l'extrême droite car cela est totalement contre-productif et renforce l'ultra polarisation de notre société.

Si Salomé Saqué parle de celles et ceux qui ont voté RN ¹⁵ en France, de qui parlons-nous en Belgique ? En Wallonie ? Il nous semble que c'est un peu différent. Cependant, par son style disruptif le président du MR n'incite-t-il pas justement à la polarisation ? ¹⁶

Être créatifs dans la résistance

Créer de nouveaux récits, des imaginaires désirables : un monde dans lequel l'écologie permet de couler des jours heureux, « où la justice sociale est une évidence » ¹⁷. Montrer qu'il peut exister un monde dans lequel l'extrême droite n'a plus de raison d'exister. Mais aussi, prendre soin de soi, pouvoir se déconnecter de l'information, ne pas chercher à atteindre cette fameuse pureté militante et oser cultiver la joie : « rire, danser et chanter tout en menant des batailles importantes » ¹⁸.

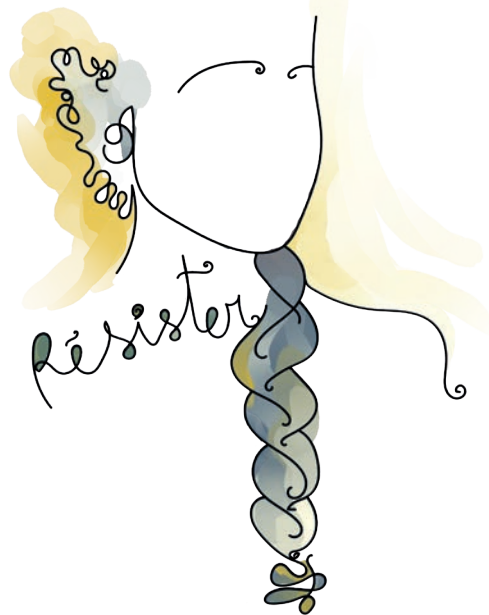
Pour aller plus loin : je conseille l'écoute du podcast « Rends la joie » de Kyémis ¹⁹ et le travail d'Isabelle Frémeaux, deux intervenantes que j'ai eu l'occasion d'entendre lors de la conférence : « La joie en résistance au théâtre de Namur en septembre 2025 » et qui « explorait l'importance de la joie comme source d'unité, de soin, de résilience et de résistance » ²⁰.

Réveillons-nous

Dans cette dernière partie, Salomé Saqué nous parle des raisons qui l'ont poussée à écrire ce livre et nous incite toutes et tous à nous mettre en mouvement, et ce, rapidement. Elle est convaincue qu'« [...] on ne joue pas avec l'extrême droite ; on ne l'essaie pas par curiosité ou par dépit ; on la combat, partout, tout le temps, au nom d'un idéal : la démocratie » ²¹. Elle clôture son essai sur une note positive. Elle

espère, un jour, pouvoir expliquer aux générations futures que nous avons réussi, que nous avons su résister !

Je terminerai aussi par une note positive, une expérience vécue le 3 décembre 2025 à l'Éden de Charleroi où une conférence était organisée par PAC Charleroi et la Saw-b. Les deux intervenantes, Salomé Saqué et Louise Knops, chercheuse en sciences politiques ont reçu une standing ovation après deux heures de conférence passionnante même si les sujets abordés étaient plus qu'inquiétants. Faire partie du public, être dans une salle comble un mercredi soir du mois de novembre pour une conférence sur l'extrême droite qui se termine avec plus de trois cents personnes debout et des applaudissements à n'en plus finir, ça montre plusieurs choses : nous ne sommes pas seules, nous sommes beaucoup à nous inquiéter, à nous indigner, à chercher des réponses. Si je pouvais donner un conseil personnel, c'est donc d'oser aller à ce genre d'événements, de ne pas avoir peur d'en ressortir plus déprimé ou déprimée qu'avant car moi j'en suis sortie boostée, émue et avec l'envie de contribuer, même à ma petite échelle, à ces batailles essentielles à mener.



NOTES

- ¹ Salomé Saqué est une journaliste française pour le média Blast et elle traite des sujets tels que l'économie, la politique, les inégalités hommes-femmes, la jeunesse avec un regard particulier pour la justice sociale. Elle est également l'auteure de l'ouvrage : *Sois jeune et tais-toi* paru aux Editions Payot en 2023.
- ² Elle est aussi professeure à l'ULB en humanités environnementales et a réalisé une thèse sur le sujet de l'indignation.
- ³ Propos recueillis lors de la conférence « Extrême droitisation de nos démocraties. Comment y résister », le 3 décembre 2025 à Charleroi et organisée par PAC, Eden et Saw-b.
- ⁴ « Comment s'indigner, avec Salomé Saqué : un podcast à écouter en ligne », *France Culture*, 15 août 2024, <https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/serie-comment-s-indigner-avec-sa-lome-saque>.
- ⁵ Salomé Saqué, *Résister* (Payot, 2024), 87.
- ⁶ Saqué, *Résister*, 89.
- ⁷ Si vous voulez vous renseigner sur le paysage médiatique belge, plus d'infos via ce lien : <https://nonantecinq.com/poster#formposter>
- ⁸ « Louis Sarkozy et Bolloré à l'assaut de la Belgique francophone », *Blast*, 18 janvier 2026, <https://www.blast-info.fr/articles/2025/louis-sarkozy-et-bollore-a-l-assaut-de-la-belgique-franco-phone>.
- ⁹ Saqué, *Résister*, 90.
- ¹⁰ Saqué, *Résister*, 92.
- ¹¹ Saqué, *Résister*, 93.
- ¹² Saqué, *Résister*, 93.
- ¹³ Saqué, *Résister*, 94.
- ¹⁴ Saqué, *Résister*, 98.
- ¹⁵ Rassemblement National.
- ¹⁶ Vigilance cordon sanitaire, consulté le 10 août 2026, <https://vigilancecordonsanitaire.be>.
- ¹⁷ Saqué, *Résister*, 105.
- ¹⁸ Saqué, *Résister*, 108.
- ¹⁹ Kyémis, « Rends la joie », *Mediapart*, 20 janvier 2026, <https://www.mediapart.fr/studio/videos/emissions/rends-la-joie>.
- ²⁰ Pour plus d'informations : https://www.prisme-namur.be/programme/a_2420-la-joie-en-resistance-o-avec-kiyemis-isabelle-fremeaux-et-louise-knops
- ²¹ Saqué, *Résister*, 112.

ET UN matin tout était en flammes

Clara Van Der Steen



Et un matin tout était en flammes est une pièce de théâtre mêlant chants, poésies et textes, et qui met en perspective la montée de l'extrême droite d'aujourd'hui avec celle du nazisme dans les années 1930. En mobilisant des matériaux littéraires et historiques, ce spectacle rappelle le rôle déterminant joué par certains grands industriels dans l'accession d'Hitler au pouvoir ainsi que les intérêts économiques qui ont accompagné l'émergence et la consolidation du régime nazi.

Plutôt qu'une simple reconstitution historique, la pièce propose une réflexion sur la réapparition actuelle (voire la recrudescence) de certaines de ces logiques politiques, économiques et sociales. Elle met en lumière la manière dont les intérêts économiques, les discours idéologiques et les dynamiques de pouvoir peuvent se renforcer mutuellement dans des contextes de crise. Mais l'intérêt du spectacle dépasse ces simples éclaircissements historiques. En mettant en évidence certaines logiques de pouvoir, la pièce invite à réfléchir aux conditions qui rendent possibles les dérives autoritaires. Elle propose ainsi une lecture du passé qui permet de comprendre certaines tensions du présent.

Dans le contexte actuel, marqué par la progression de mouvements nationalistes dans plusieurs pays européens, par un climat géopolitique fragilisé et par la réapparition de discours sécuritaires et militaristes, ce type de proposition artistique prend une dimension particulière. Le théâtre y apparaît comme un espace de réflexion et de mise à distance, capable de questionner les récits dominants et de rouvrir un dialogue critique avec l'histoire. L'outil théâtral permet en effet de faire vivre une émotion singulière dans un cadre collectif : être réunis au même moment face à une même représentation, être affectés ensemble, puis pouvoir échanger et élaborer autour de cette expérience partagée. À cet égard, la démarche s'inscrit dans la tradition d'un théâtre politique comme celui de Bertolt Brecht, qui considère la scène comme un lieu privilégié pour interroger les structures de pouvoir et susciter une réflexion critique chez le spectateur. En rendant hommage aux différentes formes de résistance – qu'elles soient historiques ou contemporaines – la pièce rappelle enfin que la scène peut constituer un espace d'expression militant ; le théâtre devient ici un outil de mémoire et de réflexion collective, participant à susciter une pensée critique face aux évolutions politiques de notre temps.

Afin d'éclairer le processus de création et les intentions de ce projet, nous avons donné la parole aux personnes directement impliquées dans la pièce. Les pages suivantes présentent ainsi un court entretien avec les acteur·rices, permettant d'aborder le travail artistique depuis leur expérience du plateau.

— **Qu'est-ce qui vous a motivé à réaliser et à monter ce projet ?**

La première chose, ça a été le constat effrayant de la montée grandissante de l'extrême droite en Europe et dans le monde. Las.se de la narration dans laquelle le « monstre » nazi/fasciste apparaîtrait soudainement, nous avons eu envie de mettre au jour et de dénoncer les systèmes, les partis et les personnes qui permettent aux fascistes d'arriver au pouvoir. Sur ce point, la lecture de « L'ordre du jour » - œuvre d'Éric Vuillard - nous a largement éclairé·es et fut le point de départ de la construction du spectacle. Si de grands industriels allemands dans les années 30 ont permis à Hitler d'accéder au pouvoir, aujourd'hui, Bolloré, Stérin et Musk ne sont que leurs héritiers.

Ensuite, nous avons eu envie de mettre à l'honneur les résistances, qu'elles soient du passé ou actuelles, de les honorer plutôt que de les criminaliser. Dans une époque où les mouvements antifascistes sont menacés de dissolution et d'interdiction, sont traités de terroristes et de nouveaux fascistes, nous voulions redéfinir les termes et remettre les points sur les « i ».

Par ailleurs, il est important à nos yeux de montrer ce qui se joue aujourd'hui et de mettre en évidence les conséquences concrètes de l'extrême droitisation actuelle. Elles pourraient passer inaperçues dans le flot des informations quotidiennes et des algorithmes des réseaux sociaux, mais, mises bout à bout, elles donnent à voir le tableau complet d'une fascisation évidente de nos sociétés.

Dès le début, nous avons également eu l'envie d'aller jouer dans les écoles et de rendre le spectacle accessible aux jeunes, quel que soit leur niveau de connaissances ou de conscientisation.

Finalement, nous souhaitons transmettre au public une furieuse et urgente envie de lutter grâce à des œuvres magnifiques, des textes, de la poésie, des chansons d'auteur·rices qu'on aime, qu'on n'entend pas assez et qu'on avait vraiment envie de (re)mettre à l'honneur.

— **Quelles sont les différentes réactions du public après votre présentation ? Vous n'avez pas peur de certaines d'entre elles ?**

Parmi les gens qui viennent nous parler après le spectacle ou en bord de scène, beaucoup sont touchés, ébranlés et interpellés par ce sujet brûlant. On nous demande souvent ce qu'il y a à faire et comment agir. De nombreux jeunes disent qu'ils apprennent des choses ou les voient sous un angle différent.

Il est rare que les réactions soient négatives cependant, le bord de scène est l'occasion de déconstruire certains schémas de pensées, notamment : le mensonge sur les « extrêmes » qui se rejoindraient, la place de personnages non identifiés comme étant d'extrême droite, mais qui permettent et encouragent celle-ci à accéder au pouvoir, l'imposture de la diabolisation de l'extrême droite, etc.

— **Quels sont selon vous les moyens de tenir face à l'extrême droite actuelle ?**

Le moyen par excellence, c'est le collectif.

S'informer, réfléchir et déconstruire en collectif. Se mobiliser, s'organiser et lutter en collectif. S'entraider, créer et rebondir en collectif. Que ce soit une organisation antifasciste, un syndicat, un parti, une association, une ONG, un groupe, peu importe la forme du collectif, mais surtout, ne pas rester seul·e et croire qu'on est trop petit·e pour faire bouger les choses ou impuissant·e et qu'il n'y a pas d'alternative.

La pire des attitudes est l'indifférence, dire « je n'y peux rien, je me débrouille ». En vous comportant ainsi, vous perdez l'une des composantes essentielles qui font l'humain. Une des composantes indispensables : la faculté d'indignation et l'engagement qui en est la conséquence. À ceux et celles qui feront le 21^e siècle, nous disons avec affection : « Créer, c'est résister. Résister, c'est créer ». Stéphane Hessel, 2010 - Indignez-vous !





Interview de Clément

militant du Front Antifasciste de Liège

Roxane Lejeune

Depuis environ trois ans, Clément est un militant actif au Front Antifasciste de Liège, ainsi qu'un acteur important dans la coordination antifasciste de Belgique. Dans le cadre de l'élaboration de ce numéro et de nos réflexions autour des chemins de résistance face à l'extrême droite, nous avons eu le plaisir d'échanger avec lui autour de son analyse de la montée de l'extrême droite en Belgique, des actions menées pour y faire face, ainsi que des difficultés rencontrées. Cet échange met ainsi en lumière, loin des idées reçues et du sensationnalisme, les réalités des milieux antifascistes en Belgique, avant-gardes de la lutte de terrain contre l'extrême droite.

– Citoyenneté & Participation : Pourrais-tu me décrire le front antifasciste de Liège, le collectif dans lequel tu évolues ?

Clément : Le front entame sa septième année. Moi je n'y suis que depuis trois ans. Et je participe aussi à la coordination antifasciste de Belgique, qui elle est beaucoup plus jeune. Mais qui rassemble et qui essaie d'unifier, ou en tout cas de trouver des liens de communication et de mobilisation avec tous les fronts locaux de Belgique et des organisations syndicales, partisans qui pourraient s'y joindre. On a une grosse diversité politique de base et une grosse diversité de tactiques et d'évènements. Il y a des gens qui sont spécialisés dans l'éducation permanente, des gens qui préfèrent faire de la sensibilisation sur les réseaux ou écrire des articles. Puis, il y a des gens qui organisent de gros rassemblements. Il y en a aussi qui sont super attentifs à la montée de l'extrême droite avec la veille et l'antifascisme de rue. On doit se mobiliser beaucoup plus dans les villes, dans les universités, sur les lieux de travail ou dans les campagnes aussi. En soi, on essaie d'être représentatif de toutes les tendances de l'antifascisme et on n'en exclut aucune. Il n'y a pas de hiérarchies, il n'y a pas de pouvoir qui s'impose. La plupart des choses sont soit décidées dans des assemblées larges, soit décidées avec des groupes de travail qui s'auto-organisent et qui fluctuent beaucoup. Il y a des groupes qui se créent et qui disparaissent en l'espace de quelques mois sur des questions spécifiques. Et ils se débrouillent entre eux. Ils sont autonomes. Il y a un principe qui est la souveraineté des groupes locaux. Donc ça veut dire que quand il y a un évènement qui se passe à Liège, c'est Liège qui a la main et c'est Liège qui décide ce qu'il se passe. Quand c'est à Bruxelles, c'est Bruxelles. Quand c'est Charleroi, c'est Charleroi, etc.

– CP : Comment définissez-vous collectivement l'antifascisme ?

Clément : On réagit beaucoup aux crises de la société. Donc on part d'abord de ce principe-là : il y a une montée de l'extrême droite, il y a des crises successives, il y a une pression qui est mise sur les plus précaires, les migrants, les migrantes, les personnes LGBT, sur les femmes. Parfois sur certains piliers de la démocratie, comme les syndicats. Ça peut être beaucoup de choses. On commence par réagir à cette pression-là et toute la politique d'extrême droite, peu importe qui la porte. Que ce soit des partis historiquement fascistes, nazis ou des partis qui font un virement radical de droite.

D'un autre côté, personne n'est vraiment que antifasciste et personne n'est vraiment que dans la réaction. La grande majorité des gens autour de nous, dans les groupes antifascistes, ont aussi un projet positif, une vision d'une société débarrassée de la discrimination, de l'oppression, de l'exploitation. Donc les gens aspirent aussi à défendre autre chose. Et c'est là où parfois il y a plusieurs nuances qui interviennent. C'est-à-dire que dans l'antifascisme quand il s'agit de faire des actions défensives, tout le monde est d'accord. Mais tout le monde n'est pas d'accord sur la tactique. Après, on a de toute façon un principe de convergence des luttes. On emprunte forcément à toutes les luttes parce que l'extrême droite est un projet global qui va nuire à tous. Dans l'antifascisme aussi, il y a des nuances politiques très classiques. On a des gens qui sont des communistes, des anarchistes, des syndicalistes, des socio-démocrates, des gens qui sont très portés sur la démocratie citoyenne. Même là-dedans, on voit aussi la richesse de nos fronts antifascistes. On arrive à garder une sorte de paix politique entre tous les courants. Ce que, moi, je ne vois nulle part ailleurs. Honnêtement, dans la plupart des mouvements, que ça soit les mouvements écologistes, les syndicats, etc., il y a très rarement la paix politique à ce niveau-là. Mais de nouveau, je pense que l'élément de défense et l'élément d'urgence sont très forts aujourd'hui. Et donc l'antifascisme a ce potentiel de rassembler tous les courants politiques.

– CP : Quels types d'action menez-vous ?

Clément : À côté de tout un travail de sensibilisation et de prévention, on développe trois types d'action. Il y a les actions numériques, les actions de masse et les actions directes. Les actions numériques, certains de nos gros succès passent par là. Ce sont des campagnes sur les réseaux sociaux, où on fait des visuels très simples pour mettre la pression sur des salles, des hôtels qui accueillent des conférences d'extrême droite. Comme des campagnes

de mails pour faire annuler des réservations et faire déplacer des conférences. Par exemple, on a fait des actions contre le MCC, qui est un lobby d'extrême droite hongrois tenu par le parti de [Viktor] Orbán et qui invite des conférenciers d'extrême droite du monde entier. Ils avaient notamment participé à la création de la NatCon en Belgique. C'est la National Conservative Conference. Zemmour était venu en Belgique, Nigel Farage d'Angleterre, des Allemands de l'AfD, etc. Ils étaient venus dans le cœur de Bruxelles et on avait fait sauter leurs réservations d'hôtels et de salles trois fois. Ils avaient finalement trouvé une salle près des locaux du Vlaams Belang, qui avait été lourdement défendue par la police. Mais mine de rien, on leur a sacrément mis la pression. On a aussi fait une manifestation juste devant.

Ensuite, l'action de masse, ce sont de gros rassemblements : on fait des manifestations les plus larges possibles avec des mots d'ordre les plus concrets [possibles]. Par exemple, après les élections, on avait organisé directement un rassemblement pour dire que le gouvernement qui allait naître allait être une catastrophe, et qu'il fallait une réponse sociale très rapide. On a eu à Bruxelles dix mille personnes et à Liège quatre mille, quelque chose comme ça, en l'espace de quelques jours. L'action de masse, c'est aussi ce qui se passe aujourd'hui contre le MR à Liège ou les mobilisations qui comptent la plupart du temps des centaines voire des milliers de personnes.

Sinon, il y a aussi l'action directe. Le plus courant, c'est le blocage ou la désobéissance civile. Ou alors ce sont des actions un peu spectaculaires qui se passent en très peu de temps avec des gens qui savent ce qu'ils font. Par exemple, contre Chez Nous, c'est ce qu'on faisait systématiquement. On allait dans les cafés où ils se réunissaient et on demandait au gérant de les faire partir. La plupart du temps, ça s'est fait sans blocage et sans violence. On se présentait dans les cafés et on disait : « vous accueillez un groupe d'extrême droite et on voudrait que vous les mettiez dehors ». La plupart du temps les gérants acceptaient. Ça fait partie de toute cette frange de l'antifascisme de rue qui aujourd'hui est particulièrement mise en lumière. Nous, on la choisit rarement. On se dit rarement « c'est ça notre objectif ». On voit bien que beaucoup d'autorités publiques sont incapables de mener la lutte contre l'extrême droite et on prend très clairement ce rôle-là. Dans l'histoire [du mouvement antifasciste] que moi je connais, il n'y a jamais eu de préparation d'attaque sur qui que ce soit.

— CP : Globalement, comment vous décririez votre rapport à la violence ?

Clément : *Un des grands axes, c'est qu'on assume l'autodéfense quoi qu'il arrive. On assume une solidarité envers les gens qui se défendent. Par exemple, il y a eu la situation où des hooligans sont venus à Molenbeek et à Jette il n'y a pas si longtemps. Il n'y avait pas énormément d'antifascistes ou de groupes antifascistes qui ont pu se déplacer à temps et ce sont des jeunes qui ont pris la main spontanément. C'est sûr que nous, dans ces cadres-là, non seulement si on peut, on participe mais on est aussi solidaire de ces jeunes-là qui au final ont résisté. Jamais on n'aurait condamné les jeunes à Molenbeek qui se sont bagarrés avec des nazis qui venaient dans leur quartier. La plupart des choses qu'on organise ça reste du niveau de la désobéissance civile. Après, on est sur des lignes de front les plus violentes : on se retrouve soit face à l'extrême droite, soit face à des gens qui sont relativement radicalisés ou agressifs. Ou alors, on est dans des endroits où le gouvernement déploie des forces de police dans l'objectif d'empêcher les rassemblements, de mettre des bâtons dans les roues des mouvements sociaux. Donc on se retrouve effectivement parfois à avoir une image de « confrontation ».*

Les canaux de la démocratie traditionnelle sont parfois complètement bouchés. On voit les élections et on se dit qu'il va y avoir de nouveau un gouvernement de droite. Moi je comprends tout à fait que les gens se disent « je dois trouver d'autres solutions, il faut qu'on trouve d'autres modes d'action ».

— CP : Tu as aussi parlé d'un volet de sensibilisation et de prévention. Tu peux m'en dire plus ?

Clément : *Je pense que c'est dans la catégorie des choses où l'antifascisme est très multiple. On mène la bataille sur tous les terrains et par tous les moyens. Mais en dehors des villes et des réseaux sociaux, on se rend compte qu'il y a beaucoup d'éducation, de sensibilisation à faire. Par exemple, à Liège, le 8 mai est d'habitude une journée de devoir de mémoire un peu mou, où le devoir de mémoire est vu comme une espèce de tradition, un peu comme si c'était Noël pour certains. Alors que pour nous pas du tout : c'est l'occasion de se rappeler des crimes du nazisme, mais aussi de se rappeler comment ils sont arrivés au pouvoir, qui étaient leurs alliés et comment aujourd'hui certaines tendances politiques reproduisent ou en tout cas ouvrent la porte à plusieurs formes d'extrême droite. Quand on organise le 8 mai, on tient à faire des mobilisations en lien avec des points d'actualité brûlants.*

Pour la sensibilisation, on a aussi des cafés antifascistes avec l'ASBL Peuple et Culture. Ça passe par ce type de café, par des brochures qu'on écrit, qu'on traduit ou qu'on importe d'autres endroits. Puis, on a des articles plus longs qu'on publie sur les réseaux sociaux, qui n'ont pas forcément de lien direct avec une action.

– CP : Quelles sont finalement les réactions que vos actions, ou que votre existence, suscitent à la fois chez le public, chez les politiques et dans les médias mainstream ?

Clément : Déjà, côté public, côté population, on a quasi que de bons retours. Je pense qu'on a, soit des bons retours, soit à la limite des gens qui nous tolèrent. Mais on n'a quasi jamais de problèmes de confrontation.

Pour les autorités publiques, on a très mauvaise presse pour le moment. C'est très compliqué. Par principe, on ne demande quasi jamais d'autorisation pour manifester. Mais on a des contacts avec la ville et avec la police, et on pose souvent le cadre de ce qu'on fait. On trouve des accords pour être tolérés dans les villes où on va. Mais récemment, on a vu les dispositifs policiers et l'inflation du nombre de flics qui sont présents, le matériel qui est disponible et l'usage de la force. Là, honnêtement, ça devient très lourd, que ça soit les forces de police ou la justice, avec les arrestations et les perquisitions. Ils utilisent les outils à leur disposition qui sont les plus violents et les plus brutaux contre des gens qui faisaient partie des manifestants mais qu'on ne connaît même pas forcément. Et on les a perquisitionnés à cinq heures du matin, en saisissant des objets chez eux, sans forcément leur expliquer pourquoi ils étaient là. Il y a un gars qui a été mis à la prison de Lantin. Il y a quelqu'un qui a passé trois jours en prison. En fait, on trouve ça surprenant la façon dont subitement l'autorité publique, en plus du parquet et de la police, ont monté leur niveau [d'intervention] très rapidement, là où nous on a l'impression d'être plus ou moins sur une forme de continuité [dans nos actions et nos stratégies]. Mais ça c'est le reflet de changements politiques aux niveaux national et international. On voit que partout dans le monde, les mouvements antifascistes sont désignés comme le paratonnerre de tous les maux du pays.

Après ça, pour les médias, je pense qu'ils sont aussi totalement le reflet du rapport de force politique du pays. Ils ont aussi la même propension à systématiquement nous attaquer. Les éditions de Sudinfo ont fait de grands titres (« les antifas perquisitionnés »), alors qu'on répond à leurs interviews, on leur dit qu'on n'a pas de « membres » et que ce sont [les personnes arrêtées] des gens qu'on ne connaît pas. Après, d'un autre côté, on est agréablement surpris d'avoir des journalistes qui nous contactent maintenant

pour nous donner la parole et essayer d'équilibrer, notamment dans le service public avec la RTB, mais aussi RTL, alors qu'ils appartiennent au même groupe que Sudinfo. Ils ont fait des pas vers nous et on est très contents pour ces opportunités-là. Mais généralement, dans les médias, je pense qu'il y a aussi pas mal de préjugés ou d'incompréhensions sur le fonctionnement des groupes antifas, ce qui est compréhensible parce que c'est fluctuant et un peu nébuleux. Mais nous mettre systématiquement la responsabilité [de la violence en manifestation] sur le dos, je pense que c'est de l'instrumentalisation politique et que c'est un faux procès qu'on nous fait. En France, par exemple, c'est la débâcle totale. On voit que toute la sphère politique et la sphère médiatique ont rallié les récits d'extrême droite et instrumentalisent tout ça pour lutter activement contre les antifascistes. Du jour au lendemain ça peut aussi basculer dans ce sens-là. Et en Flandre aussi c'est la catastrophe.

— CP : Est-ce que vous arrivez à trouver des alliances avec certains partis politiques ?

Clément : Oui et non. Par exemple, la ville de Liège a porté plainte contre les manifestations auxquelles on a participé. Personne au conseil communal à Liège ne s'est opposé à ces plaintes. Tous les partis étaient représentés, du PTB au MR. Le PTB et Ecolo se sont abstenus et tous les autres ont voté pour. Le PS a voté pour porter plainte, ouvrir une instruction judiciaire. Maintenant l'instruction judiciaire est dans les mains d'un juge qui visiblement a des opinions assez clairement établies. Il choisit de perquisitionner et arrêter les gens à cinq heures du matin pour des jets de pomme ou autres. Donc là, on voit que les choix politiques de ces partis et que leur colonne vertébrale ne sont pas spécialement à la hauteur de la situation. Mais il y a plein de moments où on est alliés, où on se met d'accord, où on travaille ensemble. On a plein de gens individuellement qui sont dans ces partis et qui sont très importants pour le front antifasciste. On est très clair là-dessus aussi : on ne rejette personne sur base de l'affiliation politique ou autre. Mais pour l'instant les alliances publiques ou les alliances larges ce n'est pas toujours au beau fixe ou clair. Par contre, dans les franges anarchistes et communistes, les partis communistes et révolutionnaires, on a beaucoup de soutien, beaucoup de forces vives disponibles, des gens qui de toute façon sont très dédiés et convaincus de ce qu'on fait.

– **CP : Et du coup, quels sont les risques et les difficultés que vous rencontrez vis-à-vis de vos actions ?**

Clément : Les risques les plus graves, ce sont les risques de poursuites judiciaires, au pénal. J'ai une analyse parfois très politique de la situation mais c'est une question de rapport de force. Si on avait eu à nos côtés des forces politiques qui s'étaient opposées aux poursuites, qui s'étaient opposées à la venue de [Georges-Louis] Bouchez dès le début et qu'il y avait eu un front plus large, je pense que la justice ne se serait pas permise de faire le sprint qu'elle mène actuellement.

Il y a aussi la partie du gouvernement qui veut nous dissoudre. Là c'est un risque, ça peut devenir très grave très rapidement. Mais d'un autre côté, on n'a pas vraiment « d'organisation » [à proprement parler]. Il pourrait y avoir des lois extrêmement liberticides, extrêmement autoritaires qui voient le jour. Mais on est relativement confiants sur le fait qu'on pourra continuer notre activité encore pendant longtemps.

Sinon, pour les autres conséquences, aujourd'hui, on voit une recrudescence des organisations d'extrême droite. En Wallonie, on a réussi à garder plus ou moins l'espace loin de tout ça. Mais on voit Voorpost¹ qui retourne à Bruxelles en plein jour. Ils sont rejoints par Nation² qui est un vrai groupe de nazis. Eux, ce sont vraiment des gens dangereux. Si nous on recule, si on perd du terrain, ils n'attendent que ça pour le reprendre. C'est une menace pour tout le monde. On a eu des épisodes où des gens isolés sont menacés au couteau ou sont pris à partie [par des membres de Nation]. Donc ça je pense que ce sont les trois risques graves : les poursuites judiciaires, les dissolutions et la montée des milices d'extrême droite.

Il y a aussi des risques moins graves. Par exemple, les interdictions dans les universités, les interdictions de manifester. Dans les universités, on voit qu'organiser des conférences politiques va devenir plus dur. Et il y a les amendes. On est aussi de plus en plus confrontés aux obligations de payer pour faire des demandes de manifestation. Récemment, le conseil communal a décidé qu'il fallait payer cinquante-cinq euros pour introduire une demande de manifestation, qui peut être refusée. C'est seulement quand les antifascistes ont fait la demande de manifestation que la règle a été implémentée et qu'on nous la fait payer, alors que beaucoup d'autres organisent des manifestations sans passer par là. En général, ce qu'on faisait avant c'était passer un coup de fil au bourgmestre, passer un coup de fil à la police et c'était réglé.

– CP : **Enfin, sur un volet plus positif, pour quelqu'un qui voudrait s'engager dans un collectif antifasciste, comment peut-il procéder ?**

Clément : Partout où il y a un front antifasciste local, on peut prendre contact et aller aux événements publics, aux assemblées. La plupart tiennent des assemblées publiques. Le meilleur moyen de s'impliquer, c'est de commencer par là. C'est de venir avec ses sujets ou des volontés propres, ou alors juste vouloir s'impliquer en général. Généralement on trouve une place pour tout le monde. Après il n'y a pas de fronts antifascistes locaux partout. **On dit toujours que si vous êtes dans un endroit où il n'y a pas de front antifasciste local, on peut vous aider à en créer un. On peut vous aider à animer un groupe ou à organiser une manifestation si jamais il se passe quelque chose dans une ville.** Ce dont on a le plus besoin c'est d'avoir des collectifs de terrain, des collectifs locaux, des ASBL, des groupes de quartier, des gens impliqués dans leur vie locale qui décident d'aider la lutte antifasciste. Ce dont on a besoin, c'est de populariser les conclusions politiques qu'on tire, les initiatives qu'on mène et élargir systématiquement le front.

NOTES

- ¹ Voorpost est un groupe flamand identitaire d'extrême droite et islamophobe qui milite contre l'immigration, pour l'indépendance de la Flandre et pour l'unification de celle-ci avec les Pays-Bas.
- ² (Pour la) Nation est un parti néonazi belge. Voy. par exemple : « Pour la Nation » – Enquête. Infiltrés dans un groupuscule d'extrême droite. Dans : *Médor magazine* [en ligne], 6 mars 2025, consulté le 17 mars 2026, disponible à l'adresse : <https://medor.coop/magazines/medor-n38-printemps-2025/pour-la-nation-xenophobie-neonazi-ss-extremisme-complotisme-nationalisme-harcelement-antisysteme-catholicisme-antisemitisme-civitas-fascisme/?full=1>.



FABRIQUE DES UTOPIES réalistes

Salomé Deguelle

en collaboration avec Maïa Kaïss, Roxane Lejeune, Olivia Martou, Olivia Prajara et Emma Raucourt

Le récit que vous allez lire a été co-écrit par cinq autrices et une animatrice. Cette dernière a proposé deux animations de deux heures faites en interne à l'ASBL, en s'inspirant de l'outil "Fabrique des Utopies Réalistes" utilisé par la Fresque des Nouveaux Récits. Il s'agit d'une première animation où nous avons défini un objectif à atteindre que nous avons établi sur une période de vingt-cinq ans, en cinq parties, avec des événements précis. Nous avons aussi réfléchi à un canal d'écriture, un carnet partagé dans le temps. Ensuite, nous avons choisi chacune une des cinq parties et nous avons écrit en vingt minutes, top chrono, sans aucune interaction entre nous. Nous avons également chacune lu notre partie au reste du groupe pour avoir au minimum une phrase liant chaque partie. Lors de la seconde animation, nous avons relu les parties et nous avons émis des commentaires ou des idées pour alimenter le récit. Chaque autrice a pu décider de les inclure ou non dans son texte et de le retravailler un peu. C'est là que l'écriture du récit s'est terminée. Il n'aura fallu que cinq

heures pour rédiger ce récit, les quatre heures d'animation et une heure de relecture et de réflexion pour la mise en page.

Comme dit précédemment, chacune des autrices a écrit une partie du texte de manière autonome et non concertée lors de la première animation. Seuls les grands événements ont été choisis collectivement. Les autrices incarnent chacune une personne qui n'a pas de lien direct avec les autres. Une police différente est utilisée pour distinguer chaque contribution.

Ce que vous allez lire n'a pas pour vocation d'être une production parfaitement réfléchie où chaque terme a été soigneusement sélectionné afin d'écrire une histoire à grand succès. Mais bien de montrer qu'il est possible de créer facilement et rapidement, en collectif, de nouveaux narratifs qui nous projettent dans une toute nouvelle société.

Voici donc notre nouveau récit qui s'intitule :

carnet de « mémoires DU PEUPLE »

Les informations ci-présentes sont une maigre représentation de mes recherches sur les années perdues, n'ayant que très peu de ressources sur cette période. Les seuls écrits non corrompus que j'ai pu trouver sont les carnets des "mémoires du peuple" qui ont été découverts dans différentes communautés de notre monde.

La particularité des carnets des "mémoires du peuple" est que ceux-ci ont appartenu à plusieurs personnes. Ils appartiennent au collectif. Chaque partie a été écrite par une personne différente pendant un temps long ou très court. Une fois que l'auteur·rice jugeait qu'il avait assez écrit dans le carnet, iel le donnait à une nouvelle personne. Quel est le lien entre ces personnes ? Je ne saurais le dire.

Si vous êtes vous-mêmes détenteur·rice d'un de ces carnets. Je serais plus que ravie d'avoir un entretien avec vous, n'en ayant trouvé que deux pour l'instant.

Avec l'aide de consoeurs, nous avons pu traduire un premier carnet datant de 2028 à 2047 avec plusieurs écritures des dialectes de l'Européen.

Cinq personnes ont décrit leur vie dans ce carnet.

J'ai fait tout mon possible pour être le plus authentique lors de la traduction et j'ai sélectionné les parties les plus intéressantes et intrigantes sur ces années perdues.

Je vous laisse le plaisir de lire le quotidien de ces individus ainsi que de profiter des différentes empreintes de leur passage dans ce carnet.

Lexique :

Lumiluttant : Ce mot provient de verbe "lumilutter", co-créé par Jeanne Henin et La Mer Salée (à retrouver dans son livre *Les Mots qu'il nous faut*). Issu des mots "lumière" et "lutter", lumiluttant est une personne qui milite pour l'espoir radical (mot inspiré du livre *Les Utopiennes : bienvenue en 2044*, La mer salée, 2024, p.196-199).

Coopation : nouvelle forme de structure de travail qui prend le meilleur des coopératives et des associations.

Bricoli : issu des mots "bricolage" et "colibri", une bricoli est une petite mission au service du vivre ensemble, dont chacun·e doit assurer une mission par semaine.

Société lumiluscente : société qui met la Vie au cœur de son fonctionnement par le discernement éclairé, le courage de prendre des décisions au service des êtres vivants (et pas au nom des intérêts personnels), la reconnaissance de la fragilité et de la beauté, ainsi que la volonté de faire collectif dans toutes ses dimensions.

6 mars 2028

Je ne l'aurais jamais imaginé. Petit-fils d'un prix Nobel, et d'une des premières médecins de Belgique, j'assiste aujourd'hui au décès de ma petite-fille. Tuée de sang-froid par ces nouveaux gardiens (gardiens de quoi d'ailleurs ?) et je ne peux l'extraire de la mort.

Je me revois dans les urnes quelques mois plus tôt... glisser, comme je l'ai toujours fait, mon bulletin couleur bleue. Convaincu depuis toujours qu'elle serait à la hauteur de mes attentes, de mes intentions libérales, de ce drapeau que je brandis depuis toujours et qui défend, certes, une forme de méritocratie, mais aussi une liberté de droits. Ceux qui permettent à tous de vivre ensemble. Sans dogme, sans religion, juste de l'humain.

Aujourd'hui, j'ai comme l'impression d'avoir accompagné ce policier dans la pression qu'il a exercée sur sa gâchette. Je vis une forme de tension qui ne cesse de croître en moi, un œil sur les belles intentions exercées dans l'isolement et l'autre sur cette immonde explosion dans cette tête blonde devenue rouge sang.

Pourquoi ? Pourquoi ai-je cru que la couleur bleue était la plus belle ? Celle de l'espoir, pensais-je.

Pourquoi ai-je même cru que choisir une couleur, un camp allait apporter quelque chose à la société ?

Aujourd'hui, isolé, enfermé dans ma cave, avec pour seule compagne, mon épouse, je suis seul. Seul face à mes choix. Seul face à un monde que je ne comprends plus et auquel, finalement, je n'ai peut-être jamais rien compris. Nos journées commencent encore et depuis 30 ans par ce câlin qui nous a réunis durant nos études de médecine, il ne nous reste que lui pour affronter chaque lendemain. La nourriture se fait rare, je n'ai jamais été un grand mangeur, mais voir ma femme affamée me tue à petit feu. Nous n'osons plus sortir, pourtant nous voyons bien que la vie semble continuer pour certains.

Mes enfants ne me parlent plus.

Ils parlent à ma femme, qui m'informe de leur état. Je sais qu'ils sont en vie, mais je sais qu'ils craignent l'avenir.

Moi je ne crains pas la mort, je n'ai jamais eu peur d'elle...

Je réalise juste qu'en ce monde où tout devient fou et flou, il ne s'agit pas juste d'avoir peur pour moi, mais bien pour les autres.

La perte de ma petite-fille en est le témoin majeur. Ce soir, j'irai dormir, comme chaque soir, en naviguant dans cette tension infernale, dans cette folie que jamais avant je n'aurais cru rencontrer autrement que par les voix étranges soufflées dans les cerveaux de mes patients.

17 mars

Ce matin je me réveille, pas de câlin... Elle est morte. Les grèves massives qui paralysent le pays depuis plusieurs mois ont mené à l'arrêt de l'approvisionnement définitif des médicaments qu'elle prenait pour son cœur. Abattue par le climat, l'humidité, le froid, mais aussi et surtout par la mort de sa petite-fille, ainsi que le sentiment d'impuissance sur l'avenir, elle n'a pas tenu. Je suis seul. En réalité, ne l'ai-je pas toujours été ? Seul à naviguer dans ces eaux bleu marine qui, aujourd'hui, sont la cause des inondations majeures dans les quartiers voisins. Ceux où habite la famille de ma fille. Sont-ils d'ailleurs encore en vie ? Je ne le saurai jamais.

Aujourd'hui je dois décider de ce que je vais faire du corps de ma femme... N'est-ce pas le moment de décider de ce que je vais faire... Autrement que ce que j'ai toujours fait. Quitter le corps de mon épouse, mais aussi m'éloigner de toutes les idées nauséabondes auxquelles j'ai participé, celles qui ont amené le pays jusqu'ici.

J'entends encore les passants manifester, des bruits de balles, et les cris des arrestations... Ma tête est en feu. Dois-je sortir ou rester ?



J'éprouve encore des difficultés à saisir l'ampleur des événements qui se sont déroulés et continuent de se dérouler. Le modèle de société occidentale techniciste, naguère présenté comme une référence, semble se désintégrer sous nos yeux. Où allons-nous ? Je ne le sais pas, mais je ressens que nous vivons un moment charnière, ce qui m'a incité à écrire dans ce carnet trouvé un jour, sans vraiment comprendre pourquoi.

L'année 2030 a été marquée par des pénuries, des écoles et des hôpitaux fermés, des pandémies, ainsi que des états d'urgence. Le rationnement, les lois autoritaires et les décès sont devenus notre quotidien.

Cette instabilité a conduit à des élections anticipées, renforçant les pleins pouvoirs de l'extrême droite. Aucun parti, même ceux se disant modérés, n'a proposé un changement radical de paradigme, ce qui est pourtant urgent compte tenu de la situation.

Cependant, la voix dissidente ne s'est pas éteinte. Partout dans le monde, des manifestations s'organisent. À côté de ces mouvements de revendication émergent des groupes de résistance qui défendent de nouveaux modèles de société.

En 2031, de nouvelles élections anticipées ont eu lieu, témoignant une fois de plus de l'instabilité politique ambiante. Face à cette impasse, des formes d'autogestion et d'autonomisation des localités commencent à apparaître.

Les premiers résultats de ces nouvelles expérimentations se sont manifestés dès l'année suivante. Des villages ont réinventé leurs systèmes de production agricole et l'autosuffisance s'organise...

Cependant, en réaction à ces initiatives locales, des milices ultra-militarisées se multiplient, témoignant des derniers soubresauts d'une volonté de maintenir l'ancien ordre mondial.

Je dépose aujourd'hui ce carnet dans un recoin du monde, avec l'espoir qu'une main le ramasse et que quelqu'un, quelque part, en poursuive le récit.

16 octobre 2038

Quand j'ai reçu ce carnet, j'étais sceptique. Écrire et rendre compte de ce qu'il se passe pour les générations futures ? Quelle idée... Je ne sais même plus qui me l'a confié, ce carnet. Un vieillard atteint par l'épidémie de la nouvelle grippe ou sa fille ? Je ne sais plus. Quoi qu'il en soit, même si l'idée me paraît un peu saugrenue, j'imagine que ce qu'il se passe aujourd'hui y a toute sa place.

C'est allé si vite. En quelques mois, tout au plus. En fait, si je devais donner une date où tout a commencé, ça serait le 3 juin 2036, quand Elon Musk est mort. Nous n'avions plus beaucoup d'informations des États-Unis depuis quelques années, mais ici, ça avait fait l'effet d'une bombe... Ou plutôt tout ce qui a suivi.

Apparemment, il serait mort dans un crash de Tesla, dans une voiture autonome. On ne sait pas trop ce qu'il s'est passé. Certains parlent d'accident, mais moi j'ai envie de croire ceux qui pensent à un assassinat piloté par des hackers organisés. Il paraît qu'il y en a beaucoup aux USA depuis le licenciement massif de Microsoft il y a 10 ans. Les hackers auraient trouvé l'accès magnétique à la puce cérébrale de Musk et auraient fait dévier la trajectoire de son véhicule.

Bref, ça aurait été un événement banal si ça n'avait pas mis le feu aux poudres juste après. En effet, Julian, un nouveau planteur de notre groupe dans la périphérie namuroise, et qui a quitté les USA juste après par bateau, nous a avertis : « Tout s'écroule là-bas ! Donald Trump y est passé aussi et les gens attaquent les serveurs informatiques ». Et cela avait donné des idées à bien d'autres personnes à travers le pays et le monde ! Les gens rentraient de force dans les parcs de serveurs informatiques, débranchaient et cassaient tout ! La majorité des communications étaient coupées (parfois à nos dépens...). Nous étions pantois...

Mais quelques jours après, c'est Myriam, sa fille résidant en Chine, qui nous a informés que le président chinois avait été arrêté par la population et mis en détention grâce à l'aide des forces de l'ordre qui ont lâché les armes.

Et de mois en mois, les nouvelles affluaient des quatre coins du monde, Portugal, Canada, Maroc, Japon et j'en passe : les dirigeants politiques et économiques étaient en train de tomber. Parfois par la force et le lynchage, comme en France, et parfois par la reddition... C'était incroyable. Même chez nous, plusieurs grands chefs d'entreprises, faute de pouvoir accéder à leurs comptes bancaires, ont proposé de rejoindre nos coopératives agricoles... Et ce ne sont pas les bras qui manquent !

Voilà, je ne sais pas trop quoi ajouter et l'exercice d'écriture ne me sied pas tant que ça. Mais à mon tour je transmettrai ce carnet à quelqu'un qui, je l'espère, pourra exploiter son potentiel bien mieux que moi.

À ce stade, je ne sais pas de quoi demain sera fait, mais j'ai espoir que le meilleur est devant nous...

16 octobre 2040

Je m'appelle Nuria. Je suis conteuse pour enfants. Pourtant, j'ai du mal à trouver des mots simples pour décrire les nouvelles organisations sociales qui sont en train de naître autour de moi et au-delà. Je crois que j'ai peur de les figer dans les mots de l'Ancien Monde – de nouveaux mots, de nouvelles grammaires, sont encore à construire.

J'ai participé aux mouvements de résistance pan-européens des années 2020 et ai perdu mes deux fils durant la pandémie des années 30.

C'est au bord d'une folie teintée de rage que je suis sortie, comme tant d'autres, de ces années sombres. Le jour où le capitalisme mondialisé et augmenté a explosé et que nous avons marché lentement sur ses cendres, toute la rage que nous avons ressentie pendant tant d'années s'est déchainée. Nous avons, pendant 30 jours, dansé et chanté autour des feux qui brûlaient les armes et les outils techniques de l'Ancien Monde, mais aussi ceux que nous avons utilisés pour faire place au nouveau.

Les défenseurs de l'Ancien Monde, qu'en avons-nous fait ? Beaucoup d'entre eux, démunis, nous ont rejoints. D'autres, plus tenaces, mais sentant la fin venir, se sont précipités dans leurs vaisseaux ou ont mis fin à leurs jours. Ceux et celles qui étaient "pucés", nous les avons débranchés : nous leur avons enlevé cette puce qui faisait d'eux des êtres "augmentés". Puce cérébrale, dernier bastion de l'ordre techniciste révolu, l'artifice de trop qui a mis le feu aux poudres dans les années 2030. Nous le comprenons aujourd'hui, la technique, aussi flamboyante soit-elle, a toujours un prix qu'il faut payer tôt ou tard.

28 décembre 2042

Ce que nous redoutons le plus, c'est qu'un "nouveau" dogmatisme ou qu'une "nouvelle" bureaucratie ne vienne faire son éternel retour. Nous savons aussi que la mémoire humaine est faillible. Que la mémoire collective doit rester entre les mains de toutes et tous. La pratique du carnet, passé de mains en mains et récité lors des rassemblements populaires, sera, je l'espère, maintenue pour garder vivante et collective cette mémoire de lutte et de révolution radicale... Grâce à Plus on est nombreux.euses à les remplir, ces cahiers, plus une mémoire vive, complexe et située pourra éclairer nos choix dans le présent. Le plus important, c'est que ces cahiers n'appartiennent à personne.

1er janvier 2043

L'ensemble des factions de la résistance mondialisée (15 en tout) ont consulté leurs populations locales et se sont rassemblées pour décider du présent et de l'avenir.

Trois voix par faction, désignées par vote populaire, ont pu s'exprimer :

- o La voix de la Nature : le devenir des écosystèmes
 - o La voix du social : le devenir de l'organisation et des besoins collectifs
 - o La voix culturelle : le devenir de la communication, de l'art et de la spiritualité
- Est-ce suffisant ? Qui ou quoi est oublié ? Tout est encore imparfait, mais chacune en a bien conscience. La démocratie radicale sera une reconstruction permanente ou ne sera pas.

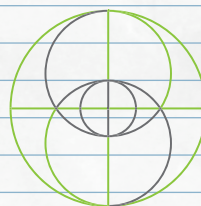
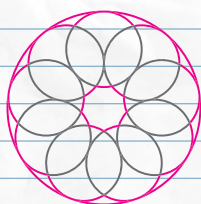
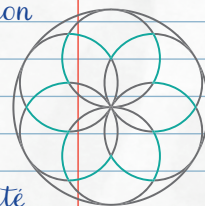
3 avril 2047 - 07h26

Le ciel est bleu et dépollué, l'air est doux et la rue est encore vide de présence humaine. Les lumiluttants, des personnes qui ont contribué à la construction de notre nouvelle société au service de l'espoir radical, ne s'activent pas souvent hors de chez elleux avant 9h. En effet, nous prôtons l'ode à la lenteur, et nous prenons soin de faire les choses avec une haute qualité d'attention. Notre semaine est rythmée par 3h de travail par jour, en fonction de nos affinités, dans nos coopations pour assurer la solidarité à l'échelle du monde. Un autre temps est accordé aux tricolis, des petites missions qui contribuent à faire vivre notre ville : que ce soit la gestion des déchets, le soin pour nos anciens ou encore la production respectueuse de notre nourriture. Enfin, un temps est dédié à la gouvernance de notre ville.

Je finis par croiser une lumiluttante, déjà en bon chemin à cette heure-ci. Nous nous saluons en faisant un check du pied, une tradition ancrée dans nos rituels de salutation depuis les années 2030, cette sombre période durant laquelle 60 % de la population est décédée à cause d'une pandémie virale mondiale.

Ensemble, nous marchons vers la Ruche, un lieu de grande convivialité, vivant, bouillonnant d'idées et de débats. Chaque Vivant existant sur le territoire y a une voix qu'elle va pouvoir exprimer. Et si elle ne le peut avec des mots, comme la rivière ou la forêt, un lumiluttant se désigne pour être sa porte-parole. Les personnes qui s'opposent au nouvel ordre établi sont également écoutées et intégrées au débat, pour empêcher les rechutes totalitaires de la première partie du siècle. Nous fonctionnons par cercle de veille thématique, c'est-à-dire que nous veillons à l'équilibre démocratique, participatif, inclusif, économique et social pour une thématique définie : le handicap, l'alimentation, les océans, etc.

Dans chaque cercle sont représentés au moins 23 facteurs de discrimination historique. Cela permet d'assurer une plus grande intelligence collective et de ne jamais oublier qu'il y a à peine 30 ans, nous vivions sur un modèle basé sur l'exclusion de l'Autre, un schéma que nous nous refusons de répéter. Participer à ces 3 temps de vie : travail, bricoli et gouvernance est au fondement de notre société lumiluscente pour œuvrer un peu plus chaque jour à ancrer notre utopie dans le réel.



POINT CULTURE

on a lu, on a vu...

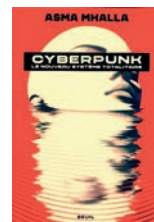


LITTÉRATURE

Cyberpunk. Le nouveau système totalitaire

Par **Asma Mhalla**, Éditions du Seuil, 2025

En ce début de XXI^e siècle, l'alliance chaotique de Donald Trump et d'Elon Musk a fait surgir une créature technopolitique à deux têtes. L'une orchestre le show, l'autre code le système. Quelque chose d'insaisissable est pourtant à l'œuvre. Gourous de la Silicon Valley et idéologues néo-réactionnaires orchestrent un fascisme-simulacre annonciateur d'un bouleversement plus profond. Un nouveau régime, hybride, où l'État s'efface... pour mieux tout contrôler. L'emprise avance en silence, à l'échelle planétaire (Quatrième de couverture).



Contre le rire fasciste. Trolling et résistance

Par **Denis Saint-Amand**, Éditions Rue de l'échiquier, 2026

Denis Saint-Amand, chercheur qualifié FNRS à l'UNamur, « étudie les mécanismes rhétoriques et les logiques d'un rire fasciste, dont l'objectif est de détourner l'attention, mais également de revendiquer un exercice brutal du pouvoir [...] [Il] mets également en lumière les moyens de contre ce rire » (présentation du livre par les Éditions Rue de l'Échiquier).



Pop fascisme, comment l'extrême droite a gagné la bataille culturelle sur Internet

Par **Pierre Plottu, Maxime Macé**, Éditions Divergences, 2024

Grand remplacement, « immigrationnisme », « bataille de civilisation »... Les mots de l'extrême droite, et par là ses obsessions racistes, ont envahi les débats politique et médiatique grâce à un intense combat mené par la fachosphère et ses troupes sur Internet. Cet écosystème coordonné, pensé et interconnecté a permis à ces « idées » de se répandre jusque dans les médias, avec l'appui de Bolloré et de ses sbires littéralement en croisade. Combien de vues se transforment en voix pour le Rassemblement national ? Comment en est-on arrivé là ? Plongée dans le « pop fascisme », cette extrême droitisation des esprits qui joue avec les codes de la culture populaire en ligne et infiltre l'époque (Quatrième de couverture).

Reconnaître le fascisme

Par **Umberto Eco**, Éditions Grasset, 2000

Publication du discours prononcé par Umberto Eco, en 1995, à l'Université de Columbia à New York, où, revenant sur son enfance au temps du fascisme, réfléchit à ce qui caractérise le fascisme et en identifie 14 traits, permettant de le débusquer là où il ré-émergera.

Pourquoi les narratifs de gauche ne touchent plus les classes populaires ? Le cas de la Belgique francophone

Par Jérôme Van Ruychevelt Ebstein, Fondation Ceci n'est pas une crise, 2025

L'auteur explore les failles narratives de la gauche, en faisant le lien entre psychologie sociale et analyses sociologiques matérialistes. Son terrain d'analyse est la Belgique francophone et s'appuie sur les discours diffusés lors de l'année électorale 2024. Le texte ouvre aussi des pistes concrètes pour reconstruire une parole politique qui rassemble, qui touche et qui gagne durablement. À découvrir sur le QR code



Magazines associatifs et presse

- Dans le cadre de son numéro « **Comment lutter contre la trumpisation des esprits** » paru en janvier 2026, **Le Ligueur** propose une liste des albums enfants et jeunesse pour devancer l'extrême droitisation des esprits.
- **Le 1**, « **Comment résister ?** », mercredi 4 février 2026 : avec un manuel de défense à afficher face à Trump et aux menaces autoritaires.
- **Socialter**, « **Résister aux nouveaux fascismes** », hors-série numéro 20, printemps 2026, avec Salomé Saqué.
- **Imagine Demain le Monde**, « **Faire front** », juillet-août-septembre 2025 :
- **Contrastes**, « **L'extrême droite là où on ne l'attend pas** », janvier-février 2025, Équipes Populaires, .



FILM ET PIÈCE DE THÉÂTRE PROPOSITION : ON A VU

- Pièce de théâtre « Et tout était en flammes » (pour une présentation, voir p.90)
- **Carnets 88**. Film documentaire, par **Sylvain Yonnet**, France, 2019. *Sylvain Yonnet documente, au travers d'observations, d'entretiens et d'images d'archive, la radicalisation de son ancien ami, Daniel Conversano, youtubeur nationaliste d'extrême droite, et décrit ainsi les contours d'une extrême droite française désinhibée.*

PODCASTS

- **PopEx** : podcast du professeur-chercheur en sciences politiques et sociales **François Debras** (ULiège et HELMo) pour décrypter la montée du populisme, de l'extrémisme et du complotisme dans nos sociétés. Prix du Podcast 2025, catégorie discussion avec « Bas Les Masques », décerné par le **Kikk Festival** et **LVDT Audio**), reconnu par Unia comme outil de sensibilisation.
- **Minuit dans le siècle, podcast d'Ugo Palheta**. Dans « Minuit dans le siècle », on parle de l'histoire du fascisme et de ses transformations, des différentes variétés de fascisme à travers le temps et l'espace, de l'électorat des extrêmes droites contemporaines, des rapports entre capitalisme et fascisme, entre fascisme et racisme ou entre fascisme et colonialisme. On analyse aussi la manière dont les fascistes investissent aujourd'hui des terrains nouveaux (écologie, droits des femmes, etc.), ou encore les complicités qu'ils trouvent au sein des élites économiques, politiques et médiatiques. On explore enfin les mobilisations antifascistes du passé et les luttes menées au présent, les stratégies qui ont été et sont mises en œuvre par les mouvements antifascistes, avec succès ou non.
- **Les Clés, Comment résister à l'extrême droite**, avec Salomé Saqué, 13 mars 2025.



OUTIL DE MOBILISATION

- **La nuit blanche contre listes noires**, avant chaque élection



Coordination Emma Raucent
Roxane Lejeune
Olivia Prajara

Rédaction Nadège Buquet
Salomé Deguelle
Axelle Durant
Boris Fronteddu
Roxane Lejeune
Olivia Prajara
Emma Raucent
Clara Van Der Steen
Louise Vanhèse

Contributions externes Gabrielle Lefèvre
Gérard Pirotton

Conception graphique David Clitus
Illustrations Maïa Kaïss

Éditrice responsable Nadège Buquet

Citoyenneté & Participation ASBL

Association sans but lucratif reconnue depuis 2010 par la Fédération Wallonie-Bruxelles
en tant qu'institution d'éducation permanente.

Avenue des Arts, 50/6 – 1000 Bruxelles • 02 318 44 33 | info@citoyennete-participation.be | citoyennete-participation.be

www.facebook.com/CPCPasbl | www.linkedin.com/company/cpcp

RPM Bruxelles | BCE : 0409.117.690 | IBAN : BE67 31016586 0487

Qu'est-ce que l'extrême droite aujourd'hui ? Comment reconnaître ses discours derrière les promesses de sécurité, d'identité ou de « bon sens » ? Pourquoi ses idées gagnent-elles du terrain dans nos sociétés et que révèlent-elles de nos peurs, de nos colères et de nos fractures politiques ?

Des formes fascistes et nazies à ses expressions contemporaines plus lissées, l'extrême droite évolue, se transforme et s'adapte à son époque. Derrière les discours nationalistes, anti-immigration ou autoritaires, ce sont pourtant les mêmes logiques d'exclusion, d'inégalités et de remise en cause des droits démocratiques qui persistent.

Comment ces mouvements utilisent-ils les médias, les réseaux sociaux ou les élections pour diffuser leurs idées ? Pourquoi trouvent-ils des relais dans les sphères économiques, culturelles ou technologiques ? Et surtout : comment comprendre, déconstruire et combattre ces idéologies aujourd'hui ?

C'est à ces questions que ce numéro tente de répondre.

Tumult. c'est quoi ?

Tumult. est la revue annuelle d'éducation permanente de Citoyenneté & Participation. Chaque édition traite d'une problématique générale d'actualité et l'analyse de façon transversale.

L'objectif ? Développer une compréhension critique des structures sociales, politiques et économiques contemporaines, et valoriser des modes alternatifs de « faire société ».

Précédentes parutions

